



DE 10 À 20 DINARS PAR PAQUET
***Nouvelle hausse des
prix des cigarettes***

Lire l'article de Houari Barti page 4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Forte mobilisation pour le 2^{ème} anniversaire du Hirak

Lire l'article de M. Aziza page 3



IN SALAH
**Trois morts et
16 blessés dans un
accident de la route**

P. 4

BÉJAÏA
**Deux pêcheurs
portés disparus**

P. 4

**10 circonscriptions
administratives
du Sud promues
wilayas à part
entières**

P. 2



SABRI BOUKADOUM
**Envoi de troupes
en dehors
des frontières,
des «rumeurs
infondées»**

Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 2

Sabri Boukadoum

Envoi de troupes en dehors des frontières, des «rumeurs infondées»

Réagissant à une prétendue participation de l'Armée algérienne à des missions militaires en dehors des frontières nationales, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a qualifié ces allégations de «rumeurs infondées», et que «ce n'est pas la première fois que l'ANP fait l'objet de telles attaques dirigées contre l'Algérie».

El-Houari DILMI

En effet, le chef de la diplomatie algérienne, a affirmé que «l'Armée nationale populaire ne participera pas à des missions militaires en dehors de nos frontières nationales», rappelant, dans une déclaration à la chaîne «El Dzajira», que «la nouvelle Constitution du pays est claire à ce sujet, et stipule que l'Armée algérienne ne peut sortir en dehors de ses frontières nationales que dans le cadre d'opérations de maintien de la paix sous couverture onusienne et des instances internationales comme l'Union africaine ou la Ligue arabe», a-t-il souligné.

Le chef de la diplomatie a également rappelé que les missions de l'ANP à l'extérieur du pays sont soumises à l'aval du Parlement,

ment, parlant de «rumeurs distillées plus d'une fois au sujet d'une prétendue participation des troupes de l'ANP à des opérations en dehors des frontières».

Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait démenti, dimanche dans un communiqué, les allégations concernant la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) à des missions militaires en dehors des frontières algériennes sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel.

Certaines parties et porte-voix de la discorde ont relayé via leurs pages et comptes subversifs sur les réseaux sociaux des allégations dénuées de tout fondement, profitant que les actions et les opérations menées par l'institution militaire, au niveau interne et externe, répondent à des agendas et des

instructions émanant de parties étrangères, et que l'ANP s'apprête à envoyer des troupes pour participer à des missions militaires en dehors de nos frontières nationales sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel, ce qui est faux et inadmissible», a réagi le ministère de la Défense nationale.

Alors que l'Algérie célébrait, hier lundi, le deuxième anniversaire du Hirak populaire, le chef de la diplomatie a assuré que «l'acte de manifester est un droit constitutionnel». Dans un entretien accordé à la chaîne France 24, Sabri Boukadoum a rappelé que la «liberté de manifester est consacrée dans la nouvelle constitution», mais que le contexte actuel lié à l'épidémie de Covid-19 «nécessitait la prise de mesures exceptionnelles pour préserver la santé des citoyens».

10 circonscriptions administratives du Sud promues wilayas à part entière

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix (10) circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière, et nommé des walis et des secrétaires généraux à la tête de ces wilayas, a indiqué dimanche un communiqué de la Présidence de la République.

«Conformément à la loi relative à l'organisation territoriale du pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix (10) circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière.

Il s'agit des wilayas de: Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, El Menia.

Dans ce cadre, le Président de la République a nommé au poste de wali, messieurs :

- Youcef Bechlaoui, wali de Timimoun,
- Othmane Abdelaziz, wali de Bordj Badji Mokhtar,
- Aissa Aziz Bouras, wali d'Ouled Djellal,
- Saad Chenouf, wali de Béni Abbès,
- Ibrahim Ghemired, wali d'In Salah,
- Mehdi Bouchareb, wali d'In Guezzam,

- Nacer Sebaa, wali de Touggourt,
- Benabdallah Chaib Eddour, wali de Djanet,
- Aissa Aissat, wali d'El M'Ghair,
- Boubeker Lansari, wali d'El Menia.

Sont nommés Secrétaires Généraux des wilayas susmentionnées, messieurs:

- Abdelkrim Lamouri, secrétaire général de la wilaya de Timimoun,
- Mohamed Lansari, secrétaire général de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar,
- Abdelfettah Benkarkoura, secrétaire général de la wilaya de Ouled Djellal,
- Mohamed Chlef, secrétaire général de la wilaya de Béni Abbès,
- Djilali Yahmi, secrétaire général de la wilaya de In Salah,
- Rabie Nakib, secrétaire général de la wilaya de Ain-Guezzam,
- Kaci Amrane, secrétaire général de la wilaya de Touggourt,
- Abdelaziz Djaouadi, secrétaire général de la wilaya de Djanet,
- Kamel Hadji, secrétaire général de la wilaya de El M'Ghair,
- Noureddine Refsa, secrétaire général de la wilaya d' El Menia.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Pourquoi le refus inébranlable de toute implication de l'Algérie dans les opérations militaires au Sahel, depuis la création effective du G5, initiative commune à cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), en 2017, dérange-t-il certaines parties, à tel point qu'elles sont allées jusqu'à fabriquer des fake news affirmant le contraire de cette vérité ? Des pages subversives sur les réseaux sociaux qui ont relayé, ces derniers jours, cette information faisant état d'une participation de l'Armée nationale populaire (ANP) à des missions militaires en dehors des frontières algériennes sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel ont, peut-être, préché le faux pour savoir le vrai, et elles sont bien arrivées à leur but à travers le démenti cinglant et catégorique du ministère de la Défense nationale (MDN).

Mais, l'action et la réaction vont au-delà de la petite polémique. Le communiqué du MDN s'attaque sans détours à des ignares à la solde des services du Makhzen marocain et sionistes, qui sont derrière cette intox. Des parties qui ne dorment plus bien depuis que la nouvelle Constitution a ouvert cette voie de la participation des forces de l'ANP dans des opérations militaires hors des frontières du pays, et qui veulent s'assurer si l'Algérie est disposée, aujourd'hui que sa Constitution le lui permet, à répondre favorablement à une demande insistante, de forces étrangères notamment, pour une participation de ses troupes militaires au Sahel. Avant même que la Constitution ne soit approuvée par référendum, le 1er novembre dernier, les experts marocains en matière de sécurité ne cachaient pas leur inquiétude face

à cette nouvelle dimension, craignant un engagement des unités militaires algériennes dans le conflit au Sahara Occidental, et ils guettent le moindre mouvement dans ce sens pour convaincre de ce scénario monté de toute pièce et n'attendant que le moment opportun pour le balancer à l'opinion internationale. L'Algérie, en tant que puissance militaire régionale, dont l'armée est classée 27e au rang mondial et 3e au sein des pays arabes, peut effectivement participer à des opérations militaires de maintien de la paix, menées par l'ONU ou l'UA, hors de ses frontières, mais cela ne peut se faire sans l'aval des représentants du peuple, comme le stipule la Constitution. Aussi, le MDN a dans ce contexte du G5 clairement signifié l'impossible participation de l'ANP à des missions militaires en dehors des frontières nationales sous le chapeau de puissances étrangères. Une explication claire, nette et précise au refus de participer dans le G5, qui n'a rien à voir avec l'empêchement ou la permission Constitutionnelle, comme on l'a si longtemps cru ou laissé croire.

L'Algérie, qui conditionne son soutien au G5 à l'intégration de celui-ci dans le processus de Nouakchott, initié à travers la création d'une mission de l'UA (MISAHEL), en 2013, pourrait participer dans des opérations militaires au Sahel si cela se faisait sous l'égide de l'UA, donc, loin des ingérences étrangères qui ne visent, elles, que le contrôlé des richesses dont regorge cette région désertique (or, pétrole et gaz, fer, phosphate, cuivre, étain et uranium). La réaction énergique du MDN serait également une réponse indirecte à d'autres parties, qui souhaiteraient voir l'Algérie s'impliquer militairement dans le G5.



PASTILLES DE SEL

Lancement de la production de pastilles de sel destinée au traitement des eaux, en sacs de 25 kg, au niveau de notre usine d'El Outaya, Wilaya de Biskra.

Avis à toutes les personnes intéressées (importateurs, exportateurs et grossistes) pour des représentations régionales ainsi qu'à tous les utilisateurs (usines, laiteries, hôtels, particuliers...) prière de nous contacter aux numéros de téléphones suivants :

- Bureau de Biskra : 033 65 14 86 / 0560 17 40 96 / 0560 15 16 99
- Bureau d'Alger : 0560 07 89 04
- Bureau d'Oran : 041 83 82 26 / 0560 04 14 93 / 0560 09 94 49
- Bureau de Mostaganem : 0560 04 26 87 / 0560 21 23 56



Satisfaction des besoins

Disponibilité permanente du produit

Qualité et régularité

info@chloral.net
www.chloral.net

Le Quotidien
d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Forte mobilisation pour le 2ème anniversaire du Hirak

Le deuxième anniversaire du Hirak a été marqué, hier, par une mobilisation importante dans la capitale, mais aussi avec des manifestations un peu partout à travers le pays.



M. Aziza

Des marches et des rassemblements à Annaba, Sétif, Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouira, Tlemcen, Oran, Skikda, Jijel ainsi que d'autres villes du pays. Pour nombre de manifestants, il ne s'agit pas d'un «événement festif» mais d'une «manifestation populaire» pour exiger l'édification d'une Algérie nouvelle, celle promise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le retrait du clan Bouteflika n'a pas suffi à priori à désamorcer le mouvement populaire qui a, encore une fois, revendiqué, en ce 22 février, date du deuxième anniversaire du Hirak, un changement radical dans la gestion du pays, la lutte contre la corruption et surtout l'édification d'un Etat de droit et d'un Etat démocratique. Les premiers rassemblements ont commencé à se former dans plusieurs quartiers de la capitale, à Bab El Oued, d'un côté, à Belcourt et au 1^{er} Mai, de l'autre, pour se retrouver au centre de la capitale en nombre impressionnant, notamment avec la rencontre des manifestants venus de la place Audin et Didouche Mourad. Les services de sécurité, mobilisés en force, ont tenté de bloquer l'accès aux manifestants arrivant de Bab El Oued à côté du siège de l'APN, exactement près du cinéma El Hillal (ex-le Triomphe), mais ils se sont retirés par la suite cédant le passage aux manifestants qui ont battu le pavé jusqu'à leur arrivée à la Grande Poste d'Alger. Des figures qu'on avait l'habitude de croiser pratiquement chaque mardi et vendredi, des membres de l'opposition qui réclamaient le changement

étaient tous là, à l'exemple de Smail Lalmas, Karim Tabou, Mousen Belabes, Ben Youcef Mellouk et Louiza Ighil Ahriz. Le Pr Salim Benkhedda a brandi une pancarte sur laquelle il a réclamé «une enquête approfondie» sur le décès de son frère Hassan Benkhedda, survenu le 1^{er} mars 2019. Les manifestants ont réclamé la libération du reste des «détenus politiques» et des «détenus d'opinion» qui sont toujours en prison. Tout s'est passé dans le calme au début des manifestations, à l'exception de certaines interpellations signalées notamment par le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) à Alger. Les membres du comité ont évoqué l'arrestation de Fethi Ghars (coordinateur du MDS) et Wahid Benhala (membre du bureau) à Alger (Didouche Mourad). A 15 heures, quelques escarmouches ont été enregistrées à Audin, au moment où certains manifestants ont tenté de briser le cordon sécuritaire mis en place, pour empêcher l'accès au boulevard menant vers la présidence. A noter que l'accès à Alger était difficile, notamment dans la matinée, où certains automobilistes ont dû passer des heures sur les routes menant vers le centre d'Alger, pour rejoindre leurs postes de travail. Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait décreté le 22 février de chaque année «Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie».

A noter qu'un nombre important d'éléments de la protection civile et les secouristes du Croissant-Rouge ont été mobilisés pour la circonstance.

Mettre les colons et les colonisés sur un pied d'égalité, une nouvelle forme de «dénie» et de «domination»

Mettre sur un pied d'égalité les colons ramenés d'Europe par l'administration française en 1830 et le peuple algérien «torturé, violé, déplacé, spolié et clochardisé» pendant 132 ans de colonisation, c'est prolonger une nouvelle forme de «dénie» et de «domination», lit-on dans un Manifeste rendu public lundi par un groupe de militants anticolonialistes et d'universitaires établis en France.

Dans ce manifeste, dont l'APS détient une copie, ces derniers affirment que «colons et colonisés n'étaient pas sur un pied d'égalité... cette population indigène a été décimée de 1830 à 1962 faisant des centaines de milliers de victimes, morts, torturées, violées, déplacées, spoliées et clochardisées». «Cette réalité est indiscutable et vouloir la noyer par quelques rapports dans un traitement symétrique c'est prolonger une nouvelle forme de déni et de domination sous couvert de paternalisme inacceptable», soutiennent-ils.

Ce «Manifeste pour la reconnaissance et la réparation des crimes et dommages coloniaux français en Algérie» a été cosigné par Louisette Ighilahriz, militante nationaliste, Henri Pouillot, militant anticolonialiste-antiraciste, Olivier Le Cour Grandmaison, universitaire français et Seddik Larkeche, intellectuel franco-algérien.

Le rapport de Benjamin Stora sur la colonisation et la guerre d'Algérie «répond à un objectif politique qu'il a bien voulu réaliser pour des raisons étranges mais certaines : éduquer les responsabilités avec un entre deux savamment orchestré laissant supposer l'égalité de traitement des protagonistes pour neutraliser la reconnaissance de la responsabilité unilatérale de la France coloniale en Algérie», ont souligné les auteurs du manifeste.

Ainsi, la France, selon le Manifeste, a déployé une batterie de «stratagèmes» pour ne pas être

inquiétée sur son passé colonial en «exigeant aux algériens d'approuver une clause d'amnistie» et en promulguant des «lois d'amnisties», notamment la loi de 2005 vantant les mérites de la colonisation française en Algérie. «Ultime insulte aux victimes algériennes qu'on torturait symboliquement à nouveau», lit-on encore dans le manifeste.

Pour ce qui est de la reconnaissance de la France de ses responsabilités des crimes et dommages coloniaux, les auteurs du Manifeste soulignent que c'est «inéluctablement accepter l'idée d'une réparation politique et financière» que l'ancienne force coloniale craint le plus. La peur de reconnaissance s'explique aussi par «la crainte de devoir rendre des comptes d'une manière singulière aux enfants de colonisés qui constituent le principal des populations habitant les banlieues populaires françaises», est-il souligné.

La reconnaissance des crimes contre l'humanité commis en Algérie durant la colonisation ne peut pas avoir lieu sans réparation financière, le nettoyage des nombreux sites nucléaires et chimiques pollués par la France dans le sud algérien. «C'est une question de droit et de justice universelle car tout dommage ouvre droit à réparation lorsqu'il est certain, ce qui est le cas en Algérie. Sauf si on considère la colonisation française en Algérie comme une œuvre positive comme la France tente de le faire croire depuis la promulgation de la loi du 23 février 2005 qui est un outrage supplémentaire à la dignité des algériens», poursuivent les rédacteurs du manifeste.

Ils estiment que «La France ne peut échapper à cette réparation intégrale car sa responsabilité est pleinement engagée», considérant que «c'est une question de dignité et d'identité des algériens».

Sur la nature de la réparation, les co-rédacteurs du document

pensent que la France devra suivre l'exemple «des grandes nations démocratiques comme l'Italie qui, en 2008, a indemnisé la Libye à hauteur de 3,4 milliards d'euros pour l'avoir colonisé de 1911 à 1942, mais aussi l'Angleterre avec le Kenya, les Etats unis et le Canada avec les amérindiens ou encore l'Australie avec les aborigènes. L'Allemagne a accepté, depuis 2015, le principe de responsabilité et de réparation de ses crimes coloniaux avec les Namibiens... La France elle-même s'est fait indemniser de l'occupation allemande durant les première et seconde guerres mondiales à hauteur de plusieurs milliards d'euros d'aujourd'hui».

Dans cette contribution, les auteurs ont abordé également le fait colonial dans toute son «ignominie» qui se traduit par «les massacres qui se sont étalés sur près de cent-trente années, avec une évolution passant des enfumades au moment de la conquête, aux massacres successifs de villages entiers comme Beni Oudjehane, pour aller vers les crimes contre l'Humanité du 8 mai 45 sans oublier les attentats tels celui de la rue de Thèbes à Alger».

«La violence était inouïe à l'encontre des indigènes algériens. Entre 600 et 800 villages ont été détruits au napalm. L'utilisation par la France des gaz sarin et VX était courante en Algérie. La torture à grande échelle et les exécutions sommaires étaient très proches des pratiques nazies», ont-ils argué.

Les auteurs du Manifeste rejettent le fait que «la barbarie» de la colonisation française en Algérie soit «éduquée par quelques rapports fantasmés d'auteurs qui flirtent avec les pouvoirs politiques de droite comme de gauche depuis 40 ans», ajoutant que la question des massacres et les crimes commis «impose» une «dette incompréhensible» de la France vis-à-vis de l'Algérie.

Raïna Raïkoum
Hamid Dahmani

Un timbre-poste avec surtaxe pour la Covid-19

Le timbre poste est une merveille picturale qui a révolutionné le fonctionnement de la poste. Le timbre montre toujours ses dents pour affirmer sa valeur historique. Le timbre-poste est une valeur refuge qui ne se déprécie pas au fil du temps. En neuf ou bien en oblitéré le timbre garde toujours sa valeur authentique qui lui assure une bonne cote dans le catalogue philatélique. Donc, événement pandémique oblige, il est utile de rappeler cette catégorie de timbre-poste avec surtaxe qui a servi depuis le temps à l'entraide humanitaire. Le timbre poste avec surtaxe ou timbre poste de bienfaisance, est un timbre avec deux valeurs faciales inscrites sur sa vue de face. Une valeur faciale destinée à l'affranchissement du courrier et une deuxième valeur supplémentaire destinée à l'entraide, des œuvres charitables en cas de catastrophes naturelles, les épidémies, ou encore pour la recherche scientifique, les associations caritatives etc...

En Algérie cette surtaxe postale est versée généralement au Croissant Rouge Algérien qui est chargé de l'investir dans les projets qui en ont le plus besoin. En faisant l'inventaire historique des émissions postales avec surtaxe en

Algérie depuis 1962, on compte une vingtaine de timbres produits avec une surtaxe au profit des fonds de solidarité, du croissant rouge algérien, et de l'enfance Palestinienne.

Le timbre poste devrait jouer son rôle d'ambassadeur universel entre les usagers et l'institution postale pour apporter sa solidarité et marquer son soutien aux œuvres charitables dans les moments de peines. Aussi dans ces moments d'épidémie du Coronavirus, Algérie poste devrait se pencher sérieusement sur cet événement planétaire qui a marqué cette époque dominée par ce fléau du siècle et émettre un timbre poste sur le thème de la Covid 19. Cette épidémie qui a fait des ravages parmi la population mondiale et locale, et qui a bouleversé notre vie, doit figurer dans l'histoire postale et dans le catalogue du timbre poste algérien pour la postérité. Cette surtaxe postale devrait aider les actions sanitaires et être versée à la recherche médicale pour créer un fond de soutien aux malades. Le timbre poste Algérien à l'instar des autres timbres poste du monde, devrait participer à cette campagne en s'engageant dans la lutte sanitaire contre cette épidémie qui a marqué tous les esprits.

De 10 à 20 dinars par paquet Nouvelle hausse des prix des cigarettes



Houari Barti

La quasi-totalité des marques de produits tabagiques ont connu hier des augmentations de prix dans le marché du gros variant entre 100 et 200 dinars par cartouche de cigarettes. Des prix revus à la hausse qui ont été, instantanément répercutés par les commerçants de détail où le paquet de cigarettes est désormais cédé au consommateur final avec des majorations de 10 à 20 dinars, selon la marque du produit.

Il s'agit de la deuxième augmentation qui touche les produits tabagiques en moins d'une année. La première étant intervenue, au mois d'avril 2020, coïncidant avec les premières mesures de confinement partiels imposées par la pandémie du Coronavirus. Une augmentation expliquée à l'époque par des « pratiques spéculatives » ayant touché le réseau de distribution de la Société des tabacs algéro-émirat (STAEM), qui commercialise des marques de renom, notamment, Marlboro, LM, Gauloises...

Pour cette fois-ci, et même si aucune explication officielle n'a été donnée aux buralistes et autres grossistes pour justifier cette hausse des prix, l'augmentation pourrait, néanmoins, s'expliquer par l'entrée en vigueur de la majoration de la Taxe Intérieur de Consommation imposée aux produits tabagiques, et ce, con-

formément aux nouvelles dispositions adoptées par la loi de finance 2021. Cette dernière, stipule, en effet, dans son article 41, que « les dispositions de l'article 25 du code des taxes sur le chiffre d'affaires sont modifiées, complétées (...) ».

L'article 25 du code des taxes sur le chiffre d'affaires institue, rappelle-t-on, une taxe intérieure de consommation composée d'une part fixe et d'un taux proportionnel applicable aux produits tabagiques, entre autres. Si la part fixe de cette taxe est restée inchangée, soit de l'ordre de 1240 DA/Kg pour les tabacs bruns et 1760 DA/Kg pour les tabacs blonds, le taux proportionnel est, quant à lui, passé de 10 à 15 % pour les deux types de tabac précités, selon la nouvelle loi de finances.

Cette majoration de la Taxe Intérieur de Consommation (TIC) imposée aux produits tabagiques pourrait donc signifier que l'augmentation en cours devrait toucher l'ensemble des marques de cigarette, y compris, les marques locales fabriquées par la Société Nationale des tabacs et allumettes (SNTA).

Cette dernière qui procède habituellement à la distribution de ses produits chaque lundi, ne l'a pas fait hier, affirment des buralistes de la place d'Oran. Il était donc impossible de vérifier hier si la nouvelle majoration de la TIC avait été répercutée ou pas.

Le marché du tabacs est note-

t-on partagé entre trois grandes sociétés en Algérie, dont la société publique, SNTA, pour les marques locales et deux géants, la Société algéro-émirat de fabrication de tabac (STAEM) et British American Tobacco Algérie (BAT). Cette dernière qui est un des plus importants producteurs de tabac et de cigarettes au monde, commercialise notamment en Algérie les marques telles que Lucky Strike et Rothmans. Mais la plus grande partie de marché revient indubitablement à la Société algéro-émirat de fabrication de tabac (STAEM) grâce à ses marques de renom comme les Marlboro, LM et Gauloises. STAEM est, note-t-on, une joint-venture créée en 2002 entre la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA), d'une part, et un consortium émirati d'investisseurs arabes, d'autre part.

Cette société, dont le capital est détenu majoritairement par les investisseurs arabes, est officiellement « autorisée à importer et à distribuer, durant une phase intermédiaire, des cigarettes de marques destinées à être fabriquées localement. Suite à un contrat conclu avec la filiale du groupe Philip Morris International, la STAEM a été, dès 2005, l'importateur et le distributeur exclusif des marques Marlboro et L&M sur le marché algérien. Ces deux marques de cigarettes sont fabriquées et importées directement de la Suisse.

Air Algérie

Perturbations des vols de et vers le Sud-Est pour mauvaises conditions météorologiques

L'ensemble des vols de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, de et vers le Sud-Est du pays connaîtront des perturbations, ainsi que d'éventuelles annulations, en raison des conditions météorologiques défavorables, a annoncé lundi la compagnie dans

un communiqué. "En raison d'une visibilité nulle, due à des conditions météorologiques défavorables, l'ensemble des vols d'Air Algérie de et vers les aéroports du Sud-Est du pays seront touchés par des perturbations", a indiqué le document. Ces conditions météoro-

logiques "pourraient même entraîner des annulations de vols de et vers ces aéroports du Sud-Est", a précisé la même source. La compagnie a souligné, par ailleurs, que "cette alerte demeure en vigueur jusqu'à amélioration des conditions climatiques".

Coronavirus

177 nouveaux cas et 3 décès

Cent soixante dix-sept (177) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 149 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24

heures en Algérie, a annoncé hier, à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

In Salah

Trois morts et 16 blessés dans un accident de la route

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessées, dimanche soir, dans un accident suite au renversement d'un camion entre In Salah et El-Menia, a-t-on appris des services de la Protection civile à Tamanrasset.

Selon la même source, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'In Salah, sont intervenus hier à 21h27m, suite au renversement d'un camion à 55 km au nord d'In Salah sur la route menant vers El-Menia.

19 morts sur les routes en 48h

Dix-neuf (19) personnes ont trouvé la mort et 99 autres ont été blessées dans 47 accidents de la route survenus à travers plusieurs wilayas durant les dernières 48h, a rapporté lundi un bilan du Commandement général de la Gendarmerie nationale (GN). Dans leur bilan, les unités de la GN ont constaté durant la période allant du 19 au 21 février en cours, 47 accidents de la route ayant fait 19 décès et 99 blessés dans les wilayas de Batna, Bejaïa, Biskra, Bouira, Tamanrasset, Tlemcen, Tiaret, Alger, Jijel, Setif, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Mostaganem, M'sila, Mascara, Oran, El Bayadh, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tindouf, El Oued, Khénchela, Tipasa, Ain Defla, Naâma et Relizane.

S'agissant du trafic de stupéfiants, les mêmes services ont saisi 35.155

comprimés psychotropes, un montant de 245.000 DA issu de ce trafic et 11 moyens de transports autre l'arrestation de 28 individus dans 12 wilayas à savoir: Batna, Bouira, Tiaret, Djelfa, Alger, Mascara, Ain Témouchent, El Oued, Ghardaïa, Khénchela, Ouargla et Bordj Bou Arreridj. Le bilan a fait, aussi, état de la saisie d'un drone muni d'une caméra numérique, d'un détecteur de métaux, d'appareils destinés à la chirurgie dentaire, d'un montant de 15.170.000 DA et de 7.690 euros, autre 3 moteurs de véhicule de poids léger, 17 moyens de transport et l'arrestation de 26 individus à travers 13 wilayas. Selon la même source, les services de la GN ont saisi, durant les deux derniers jours, à Batna et à Oran, 21 faux billets de 2.000 DA et 1.000 DA, autre l'arrestation de 4 suspects.

Béjaïa

Deux pêcheurs portés disparus

Deux pêcheurs amateurs se sont perdus en mer dimanche soir après s'être aventurés à bord de leur barque pour retirer leurs filets jetés dans l'eau quelques heures plus tard, apprend-on lundi auprès de la protection civile.

Les deux pêcheurs « étaient montés à bord de leur barque et s'affairaient à faire rentrer leurs filets », raconte un de leur cousin (les deux disparus ayant un lien de parenté), affirmant que depuis ils n'ont pas donné signe de vie.

« J'espère que leur embarcation n'est pas retournée », ajoute-t-il craignant le pire, car au moment de leur disparition, la mer était dans une forte situation de houle et un vent violent soufflait sur la région.

31 feux ravagent 80 hectares de végétations

Pas moins de 80 hectares de couvert végétal ont brûlé dans la nuit du dimanche à lundi dans la wilaya de Bejaïa, dont les foyers d'incendie simultanés n'ont épargné aucune espèce, indique un communiqué de la protection civile. Au total 31 feux ont été déployés durant un laps de temps, affectant les essences forestières et les arbres fruitiers, notamment les oliviers, ainsi que celles courantes dont les maquis et la broussaille, y est-il précisé.

Le même communiqué, souligne que ces foyers d'incendies ont été répertoriés sur l'ensemble du territoire de la wilaya, autant à l'Est (Tiéchy, Aokas, Souk-El-Tenine, Draa-

Sitôt l'alerte donnée, des recherches menées conjointement par les gardes côtes et la protection civile ont été engagées. Durant toute la soirée, toute la côte jusqu'à Jijel a été quadrillée, soutient-on.

Ce matin, les recherches, arrêtées durant la nuit, ont repris de plus belle avec l'appui de citoyens bénévoles, pour les détecter ou trouver des signes de leur rejet par la mer.

Les deux pêcheurs, un âgé de 37 ans, enseignant de son état et père de deux filles, l'autre de 35 ans, célibataire et sur le point de convoler en juste noces, ont des liens de cousinage entre eux et résident tous deux à El-Maghra, dans la commune de Boukhliha à 12 km à l'est de Béjaïa.

El-Gaid) et l'ouest (Sakket, Boulimat) qu'au sud, notamment le massif de Moka (Ighil Ali). Les causes de ces incendies, exceptionnels en cette période humide de l'année et survenus à des heures tardives de la nuit, n'ont pas été précisées.

Il reste cependant que la météo a été un facteur favorable et accablant, marquée par le soufflement, à partir de l'après-midi du dimanche, de vents très forts et l'apparition, d'un climat à effet de serre, une conjonction de chaleur et de grisaille qui, à priori, a facilité la progression des flammes, a-t-on expliqué.

Lundi matin tous les feux ont été éteints, a-t-on ajouté.

**10e anniversaire
du «Mouvement du 20 février»
Le Maroc interdit
une série
de manifestations**



Les autorités marocaines ont interdit une série de manifestations prévues dans le Royaume auxquelles a appelé des organisations et des militants pour célébrer le 10e anniversaire du

"Mouvement du 20 février", déclenché en 2011, pour réclamer une série de réformes profondes sur les plans politique, économique, social et culturel, rapportant plusieurs médias locaux. Selon les médias et les réseaux sociaux, les autorités marocaines ont dispersé samedi des manifestants dans la capitale Rabat, à Fès, Casablanca, Tanger, Tétouan et à Fnideq ainsi que dans d'autres villes du pays où les militants ont appelé à manifester.

Les autorités justifient cette interdiction par l'état d'urgence sanitaire en vigueur dans le pays en raison de la pandémie du Covid-19, et la décision du gouvernement de respecter les mesures préventives pour empêcher la propagation du virus dont l'interdiction des réunions et rassemblements dans les espaces publics.

Des organisations politiques et syndicales composant le front social marocain avaient déjà appelé à des manifestations samedi coïncidant avec le 10e anniversaire du mouvement contestataire de février 2011, né dans le sillage des "révoltes arabes" ayant touché certains pays. Et les participants aux rassemblements ayant pu avoir lieu dans quelques villes marocaines, bravant l'interdiction des autorités, ont scandé des slogans contre le régime marocain et sa politique de la "sourde oreille" à l'égard des revendications de la société marocaine qui jusqu'ici, n'ont pas été satisfaites.

Plus de 40 villes s'apprêtaient à organiser des marches de protestations samedi et dimanche pour renouveler les revendications du "Mouvement du 20 février" (M20), selon les médias locaux.

Dans la capitale, les forces de l'ordre marocaines ont entravé le sit-in annoncé à Bab El Had. Quelques poignées de militants qui ont bravé l'interdit, ont cependant réussi à se rassembler et des échauffourées avec des manifestants décidés à manifester ont été signalées.

Dans d'autres villes et localités, les appels aux rassemblements ont été suivis de mesures d'interdiction pour "non-respect des dispositions légales relatives à l'organisation de rassemblements publics" et pour "non-respect du décret relatif à l'annonce de l'état d'urgence sanitaire".

De plus, les autorités locales et provinciales ont indiqué dans chacune

de leur décision que "tout rassemblement sur la voie publique est constitutif d'une menace pour la sécurité et potentiellement attentatoire à l'ordre général".

«VIVRE DIGNEMENT»

Le 20 février 2011, des milliers de Marocains sont descendus dans les rues du Royaume, sur la base d'une invitation lancée par un mouvement formé par la jeunesse marocaine issue d'organisations politiques et des indépendants via les plateformes de médias sociaux, réclamant notamment la justice sociale, la liberté et la dignité, ainsi que la poursuite des personnes impliquées dans des affaires de corruption, d'abus d'influence et de pillage de richesses dans le pays.

Le M20 comprend des militants appelant à des réformes dans le pays. Des forces politiques et des droits de l'Homme l'ont rejoint par la suite. Ce mouvement de contestation dit que ses membres "sont des Marocains qui croient au changement" et leur objectif est "de vivre dignement dans un Maroc libre et démocratique".

Le Mouvement pro-démocratie est composé de trois groupes à savoir: "Liberté et démocratie maintenant", "Le peuple veut du changement" et "Pour la dignité, le soulèvement est la solution", dans le but de restaurer la dignité du peuple marocain.

Dans ce contexte du 10e anniversaire du "Mouvement du 20 février", le journal français Le Monde a, dans son édition de mercredi dernier, relevé que la situation de la jeunesse marocaine est restée précaire, le pouvoir jouant tantôt sur la peur tantôt sur le laisser-aller afin de maintenir une certaine paix sociale.

"Dans ces espaces que le Conseil économique, social et environnemental marocain qualifie, depuis 2013, de foyers grandissants d'insécurité et de tensions sociales, le pouvoir répond tantôt par la répression, tantôt par un laisser-faire nécessaire au maintien d'une certaine paix sociale", a relevé le quotidien.

"En 2011, alors que les foules (...) sont dans les rues en Tunisie, en Egypte et au Yémen, le pouvoir marocain est secoué par les manifestations du Mouvement du 20 février. Afin de calmer la contestation, Rabat a fini par organiser un référendum sur la Constitution, puis un scrutin législatif, annonçant un début de démocratisation", a rappelé Le Monde. "Dix ans plus tard, peu de choses ont changé. Pour les quartiers défavorisés, la vraie révolution n'a pas eu lieu", a-t-il constaté.

Le quotidien a ajouté: "Le Maroc

interdit une série de manifestations pour célébrer le 10e anniversaire du Mouvement du 20 février. Afin de calmer la contestation, Rabat a fini par organiser un référendum sur la Constitution, puis un scrutin législatif, annonçant un début de démocratisation", a rappelé Le Monde. "Dix ans plus tard, peu de choses ont changé. Pour les quartiers défavorisés, la vraie révolution n'a pas eu lieu", a-t-il constaté.

Le quotidien a ajouté: "Le Maroc

Niger

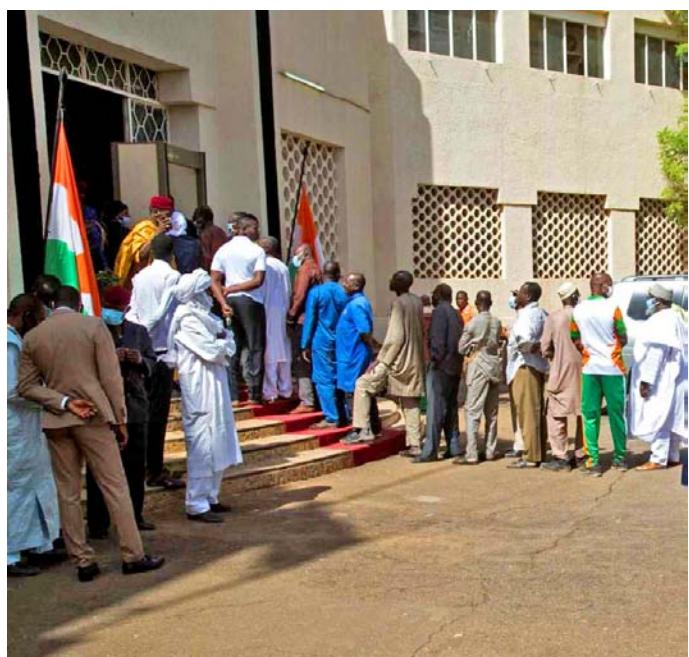
La présidentielle endeuillée par la mort d'agents électoraux

Le second tour de la présidentielle au Niger en proie aux violences djihadistes, a été endeuillé dimanche par la mort de sept agents électoraux dont le véhicule a sauté sur une mine.

En dépit de l'insécurité provoquée par les djihadistes dans leur pays, les électeurs du Niger ont voté entre le favori Mohamed Bazoum, fidèle du sortant Mahamadou Issoufou, et l'opposant Mahamane Ousmane, ancien président.

Les bulletins ont commencé à être dépouillés dans la soirée, mais les résultats ne seront pas connus avant plusieurs jours. Dans la matinée, sept membres locaux de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) ont été tués dans l'explosion de leur véhicule qui a roulé sur une mine qui venait d'être posée dans la région de Tillabéri (ouest) proche du Mali, a annoncé à l'AFP le gouverneur de cette région, Tidjani Ibrahim Katiella, précisant que l'explosion a également fait "trois blessés".

Le drame est survenu à Waraou, une localité située sur la commune de Dargol dans la région de Tillabéri, à une centaine de km de Niamey, zone dite "des trois frontières" entre Niger, Mali et Burkina Faso. "C'est un moment douloureux, c'est un grand choc pour nous, pour nous tous, à un moment historique de notre pays", a déclaré le ministre nigérien de l'Intérieur, Alkache Alhadha, parlant "d'acte ignoble" et "barbare". "Un suspect a été arrêté, un Nigérien", a-t-il affirmé et les bureaux de vote ont fermé dans la zone après l'explosion.



sonnes avaient été tuées dans l'attaque de deux villages dans la même région de Tillabéri, un des pires massacres de civils dans ce pays du Sahel régulièrement visé par des groupes djihadistes.

L'insécurité sévit dans la "zone des trois frontières" à l'ouest avec des attaques de groupes djihadistes affiliés à l'organisation Etat islamique, mais aussi à l'est frappé par des attaques des djihadistes nigériens de Boko Haram. Quelque 7,4 millions de Nigériens, sur une population de 22 millions majoritairement trop jeune pour voter, étaient appelés à se prononcer au second tour après le premier du 27 décembre.

SITUATIONS D'HORREUR»

Il a accusé ceux qui ont posé la mine "d'instaurer des situations d'horreur et nous n'accepterons pas que ce pays se transforme en une dictature moyenâgeuse, car c'est là leur objectif". Il a également évoqué "quelques incidents mineurs (...) sans grande incidence sur le déroulement des élections".

Début janvier, après le premier tour de la présidentielle, cent per-

Pourparlers avec l'AIEA

Téhéran parle d'un «résultat significatif»



Les discussions entre l'Iran et l'AIEA ont produit un "résultat significatif", a estimé Téhéran lundi, à la veille de l'entrée en vigueur d'une mesure visant à limiter les capacités d'inspection de ses activités nucléaires face au maintien des sanctions américaines.

Les pourparlers avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) "ont abouti à un résultat diplomatique très significatif", a déclaré le porte-parole des Affaires étrangères, Saïd Khatibzadeh, au lendemain de la visite du directeur général de l'Agence, Rafael Grossi, et avant l'application d'une loi du Parlement limitant les inspections.

Dimanche, à l'issue de la visite de M. Grossi à Téhéran, l'Iran et l'AIEA ont annoncé un accord "temporaire" pour maintenir une surveillance des activités nucléaires, bien que réduite, le temps que des pourparlers s'engagent entre les parties à l'accord international de 2015.

Malmené ces dernières années, ce pacte de Vienne est censé enca-

rer le programme nucléaire iranien. Conclu par la République islamique avec le groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie, Chine), il prévoyait une levée progressive des sanctions en échange de la garantie que l'Iran ne se dotera pas de l'arme atomique --ce que la République islamique a elle toujours nié.

En 2018, les Etats-Unis de Donald Trump se sont toutefois retirés unilatéralement du pacte, puis ont rétabli l'année suivante des sanctions qui étranglent l'économie iranienne. En représailles, Téhéran s'est affranchi à partir de 2019 de plusieurs limites imposées par l'accord de Vienne.

«DANS L'IMMÉDIAT»

"Une fois que tout le monde aura fait sa part et rempli ses obligations, alors il y aura (une reprise) des discussions" sur un plein retour à l'accord, a répété dimanche le ministre des Affaires étrangères, Javad Za-

rif. Que change l'annonce de dimanche soir ? La loi iranienne qui doit restreindre l'accès à certaines inspections, y compris sur des sites militaires suspects, en l'absence de levée des sanctions américaines au 21 février "existe et va être appliquée" à partir de mardi, a prévenu Rafael Grossi à son retour à Vienne, après ses "consultations intensives" à Téhéran.

"L'accès sera réduit, ne nous voilons pas la face, mais nous serons en mesure de maintenir le degré nécessaire de surveillance et de vérification", a-t-il ajouté. "Cela sauve la situation dans l'immédiat." Selon les termes de cet "accord bilatéral technique" d'une durée de trois mois mais susceptible d'être suspendu à tout moment, le nombre d'inspecteurs sur place reste inchangé et des contrôles inopinés resteront possibles. "Bien sûr, pour parvenir à une situation stable, il faudra une négociation politique, et ce n'est pas de mon ressort", a insisté M. Grossi.

Les historiens jettent l'éponge

Pour un historien français, le rapport sur les questions mémorielles et la guerre d'Algérie de Benjamin Stora à Macron, est un moment historique. Dans ce cas nous ne doutions pas que la «crise de la rationalité économique de l'Occident libéral» est au point de nous fournir la preuve que l'histoire est transhistorique.



Par Saâdeddine Kouidri

On constate que la Révolution entamée le 1^{er} Novembre 1954 dans le cadre du Mouvement de Libération Nationale (MLN) continue à faire des victimes parmi les scribes du Capital et pas seulement ! Ceux qui nous reprochent de commenter le Rapport de Stora ignorent que c'est de l'Algérie, phare de l'anticolonialisme qu'il s'agit, d'une part et d'autres part une façon de saper tout effort de décolonisations des pays d'outre-mer et océans en nous invitant à chanter « Liberté c'est tout ce qui nous reste », sans préciser que c'est celle de mourir quand il s'agit des pauvres et des indigènes !

Quand des historiens ignorent que dans une guerre, il y a obligatoirement des vainqueurs, ces anticolonialistes qui avaient raison avant les autres et qui sont à ce sujet au-dessus du lot, contrairement à ce que dit Stora, approuvé par cet historien, qui reprend ce jugement « Tout groupe appartenant à cette histoire est spécifique, mais aucun n'est exceptionnel et nul ne doit être placé au dessus des autres ». Un énième argument pour décourager les anticolonialistes des îles françaises et mettre sur le même pied le Révolutionnaire et le collabo, le harki.

En paraphrasant Me Miloud Brahimi nous disons : si les dignitaires nazis ont été sanctionnés, au lendemain de la victoire, les grands criminels de la colonisation et des luttes de libérations sont assurés de l'impunité. Les historiens qui font l'amalgame entre la victime et son bourreau roulent pour le Capital. Ils tentent d'innocenter le coupable et culpabilisent les militants qui luttaient et qui luttent à mort contre l'injustice. Si le système politique antidémocratique algérien a fait du Révolutionnaire un « moujahed », en contrepartie d'une rente en sus de la ficeler au libéralisme par l'intermédiaire de la religion et donner cette teinte indélébile aux martyrs, seraient-ils chrétiens, athées, qu'importe.

Un point commun que les anti-démocrates ont avec Stora qui lui s'attarde sur Ibn Badis et Messali

pour mieux ignorer les Novembristes.

Une histoire commandée par un président ne peut être que transhistorique et on constate crescendo que l'histoire en générale fait place à l'évolution, alors qu'ici c'est la régression pour des intérêts mercantiles. L'historien est donc missionné pour influencer la scène politique et commerciale.

L'historien est Pascal Blanchard co-directeur de Achac (Paris) centre de recherche qui travaille sur les représentations, les discours et les imaginaires coloniaux et postcoloniaux... pour comprendre la France du XXI^e siècle et ses crises ». Il est précisé « qu'il est tout simplement indispensable de tenir compte, lucidement et sans passion, des héritages coloniaux ». La question qui se pose à cette louable intention est dans la transmission de l'héritage. Est-ce en honnirant les traîtres à leur patrie, tout en tournant le dos aux héros encore vivants et aux martyrs, ceux-là qui ont sauvegardé la dignité de la France, aux yeux des peuples ? Ce n'est plus de l'histoire mais de la falsification des mémoires. Cette falsification rend illisible les événements et finit par ce constat de Stora, ch « 60 ans de guerre des mémoires nous ont fatigués ». Effectivement le mensonge fatigue car il va à contre sens de la nature humaine, en sus de leur « Guerre d'Algérie » ils reviennent à leurs « événements d'Algérie » alors qu'il est temps de parler des « luttes d'indépendance » dans le MLN, à la rigueur s'ils ne veulent pas la qualifier de Révolution.

Quand un historien parle de la « Guerre d'Algérie » et du colonialisme, dans un rapport, il ne peut pas la circonscrire à un « contentieux franco-français », car la France possède encore des dizaines de milliers de kilomètres d'océans et de mer malgré la loi de l'ONU sur la décolonisation.

Pourquoi la période 54-62 est-elle dissociée de la colonisation à leurs yeux ? Aux nôtres cela s'entend car le premier coup de feu nous a libérés mais pour eux qu'est ce que cela sous-entend ? Il y a mille questions à ce sujet mais pour situer la falsification il faut savoir

que dans le rapport de Stora, Gisèle Halimi est présentée comme une opposante à la guerre de Libération alors que dans son entretien avec Nadia Bouzeghrane, elle est une militante anticolonialiste.

A les écouter attentivement, ils vont finir par nous faire croire que Maurice Audin n'est pas Algérien ! Et comment leur en vouloir quand cette semaine un de nos procureurs de la République demande la perpétuité pour un jeune innocent. L'aide de la France au Maroc, à l'occupation du Sahara Occidental est l'illustration que ce colonisateur adopte la tactique de l'offensive pour dissuader l'opinion mondiale de se pencher sur le sort de la Guadeloupe, la Martinique, la Nouvelle-Calédonie, la Réunion, la Mayotte ».

Quand on apprend que Stora n'a jamais signé ne serait ce que la pétition de ses collègues réclamant la « déclassification » des Archives de la colonisation couvertes par un secret, un autre signe qui prouve que dans les cas positifs qu'il prône, il ne joint pas l'acte à la parole, de là à lui reprocher de parler des colonies actuelles relève de l'utopie !

L'expérience du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage créé sous Chirac devrait nous interroger. Elle a été, comme on le sait, confiée à la nièce du talentueux avocat du FLN Gisèle Vergès qui révèle dans « Spoutnik » à l'époque il y avait encore certaines possibilités. Mais très rapidement, nous nous sommes aperçus de la volonté d'imposer des entraves. Personnellement, je n'en pouvais plus, je suis partie et aujourd'hui je suis critique. Jean-Marc Ayrault, l'ancien Premier ministre, actuel président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, a récemment reconnu que l'enseignement sur l'esclavage a régressé dans les manuels scolaires. Nous n'avancons pas, nous reculons ». Comme on le constate, Gisèle comme Stora ont été tour à tour, instrumentalisés par cette régression dont parle Jean-Marc Ayrault à juste titre,

qui est liée indubitablement à ce racisme nourri, abreuvé par le système colonial qui perdure.

«Nous allons mourir, préservez notre mémoire» (Didouche Mourad)



Par Habib Si Afif

Célébrer la Journée du chaïd à sa juste symbolique, c'est se rappeler au bon souvenir de ceux qui ont placé les idéaux d'indépendance et de justice au-dessus de toute autre considération et qui ont dit "STOP" à l'occupation et l'humiliation et pour que souffle sur notre belle Algérie meurtrie un grand vent de liberté et de prospérité. Peut-on oublier 10 millions de martyrs dont un million et demi pendant la seule Révolution de Novembre 54 et dont l'empreinte indélébile restera gravée à jamais dans notre histoire qui est le ciment de notre unité nationale.

Se remémorer le souvenir des artisans de l'émancipation nationale, c'est immortaliser leurs sacrifices et pour qu'on n'oublie pas que ce sont des hommes et des femmes (ces chouhada) qui nous permettent aujourd'hui de vivre libres, sur une terre qui nous appartient, délimitée par nos aïeux qui n'ont jamais été des envahisseurs. Il y eut des Algériens d'une autre stature pour faire l'Histoire de leur pays, et ils l'ont fait. Ces hommes se soulevèrent pour revendiquer l'indépendance nationale, mais face à la fin de non-recevoir de l'occupant, ils prirent les armes pour s'affranchir du joug colonial, au prix hélas de lourds sacrifices.

C'est quoi une journée de commémoration pour une nation, c'est juste un instant consacré à une pensée collective sur un moment de son histoire. Un fils peut faire le deuil de son père tombé au champ d'honneur, une nation ne peut pas, et ne doit pas faire le deuil de ses enfants martyrs auquel cas, elle travestit sa mémoire et elle se perd à jamais.

Chaque région du pays (Sahara, Dahra, Ouarsenis, Mitidja, Bibans, Aurès ...) a vécu la douloureuse épope du combat libérateur, en témoignent les stigmates des âpres luttes et souffrances endurées 132 années durant (1830/1962) par tout un peuple.

Février restera une date marquante tout au long du combat du peuple algérien pour le recouvrement de sa liberté et aura été à travers la glorieuse lutte de libération nationale un mois fécond en

événements à l'exemple de la création de l'Organisation secrète (OS), des grèves de 8 jours des commerçants (1957) et des détenus, de celle des zones interdites et de l'isolement des frontières, des bombardements de Sakiet Sidi Youssef (1958), fief des réfugiés algériens en Tunisie, des essais nucléaires français 'gerboise bleue' à Reggane au Sahara (1960), de l'examen de la question algérienne à l'ONU ou encore le premier congrès des enfants de chouhada qui a vu la naissance de leur organisation nationale (ONEC) en février 1989 à Alger.

Le 18 de ce mois est donc là pour nous le rappeler et sonner l'hallali de la léthargie et de la gaébie intellectuelle et de l'insouciance du temps qui file. Chaque histoire racontée, chaque film projeté, chaque fresque ou stèle érigée, chaque musée inauguré tirera le citoyen d'abord de la torpeur dans laquelle il se trouve depuis fort longtemps si ce n'est pas ... du néant.

Publier l'histoire d'une nation, c'est la pérenniser dans ses valeurs humaines nobles et pour nous, ce sont tant de valeurs puissantes pour l'essentiel dans l'authenticité de notre identité. Cette écriture tant galvaudée peine à s'écrire en dépit des routiniers et récurrents slogans creux braillés à tue-tête, à l'occasion de nombreux événements du reste ou témoignages d'acteurs encore en vie recueillis ça et là à l'occasion des fêtes et dates commémoratives.

Enfin, et pour rappel, je ne conclus pas sans rappeler, hélas, que l'installation sur la RN 11 de plaques indicatrices de signalisation des sites historiques, à l'exemple des grottes des Ouled R'yah à Nekmaria où ont été enflamés par le sinistre général Pélissier 1.200 Algériens en 1845, ou encore du musée de Sidi-Ali ex-sinistre camp de concentration et de la mort de Casaigne où périrent sous la torture 3.300 internés réclamés tous azimuts depuis déjà 2008, n'a toujours pas été concrétisée nonobstant toutes les promesses même faites confirmant de facto une politique de l'oubli qui ne dit pas son nom.

BOUIRA

Logement: relance des chantiers LSP et LPA

Tous les projets de logements de type socio-participatif (LSP) et promotionnel aidé (LPA) « ont été relancés à Bouira », et ce après un retard dû essentiellement à des contraintes techniques, administratives et à des litiges, a annoncé dimanche, le wali Lekhal Ayat Abdeslam.

Dans un communiqué remis dimanche à la presse, le premier magistrat de la wilaya a tenu à rassurer les souscripteurs quant à la relance de tous les chantiers LSP et LPA, à Bouira, pour répondre à la demande enregistrée. « Tous les chantiers LSP et LPA ont été relancés après la levée de toutes les contraintes administratives, techniques et de litiges », a assuré M. Lekhal Ayat. Quant aux projets dont les dossiers ont été introduits en justice, à l'image du chantier des 109 unités LSP à Raffour (est de Bouira), et le projet des 80 loge-

ments promotionnels aidés à Lakhdaria (ouest) ainsi que les 30 autres unités du même type (LPA) à Bordj Khris (sud), le même responsable a tenu à préciser qu'ils seront, tous, relancés une fois qu'une décision de justice soit prise. Par ailleurs, une rencontre devra réunir prochainement le chef de l'exécutif avec les différents services concernés pour examiner l'évolution de ces projets de logements en cours de réalisation à Bouira. « Cette rencontre se déroulera dans les prochains jours avec la participation des services administratifs, techniques, ainsi que les promoteurs publics et privés et des représentants de souscripteurs des programmes LSP (Logement socio-participatif), et LPA (logement promotionnel aidé) », est-il précisé dans le communiqué de la wilaya. Ainsi, les représentants des souscrip-

teurs de ces deux programmes de logements (LSP et LPA) sont appelés à se rapprocher de la cellule d'écoute et du suivi mise en place, au siège de la wilaya. Une autre rencontre devra aussi regrouper prochainement M. Lekhal Ayat avec les souscripteurs des programmes de l'Agence de l'amélioration de logement (AADL). « Cette rencontre aura lieu dans les prochaines semaines, en présence des représentants des souscripteurs du programme AADL afin de faire la lumière sur l'évolution des projets », a expliqué le wali dans le même communiqué. Jeudi dernier, des dizaines de souscripteurs au programme 2013 de l'AADL ont observé un sit-in devant le siège local de l'Agence AADL pour dénoncer et protester contre le retard enregistré dans la réalisation et la distribution de leurs logements.

Des protestations pour le raccordement au gaz naturel

Farid Haddouche

Les habitants des villages de Dghafla, Douaouda, Ouled Bouzid et Ouled El Hadj Ali, relevant de la commune d'El

Hachimia, située à une vingtaine de kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya, se sont rassemblés, dimanche dernier, dans la matinée, devant le siège de la daïra d'El Hachimia. La protestation des villageois mécontents, s'articule essentiellement, autour de la revendication du gaz naturel, dont ils réclament le raccordement de leurs habitations au réseau gaz.

TIZI OUZOU

Parc national du Djurdjura : appel à l'arrêt du braconnage

Un appel à l'arrêt de l'activité de braconnage dans le Parc national du Djurdjura (PND), au sud de Tizi-Ouzou, a été lancé dimanche, par les responsables de cette aire protégée afin de sauvegarder la faune locale dont certaines espèces sont en voie de disparition. « En plus du fait que le PND est une zone protégée où la chasse est strictement interdite, nous sommes en période de reproduction de plusieurs espèces », a indiqué, à l'APS, Mehdi Abdelaziz, responsable du secteur de Tala-Guilef, soulignant, que « la période de la chasse est fermée depuis la mi-janvier dernier ». « Le phénomène de braconnage a été constaté à différents endroits du parc, ces derniers jours, mais la vaste superficie de l'endroit, le personnel ainsi que les moyens

réduits dont nous disposons nous empêchent d'assurer une couverture de l'ensemble du territoire du parc », a-t-il ajouté.

Le responsable a rappelé, à ce propos, que « plusieurs espèces, jadis existantes dans ce parc, ont disparu à cause de ces pratiques », citant l'exemple du mouflon à manchettes dont l'extinction a été le fait du braconnage. Le parc national du Djurdjura renferme 398 espèces dont 138 d'oiseaux, 23 rapaces, 18 diurnes et 5 nocturnes, 30 espèces de mammifères dont 5 ont disparu à l'exemple du lion de l'Atlas et du mouflon à manchettes, 20 espèces de reptiles et 213 d'insectes.

Sur un autre chapitre, M. Mehdi a également déploré « le comportement inélégant de certains randonneurs qui ne se sou-

cient pas de la salubrité des lieux », indiquant que pas moins de 70 tonnes de déchets ont été collectées lors de 2 opérations de nettoyage, en juillet et septembre derniers. Avertissement, dans le même sillage, contre le danger encouru lors des campings sauvages et les randonnées, surtout en cette période, le responsable du secteur de Tala-Guilef a déploré le fait que « certains randonneurs tentent de défier les lois de la nature en s'aventurant dans des endroits où ils exposent leurs vies au danger ». « Même si aucune perte humaine n'a été enregistrée, plusieurs blessés ont été secourus, ces derniers temps, dont certains in extremis, à cause du relief et des conditions d'accès très difficiles » a fait savoir Mehdi Abdelaziz.

ALGER

Impliquer les Associations dans la sauvegarde de La Casbah

La Fondation Casbah d'Alger (2013). La situation de La Casbah s'est aggravée et compliquée davantage après le lancement des opérations de réaménagement, en 1985 et le début des opérations de maintien non étudiées, voire non conformes aux normes par les entreprises d'entrepreneuriat. Cette succession d'événements a mené à la démolition des quartiers et de lots en entier, pour ne citer que les quartiers situés à « Zoudj Ayoune, Soustara, Souk El Djemâa », devenus des espaces vides toujours pas aménagés malgré leur valeur historique. M. Hachi a pointé du doigt, dans ce sens, le chevauchement des modes de gestion dans les opérations d'aménagement dans les différents sites historiques et vieilles bâties, à La Casbah, menées par des entreprises sous tutelle du ministère de la Culture et les services de wilaya d'Alger. « Le plan des secteurs préservés visant le réaménagement du centre historique de la ville entrave les opérations d'intervention dans le tissu urbain de La Casbah », a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Abdelkrim Ziani, membre de la Fondation Casbah, a passé en revue le passé séculaire de cette ville, considérée comme un espace urbain vivant témoin de l'histoire mémorielle collective algérienne et du génie civil local, mettant en avant les efforts déployés par les membres de la Fondation en vue de « protéger la ville séculaire et réhabiliter ce centre historique ». A l'occasion de cette manifestation coïncidant avec la Journée nationale de La Casbah, un musée a ouvert ses portes pour permettre aux visiteurs de s'informer, via des photographies, sur les martyrs parmi les enfants de La Casbah qui sont tombés au champ d'honneur, pour recouvrir l'indépendance.

Plaidoyer pour le multilinguisme dans les écoles

L'apprentissage d'autres langues à l'école ne constitue pas une « menace pour la langue maternelle » des apprenants, ont souligné, dimanche à Alger, des universitaires plaidant pour la mise en œuvre d'une politique éducative ouverte sur le monde. S'exprimant, lors d'une rencontre organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, Khaoula Taleb Ibrahimi, linguiste et professeure à l'Université d'Alger, a affirmé que l'apprentissage d'autres langues à l'école, ne constitue pas une « menace pour la langue maternelle des apprenants mais plutôt un facteur favorisant l'inclusion dans l'éducation et la société ». Pour elle, l'école permet de s'ouvrir sur les sciences et les cultures du monde entier, en plaident à ce titre pour une « politique éducative », ouverte sur le monde et les sociétés développées, et pour une rupture avec les « idéologies stériles ». L'école, appuie-t-elle, est un « instrument de libération » et un « creuset » pour l'apprentissage des langues

et des savoirs et cultures qu'elles véhiculent. Khaoula Taleb Ibrahimi a noté que l'accès aux connaissances et savoirs, exprimés dans les différentes langues, repose sur l'enseignement multilingue, incluant les langues nationales. Pour sa part, l'enseignant universitaire, Abderazak Dourari, a focalisé sa communication sur l'importance du « plurilinguisme précoce » qui, argue-t-il, permet un apprentissage rapide des autres langues.

Plaidant pour la mise en œuvre de programmes d'enseignement en langues maternelles, l'universitaire appelle à l'introduction, dans les écoles, des savoirs et sciences en tenant compte de la langue maternelle des apprenants. Proclamée en novembre 1999, la Journée internationale de la Langue maternelle est célébrée le 21 février de chaque année pour encourager la conservation et la défense de toutes les langues parlées par les peuples dans le monde entier. Le thème choisi pour l'année 2021 est de « promouvoir le multilinguisme pour l'inclusion dans l'éducation et la société ».

Horaires des prières pour Alger et ses environs

11 rajab 1442

El Fedjr 06h01	Dohr 13h02	Assar 16h10	Maghreb 18h40	Icha 19h58
--------------------------	----------------------	-----------------------	-------------------------	----------------------



TÉBESSA

Un mort et 6 blessés dans 2 accidents de la route

Ali Chabana

La Protection civile de la localité de Morsott, située à 35 km au nord de Tébessa est intervenue, dimanche dernier, suite un accident de la route surve-

nu sur la RN 16, causant la mort d'une personne âgée de 28 ans et des blessures à 3 autres passagers (24-31 ans), après la collision entre un véhicule léger et un poids lourd. Sur le même axe routier de la RN 16, l'unité de la Protection civile d'Elma Labiod, 25 km à l'est du chef-lieu a secouru 3 blessés (24-28 ans), qui furent évacués aux urgences médicales, après le renversement de leur voiture, a-t-on indiqué dans le communiqué de la DPC.

EL-OUED

Exportation de 26 tonnes de pommes de terre vers l'Espagne

Une quantité de 26 tonnes de pommes de terre a été exportée depuis la wilaya d'El-Oued vers l'Espagne, via le port d'Alger, a-t-on appris, dimanche, de la Chambre de l'Agriculture (CA) de la wilaya d'El-Oued. Cette opération d'exportation s'insère au titre des efforts du secteur de l'Agriculture de la wilaya visant l'ouverture de nouveaux marchés extérieurs pour le produit agricole national, et la diversification des ressources alternatives aux hydrocarbures, a indiqué le président de la CA d'El-Oued, Ahmed Achour. Intervenant en cette conjoncture exceptionnelle, marquée par la

propagation de la pandémie du Coronavirus, cette opération est le fruit du programme de vulgarisation agricole arrêté par la chambre en question pour assurer l'accompagnement logistique des agriculteurs et établir des canaux de contact avec les opérateurs pour exporter le surplus des produits, a-t-il expliqué. L'exportation des produits agricoles font partie des alternatifs optés par la Chambre et les autres organismes eu égard à son rôle dans l'encouragement des jeunes à se déployer dans l'investissement agricole, créateur de richesses et d'emplois et levier de l'autosuffisance alimentaire,

a ajouté le même responsable. De son côté l'opérateur Abderezak Mokrani, également chef d'entreprise d'exportation des produits agricoles, a fait savoir que cette cargaison de pomme de terre est la première du genre, cette saison, pour être suivie, à la fin du mois de mars prochain, d'autres opérations de commercialisation de 800 tonnes du produit, avec une moyenne de 6 conteneurs par semaine.

Lon relève que les opérations de conditionnement et d'emballage du produit destiné à l'exportation sont assurées par l'unité d'El Oued des entrepôts frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit).

JIJEL

Une nouvelle trémie

L'Assemblée populaire de la commune (APC) de Taher (20 km au sud-est de Jijel) a alloué une enveloppe financière de plus de 250 millions de DA pour l'achèvement d'une nouvelle trémie au centre-ville et la réhabilitation de l'ancien tunnel à l'entrée-est de la même commune, dans le but de mettre un terme à l'asphyxie de la ville et fluidifier la circulation, a indiqué dimanche, le président de cette collectivité locale, Abdelouahab Yahiaoui. Dans ce contexte, le même responsable a affirmé à l'APS qu'une enveloppe financière de plus de 250 millions de DA a été accordée pour la concréétisation de « 2 opérations importantes », une trémie dans la cité

cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour concréétiser l'opération. Selon M. Yahiaoui, les travaux devraient commencer « prochainement » pour réaliser une nouvelle trémie dans le quartier Zaâmouche, considéré comme un « point noir » en raison de la densité du trafic automobile pour une enveloppe financière d'environ 130 millions de DA. L'édile a révélé, enfin, que 2 investisseurs ont exprimé leur souhait de réaliser un parking à étages, à l'entrée de la ville, et dont la demande sera étudiée par les autorités locales, ce qui permettra, dit-il, si le projet se concrétise, de réduire significativement le problème du stationnement.

EL TARF

Dix-huit bureaux de poste rénovés

Pas moins de 18 bureaux de poste ont été rénovés en 2020, à travers plusieurs localités relevant de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre d'un programme de réhabilitation, a indiqué, dimanche, la directrice locale de la Poste et des Télécommunications (DPT). L'opération vise à améliorer le service public et les conditions de travail des agents des différents bureaux de poste de cette wilaya frontalière, a précisé, à l'APS, Mme Sonia Kadi. Les travaux de réhabilitation ont ciblé, a-t-elle soutenu, divers bureaux de poste dé-

pendant, entre autres, des communes frontalières d'Oum T'boul, Raml El Souk, Chihani, Ain Karima, El Chatt, Dréan, El Ayoune, Zitouna Bougous, El Tarf et Boutheldja centre où le bureau, ayant fait l'objet de « récents travaux » de rénovation, pour un montant de plus de 16 millions de DA, ont été rouverts dans le cadre de la commémoration de la Journée du Chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année.

De meilleures conditions de travail et prestations sont assurées par ce bureau de poste à forte

concentration de la population, a-t-on signalé. Des citoyens rencontrés dans certains bureaux de poste rénovés, ont affiché leur satisfaction vis-à-vis des conditions d'accueil de « qualité » assurées, notamment en cette période de conjoncture sanitaire liée à la propagation du coronavirus. Distanciation et port du masque de protection sont respectés, a-t-on indiqué, par les clients dont le nombre a atteint, en période de retrait des pensions, près de 2.000 par jour, selon les explications fournies par des cadres de ce poste.

ANNABA

Plus d'un milliard de dinars pour les zones d'ombre

Une enveloppe financière de plus de 1,3 milliard de DA a été octroyée, au titre de l'exercice 2021, pour le financement de 159 opérations de développement des zones d'ombre de la wilaya d'Annaba, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Ce montant est destiné au financement des actions d'urgence de prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre en matière d'alimentation en électricité et gaz, d'éclairage public, de réalisation et réhabilitation de tronçons routiers, de cantines sco-

laires et de requalification de classes de cours et salles de soins, a-t-on indiqué. Il a précisé que 40 opérations concernent la réalisation et la réhabilitation de tronçons routiers, 59 pour l'approvisionnement en eau potable, 25 pour le raccordement au réseau d'électricité tandis que le reste des opérations, portera sur l'amélioration des conditions de scolarisation, la réalisation de stades de proximité et d'espaces pour jeunes, l'élimination de risques naturels et l'aménagement de réseaux d'assainissement. L'ensemble des communes de la wilaya

qui totalisent pas moins de 110 zones d'ombre, bénéficieront de ces opérations et ce, à travers « une répartition équitable » des programmes de développement et de prise en charge des préoccupations des habitants des localités reculées et enclavées, a-t-on assuré.

En 2020, des localités reculées des communes de Chetaïbi, Seraïdi, El Eulma et Ain Berda ont bénéficié de plusieurs opérations de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité outre le renforcement du ramassage et cantines scolaires, est-il indiqué.

OUARGLA

Formation de fonctionnaires des Collectivités locales

Pas moins de 90 fonctionnaires des personnels des Collectivités locales de Ouargla et Hassi Messaoud ont bénéficié, en 2020, d'une formation de perfectionnement à l'Institut de formation des entreprises, relevant de la Chambre du commerce et de l'industrie 'CCI-Oasis' de Ouargla, a-t-on appris dimanche, des responsables de la Chambre.

Les stagiaires, tous grades d'administration confondus, ont suivi des cours théoriques et pratiques dans la gestion locale, technique et urbaine, l'in-

formatique, gestion des entreprises publiques leur permettant de se perfectionner et d'assurer une gestion performante, a précisé le président de la CCI-Oasis, Sadek Khelil. Retenue au titre de la convention signée entre la Chambre précédente et les différents services d'administration, cette formation s'assigne comme objectifs le perfectionnement du travail administratif des personnels des organismes, a expliqué le responsable. La chambre entend signer d'autres conventions avec les secteurs de la Justice, des Transports, du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), d'Algérie-Télécom, l'Agence foncière et autres, en vue de tirer profit des sessions de formation fiable pour les employeurs et les employés, selon la même source. La CCI-Oasis dispose de deux instituts de formation des entreprises (Ouargla et Touggourt), équipés en moyens pédagogiques nécessaires, et encadrés par 18 employés, corps administratif et enseignant, a-t-on signalé.

Plus de 6.600 logements AADL distribués «avant la fin du 1er semestre 2021»



Au total, 6.626 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) seront distribués à Constantine «avant la fin du premier semestre 2021», a indiqué dimanche, le directeur régional de cet organisme Mohamed Nadjib El Aymèche.

Avec la distribution de ce quota de logement, Constantine «aura clôturé» le dossier du logement AADL, a fait savoir le même responsable rappelant que plus de 9.500 unités

similaires avaient été déjà distribuées à Constantine, dont 7.000 logements durant l'année 2020.

Sur les 6.626 logements AADL devant être remis à leurs bénéficiaires avant la fin du premier semestre de l'année en cours, 3.880 unités sont implantées au pôle urbain intégré de Retba dans la commune de Didouche Mourad et le reste du quota est réparti entre les communes d'El Khroub et la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on souligné.

Selon le même responsable, le

quota de logement AADL à distribuer à Retba sera livré par îlot pour permettre aux bénéficiaires de prendre possession de leurs logements dans les meilleurs délais possible, ajoutant que le chantier de réalisation «tire à sa fin» et «ne reste que des retouches de finition».

La wilaya de Constantine avait bénéficié dans le cadre du programme AADL d'un projet de réalisation de 16.150 unités dont plus de 60% avait été réceptionné et remis à leurs bénéficiaires, a-t-on encore rappelé.

Plaidoyer pour une reprise «balisée» des interventions chirurgicales

Les participants au premier Webinaire de la Société algérienne de chirurgie endocrinienne et viscérale (SACHEV) consacré à la problématique de prise en charge chirurgicale des malades en période de Covid-19, tenu samedi après-midi par visioconférence, plaident en faveur d'une «reprise balisée des interventions chirurgicales des pathologies endocriniennes», a indiqué à l'APS le président de cette association.

«Ce Webinaire a constitué une occasion pour mettre l'accent sur la nécessité de reprendre l'activité chirurgicale, avec des balises toutefois, notamment à travers la mise en place de circuits de prise en charge des patients pour que l'arrière des opérations chirurgicales cesse d'augmenter», a affirmé le Pr. Messaoud Bendridi, éga-

lement chef de service de chirurgie de l'établissement hospitalier de Didouche Mourad (Constantine). Selon le président de la SACHEV, «il devient urgent de reprendre les interventions chirurgicales des pathologies endocriniennes et viscérales notamment, et ce, en prenant en considération la sécurité du malade et sa survie, au regard du déclin des cas de contaminations par la Covid-19 en Algérie».

Pr. Bendridi a fait état, dans ce contexte, d'une instruction ministérielle adressée aux directeurs de la santé en vue de relancer les interventions chirurgicales dans les établissements de santé publique, citant à cet effet le cas du service de chirurgie de l'hôpital de Didouche Mourad, réquisitionné pour la prise en charge des malades atteints de Covid-19, mais qui accueille, se-

lon lui, «entre 0 et 4 malades depuis environ quatre mois». En cette période sanitaire inédite, cette association vise à explorer les stratégies de prise en charge chirurgicale des pathologies endocriniennes, digestives et viscérales afin d'éclairer les chirurgiens sur la meilleure démarche thérapeutique à même d'assurer au patient et au personnel soignant une sécurité du parcours de soins et d'optimiser les résultats du traitement sans perte de chance de survie», a souligné la même source.

La SACHEV compte 27 membres fondateurs, en majorité de jeunes chirurgiens du secteur public et privé, issus de 17 wilayas du pays dont Béchar, Adrar, Tissemsilt, Oran, Alger, Bordj Bou Arreridj, Batna, Ain Temouchent et Constantine, a-t-on indiqué.

Une étudiante meurt d'une crise cardiaque sur le campus

A. Zerzouri

Une étudiante de 20 ans est décédée des suites d'une crise cardiaque sur le campus Zerzara, ce lundi 22 février dans la matinée.

Le médecin de la Protection civile a confirmé le décès par arrêt cardia-

que lors d'une intervention de secours opéré aux environs de 8h, indique un communiqué de ce corps constitué.

Les secours ne seront d'aucun effet, car la victime a succombé avant leur arrivée sur le lieu du drame.

Les sapeurs pompiers évacueront le corps de victime vers la morgue

du CHU Constantine, ajoute la même source.

La triste nouvelle a fait planer une très forte émotion au sein des étudiants à travers l'université Mentouri et bien au-delà après avoir relayé la nouvelle de ce décès tragique sur les réseaux sociaux.

Algérie Télécom Plus de 2.682 km de fibre optique installés en 2020

Plus de 2.682 km de réseaux de fibre optique ont été installés à travers divers quartiers de la wilaya de Constantine au titre de l'exercice 2020, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom. «La mise en place du réseau de fibre optique qui figure parmi les principales missions menées par Algérie Télécom afin de permettre à un maximum de la population de bénéficier des offres ultramodernes IDOOM ADSL et IDOOM fibres a donné lieu en 2020 à la pose de plus de 75 km de fibre optique portant la boucle locale à 2 682,92km», a-t-on précisé.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la modernisation des anciens réseaux par le FTTH ainsi que sept nouveaux équipements FTTC/FTTB, a-t-on souligné, relevant qu'un programme de modernisation des équipements d'accès, en cours d'exécution par les services de la direction opérationnelle, sera achevé «le premier trimestre de l'année 2021».

Soulignant qu'un plan d'action a été établi par la direction opérationnelle d'Algérie Télécom.

Dans les zones d'ombre où l'option 4G LTE constitue une solution efficace, il a été procédé à l'installation et à la mise en production de neuf (9) équipements de type ENOD B, permettant à un nombre important d'habitantes de ces régions de bénéficier des services technologiques de l'information et de télécommunication, a-t-il affirmé, notant que cette opération a contribué à porter le nombre de ces équipements à 59 totalisant une capacité globale de 43.660 accès.

Le développement du réseau a connu la mise en service de deux nouveaux optical line terminal (OLT) d'une capacité de 2x17000 accès auquel ont été reliés 3 360

Formation sur la conception et la couture des habits traditionnels

Une session de formation des techniques de conception et de couture des habits traditionnels, a été organisée dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a indiqué dimanche à l'APS, le directeur de la CAM, Ali Rais.

Première du genre à l'échelle locale, la formation qui a ciblé 25 jeunes artisans de diverses communes de la wilaya, est inscrite dans le cadre des activités programmées par les services de cet organisme, au titre de l'exercice 2021, a souligné le même responsable.

Des cours pratiques et théoriques liés à ce domaine, ont été dispensés la semaine dernière, au siège de la CAM, par des maîtres artisans ayant une expérience professionnelle de plus de 40 ans, a indiqué le représentant du secteur local de l'artisanat.

Ce cycle de formation, a précisé M. Rais, permettra à des artisans de bénéficier des attestations de qualification délivrées par la CAM, qui ouvriront droit à l'obtention de la carte d'artisan, rappelant que deux sessions régionales sur la dinanderie d'art ont été organisées le mois de janvier dernier en faveur d'une cinquantaine d'artisans issus de différentes régions du pays.

Ce stage de formation, financé par la CAM vise la promotion des produits artisanaux locaux, la sauvegarde des métiers menacés de disparition et l'enrichissement des connaissances des jeunes désireux d'investir dans ce créneau d'artisanat traditionnel, a affirmé le même responsable.

A signaler que pas moins de 1.749 artisans spécialisés dans l'habitat traditionnel, activant dans les différentes communes de la wilaya de Constantine, sont actuellement adhérents à la CAM, selon les dernières statistiques établies par les mêmes services.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

11 rajab 1442

El Fedjr 05h48	Dohr 12h48	Assar 15h57	Maghreb 18h27	Icha 19h44



Un nouvel incendie au bidonville la «CUMO» Enième appel des habitants pour accélérer le processus de leur relogement

Au lendemain de l'incendie qui a ravagé un chalet dans le bidonville de l'ex-résidence universitaire la «CUMO» à Es-Senia, des habitants du site ont lancé un énième appel au wali d'Oran en vue d'accélérer le processus de leur relogement.



J. Boukraâ

Selon le représentant des familles, les habitants du bidonville devaient faire l'objet d'un relogement le mois de février dernier, mais jusqu'à présent rien n'a été fait.

« Lors d'un exposé sur le programme de l'Habitat de la wilaya d'Oran présenté à l'ex-wali d'Oran, le DG de l'OPGI avait annoncé la réception de plus de 1.000 logements sociaux dans la commune de Béthioua, au courant du mois de février 2020.

Le même responsable avait indiqué que ces logements seront destinés aux habitants des bidonvilles de l'ex résidence universitaire la «CUMO» et le bidonville de Kara, tous deux situés dans la commune d'Es-Senia, mais jusqu'à aujourd'hui nous n'avons toujours pas été relogés », assure notre interlocuteur. « Une commission technique a recensé toutes les familles, le mois de septembre 2017 et on nous avait promis des logements avant la fin de l'année 2018, mais pour le moment nous n'avons rien vu venir », souligne notre interlocuteur.

Ce dernier assure qu'après les opérations de relogement qui ont touché les grands bidonvilles de Aïn El-Beida et Cheklaoua, les habitants du bidon-

ville de l'ex-résidence universitaire la «CUMO» d'Es-Senia, avaient adressé une correspondance aux différents walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya pour leur demander d'inscrire leur site dans le programme des relogements. « La wilaya d'Oran a entamé une vaste opération de relogement qui a touché de nombreux bidonvilles, nous espérons être parmi les familles bénéficiaires. Malheureusement jusqu'à présent nous n'avons rien vu venir.

Nous craignons d'être oubliés, malgré les promesses qui nous ont été faites », assure le même interlocuteur. Il affirme encore que la situation ne cesse de se dégrader et les habitants ont peur de passer un autre hiver dans ce bidonville. « Chaque hiver, le nombre de malades augmente, notamment chez nos enfants à cause des conditions de vie déplorables, suite froid et l'insalubrité », poursuit le représentant des familles.

Dans leur correspondance, les habitants du site ont tenu à rappeler le dernier sinistre qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes. « Il y a quatre mois, un incendie a déjà ravagé une partie des chalets et le risque est toujours omniprésent », affirme-t-il. Il y a lieu de rappeler qu'au lendemain du

premier sinistre, en 2017, une vingtaine de familles ont été recasées dans une base de vie de la Setram, dans des conditions qui ne diffèrent en rien du bidonville dans lequel elles vivaient.

Les représentants de ces familles avaient reçu des promesses au lendemain de cet incendie pour la prise en charge de leur cas, dans les plus brefs délais. Plus de 20 autres familles se sont retrouvées sinistrées avant-hier suite à l'incendie qui ravagé un autre chalet. A maintes reprises, les habitants de la CUMO avaient organisé des rassemblements de protestation devant le siège de la daïra d'Es-Senia pour exiger leur relogement.

Il y a quelques mois les familles habitant le bidonville de l'ex-CUMO avaient bloqué l'axe routier entre Es-Senia et l'aéroport d'Oran, non loin de la clinique Kara. Les protestataires ont exigé d'être relogés, après avoir été victimes d'un incendie.

Les familles occupant des chalets et des baraqués de fortune, érigés à l'ex-résidence universitaire, relevant de la commune d'Es-Senia, avaient à maintes reprises, lancé des SOS de détresse au chef de l'exécutif de la wilaya, dans le but de pouvoir disposer de logements décents lors des prochaines opérations de relogement.

Reconstitution de salaires, primes de cessation de travail... Les agents de la sûreté interne de Sonatrach obtiennent gain de cause

K. Assia

Une bonne nouvelle pour les agents de la sûreté interne relevant de l'activité LRP et LPS après l'accord signé entre la direction générale de Sonatrach et le Syndicat national pour la prise en charge et la satisfaction de plusieurs revendications formulées par le personnel. En effet et selon le représentant du collectif, on saura que les solutions apportées dans cet accord sont une véritable bouffée d'oxygène pour tous les travailleurs qui depuis des années ont toujours appelé l'aide des responsables pour se pencher sur leurs cas.

Ainsi et comme première résolution faite, la reconstitution des salaires, une des principales revendications du collectif. Dans ce registre, toutes les primes seront intégrées dans les salaires de base du personnel, au grand soulagement

des contractuels qui ont, à maintes reprises, réclamé l'alignement de leurs salaires sur celui des agents à durée indéterminée. Autre réponse apportée également est la prime de cessation de relation de travail qui a été également revue grâce au rajout des années d'expérience. Celles-ci seront désormais intégrées dans cette prime.

Les agents peuvent également bénéficier de médailles de gratification et de fidélité, au même titre que leurs collègues permanents.

Tout en saluant et en remerciant le Syndicat national et les responsables de la direction générale de Sonatrach pour la prise en charge de leurs doléances, le collectif se dit apaisé grâce à ce pas positif franchi dans l'intérêt des travailleurs.

Des rallongements de contrats sont également prévus pour les travailleurs

contractuels et qui passeront de 5 à 10 ans. Notons que les agents de la sûreté interne relevant de l'activité LRP et LPS avaient observé, en début du mois, un sit-in devant le siège du pôle aval, pour dénoncer leur désarroi et réclamer la satisfaction de leurs revendications socio professionnelles. Ils avaient déploré le retard de la commission SIE (sûreté interne de l'établissement) à communiquer les résultats de son travail alors qu'elle a repris son activité, en octobre dernier. Celle-ci devra selon le représentant du collectif apporter des solutions aux doléances soulevées par les agents de la sûreté interne.

Les contestataires ont réclamé leur titularisation, l'alignement de leurs salaires sur celui des agents à durée indéterminée, une allocation de fin de carrière et non une prime de cessation de relation de travail.

Lutte contre la commercialisation des produits pyrotechniques Près de 200.000 pétards saisis par la police en 2020

K. A.

Un total de 191.843 unités de pétards et de produits pyrotechniques ont été saisis par les services de la sûreté d'Oran de la période allant du 26 septembre au 23 octobre 2020, selon un bilan dressé par ce corps sécuritaire.

A l'approche des fêtes du Mawlid Ennabaoui, les services de la police ont effectué 31 opérations et ce, dans le cadre de la lutte contre la commercialisation de ces pétards et un important plan d'action a été mis en place, apprend-on. Ces opérations de contrôle visent le plus souvent les marchés où ils sont commercialisés par des vendeurs à la sauvette. Dans ce registre, on saura que 50 personnes ont été interpellées et ont fait l'objet de procédures judiciaires. Par ailleurs et afin

de lutter contre la contrebande de ces produits dangereux et interdits, les services de la sûreté ont pris part à 19 opérations mixtes organisées conjointement avec la gendarmerie, les douanes, la protection civile et 556 individus impliqués ont été interpellés.

Ces opérations ont permis de contrôler 1.337 véhicules et motos. Ces produits prohibés et de contrebande sont introduits de manière illégale dans le pays. Il s'agit de produits dangereux et nuisibles pour la santé du citoyen, notamment les enfants. La vente des produits pyrotechniques est interdite par la loi algérienne, en raison des dangers qu'ils représentent. Plusieurs cas d'accidents notamment des brûlures parfois graves et même des incendies ont été occasionnés par l'explosion de ces produits.

Chambre de l'artisanat et des métiers Près de 3.000 artisans bénéficient de la prime Covid-19

J. Boukraa

Dans le cadre des efforts consentis par les autorités publiques pour prendre en charge les effets de la pandémie du nouveau coronavirus, et en parachèvement de l'opération d'octroi d'allocations d'aide financière, la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'Oran a enregistré le dépôt de 2.040 dossiers d'artisans pour bénéficier de l'allocation de solidarité dans sa deuxième phase fixée à 30.000 DA par mois. Une liste de 1.956 artisans éligibles à cette aide financière a été élaborée par la commission d'études des dossiers composée également de la Caisse des assurances pour les non-salariés (CASNOS). Il s'agit des professionnels des petits métiers, dont l'activité a été suspendue en raison du confinement sanitaire, et qui sont éligibles à l'aide financière octroyée dans le cadre de la prise en charge des effets de la pandémie (Covid-19). Cette prime de 30.000 DA par mois est à verser pendant trois mois dans le cadre de l'aide apportée par les autorités aux gens de métiers. Les conditions d'éligibilité sont fixées selon la décision ministérielle datant du 12 septembre 2020, modifiée par l'ordonnance 122 du 20 octobre dernier. Pour être éligible à cette prime, le bénéficiaire doit remplir plusieurs critères : «son activité ayant fait l'objet d'un arrêt provisoire dans le cadre des mesures prises par les autorités publiques pendant le confinement sanitaire, être titulaire d'un registre de commerce ou de la carte d'artisan selon le cas ou tout autre document justifiant l'exercice de la profession. Le revenu annuel du bénéficiaire déclaré auprès des services de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés CASNOS au titre de l'année 2019 doit être au minimum de 480.000 dinars algériens. Parmi les conditions, on cite aussi le paiement régulier des cotisations sociales auprès de la Casnos au titre de l'année 2019, et la souscription au calendrier de versement des cotisations annuelles au titre de l'année 2020.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Adda Halima, 82 ans, Les Castors
Gharbi Baghdad, 72 ans, Aïn El Beida
Belatrach Fatma, 94 ans, Oran
Aliliche Achour, 65 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

11 rajab 1442

El Fedjr 06h17	Dohr 13h17	Assar 16h27	Maghreb 18h57	Icha 20h14
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Direction des Transports

Le SNAPAP brandit la menace de la grève

B. M.

Menace de grève à la direction des Transports. La section syndicale, affiliée au syndicat national autonome de l'administration publique (SNAPAP) compte hausser le ton pour dénoncer ce qu'elle qualifie de « détérioration des relations de travail, au sein de cette administration, accentuée par des conflits personnels ». Dans un communiqué rendu public, les syndicats lancent un appel au ministre des Transports pour « l'ouverture d'une enquête sur la situation socioprofessionnelle des cadres de cette direction et l'examen des rap-

orts déjà adressés au ministère dévoilant les dépassements constatés au sein de cette direction».

C'est à l'issue d'une réunion de coordination, tenue le 21 février, regroupant les représentants de l'Union nationale du personnel du secteur du transport, du secrétaire de wilaya du SNAPAP, et des représentants du bureau de la section syndicale de la direction des Transports que l'union nationale du personnel du transport, après étude de la situation socioprofessionnel des cadres de cette direction et débat sur les problèmes évoqués, a tenu à dénoncer, selon ce qui est rapporté dans le communiqué « la situation

de ces cadres durant la période de vacance du poste de directeur et ce pour une période de deux ans ». Parmi les problèmes évoqués lors de cette réunion, le retard accusé dans le versement des indemnités aux œuvres sociales de la direction ainsi qu'à certains travailleurs. Il est également question, dans ce même communiqué du « gel de toutes les décisions prises à l'encontre des cadres durant cette période de vacance du poste de directeur, arguant que « ces décisions ont été prises de façon arbitraire et non professionnelles ». Enfin, l'union appelle à la désignation d'un directeur « compétent » pour ce poste de responsabilité.

Préparatifs de la saison estivale

La commission de wilaya entame une visite d'inspection des plages



Rachid Boutlelis

Accompagnés par le chef de daïra, des membres d'une commission de wilaya ont effectué, dimanche, une visite d'inspection à la plage de St Roch, première localité du chef-lieu, et ce, dans le cadre des préparatifs de la saison estivale. Cette visite a permis de découvrir notamment la gangrène de l'illicite en termes de bâti et d'extension dans cette petite localité, autrefois réputée pour sa plage et qui est malheureusement, aujourd'hui, gangrénée par le sordide illicite en termes de bâti et d'extension. Selon les services de la daïra de Ain El Turck, toutes les plages, allant de St Rock au Complexe «Les Andalous» feront l'objet d'une visite d'inspection, pour établir un état des lieux sur leur situation, qui sera adressé au wali d'Oran. Le constat concernera le déversement des eaux usées, et surtout l'atteinte au littoral par le biais de constructions illicites sur les plages, notamment les garages à bateaux et autres gargotes de fortune. La commission aura aussi, pour mission de dresser un état des équipements en place, notamment les douches et les toilettes installées l'année dernière. Nos interlocuteurs

indiquent que les sorties ne concernent pas uniquement les plages mais aussi les communes et localités balnéaires appelées à accueillir les estivants. Il faut signaler qu'en cette période de l'année, des tentatives de constructions illicites de baraquas ou de transformation de certains garages à bateaux abandonnés, sont signalés par les habitants. Il s'agit généralement d'espaces qui peuvent être utilisés à des fins de création d'activités commerciales saisonnières. « Nous avons, à chaque fois, signalé ce phénomène qui se manifeste à la même époque de l'année, mais hélas le résultat est toujours le même.

En été, ils sont, finalement, des dizaines à s'installer sur les prestigieuses plages et être la cause de leur enlaidissement, sans que cela ne semble plus offusquer quiconque », a fait remarquer, avec une pointe de dépit, un riverain de la localité de St Germain.

Notons que ce malheureux état de fait a été, également, relevé et notifié sur un rapport de constat, établi par la Commission du Tourisme de la wilaya d'Oran, lors d'une visite d'inspection, effectuée, l'année dernière, qui a ciblé les plages de la contrée d'Ain El-Turck.

En effet, chaque été, au déplora-

ble constat de ces hideuses mesures, faisant généralement office de gargotes et autres commerces de saison, s'ajoute fort malheureusement, l'autre phénomène des supposés abris à bateaux, qui sont en réalité destinés à des activités illicites et/ou des lieux de rencontres pour des marginaux.

Un phénomène dans un phénomène, qui s'impose sur les plages de ladite municipalité, à l'instar de celles d'El Ançor et Bousfer et ce, avec tous les impacts négatifs, sur le cadre de séjour des vacanciers, engendrés à travers la perpétration de cette transgression qui porte atteinte à l'environnement.

De la petite localité de St Roch jusqu'à celle de Bousfer, aucune plage ne semble avoir été épargnée par cette infraction. Notons que les éléments de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra, ont plus d'une fois procédé à des opérations de contrôle, ayant ciblé de pseudos abris de bateaux, dans la municipalité d'Ain El Turck et ce, pour déloger des délinquants, qui y ont trouvé refuge. Des poursuites judiciaires ont été notifiées par les éléments de la PJ contre les contrevenants qui ont été interpellés, lors de ces opérations «coup de poing».

Direction régionale des douanes

Une campagne de prévention contre le cancer du sein

K. Assia

Allinstar des douanes d'Annaba et d'Alger, une journée de sensibilisation, animée par des spécialistes de la santé sur le cancer du sein, a été organisée avant-hier, par la direction régionale des Douanes d'Oran. L'opération entre dans le cadre du renforcement des actions

de proximité initiées par la direction générale des Douanes algériennes (DGD) avec pour objectif renforcer la prévention et la sensibilisation sur le dépistage précoce et la prise en charge psychologique des patients. Parallèlement à cette action, une visite a été effectuée au Centre des enfants cancéreux d'El-Hassi et ce, dans le strict respect des mesu-

res de prévention contre le Covid-19. Toujours dans le cadre de ces initiatives louables, les douaniers ont pris part à la vaste campagne de don de sang organisée au profit du Centre de transfusion sanguine et dont l'importance est indéniable afin de sauver des vies et ce, au moment où la demande sur le sang ne cesse de s'accroître.

Espaces publics

A quand la classification détaillée des espaces verts?

S. M.

turales publiques et privées ». Ils estiment également que l'exploitation commerciale de ces espaces verts aura des conséquences fâcheuses et générera des préjudices à l'écologie. Les opposants à la concession des espaces verts urbains affirment que les collectivités locales se soucient peu de la préservation du caractère écologique de ces espaces, mais elles espèrent seulement renflouer leurs caisses vides. Imposer à des citoyens de payer un droit d'entrée de 20 DA à un espace public est une violation caractérisée de la réglementation en vigueur.

« C'est inconcevable ! Même à New York, le cœur du capitalisme, les randonneurs ne payent pas un sou pour accéder au Central Park », dénonce cet Oranaïs. Le projet de concession des espaces verts pourrait ouvrir les portes à toutes sortes de dérives et certains pourront profiter de cette « brèche » pour s'accaparer ces espaces publics, avertissent des écologistes.

Les appels de la société civile pour la préservation des espaces verts, à Oran se font désormais insistantes en raison des convoitises des prédateurs du foncier. Que ce soit à Bir El Djir, à Belgaïd, à Oran-ouest ou dans les communes périphériques, les espaces verts font de plus en plus l'objet de convoitises. La tension sur le foncier à Oran a poussé certains à squatter ces espaces verts profitant du laxisme des services concernés et de l'inexistence d'un recensement détaillé de ces espaces. La dernière actualisation de l'inventaire des espaces verts à Oran remonte à 2010 dans le cadre de la loi 07/06, précise-t-on.

Service de gynécologie obstétrique de l'EHU

Près de 670 interventions chirurgicales en une année

J. Boukraa

césarienne ne concerne pas seulement la maternité de l'EHU. La césarienne est une intervention chirurgicale pratiquée, sous anesthésie générale ou locale, au cours de laquelle le bébé naît à l'aide d'une incision effectuée dans l'utérus. La naissance par césarienne peut présenter des avantages indéniables pour la mère et le bébé et même leur sauver la vie. Dans de telles situations, presque tout le monde s'accorde à dire que ses avantages l'emportent sur ses inconvénients. Cependant, dans d'autres cas, les avantages d'une naissance par césarienne pour la mère et le bébé peuvent être moins importants ou remis en doute. La césarienne est l'ultime recours des gynécologues aux accouchements difficiles, voire dangereux pour la survie de la maman ou de son bébé.

Un jeune mortellement poignardé à Es-Senia

Le corps sans vie d'un jeune homme a été découvert, hier, tôt dans la matinée, gisant sur le sol dans la commune d'Es-Senia. Selon la Protection civile, la victime âgée de 21 ans présentait une profonde plaie au thorax, a été retrouvé sur la voie publique dans le bidonville Sidi El Khiar dans la localité de Ain El Beïda, peu après 1h du matin. La dépouille a été déposée à la morgue. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

J. B.

TLEMCEN

Les moules à l'index après une intoxication

Khaled Boumediene

La vente des moules dans les poissonneries sera-t-elle provisoirement suspendue, à la suite de cas déclarés de toxi-infection alimentaire collective due à une consommation de moules ? C'est la question qui taraude l'esprit des consommateurs de la wilaya de Tlemcen.

En effet, en fin de semaine dernière, quatre personnes d'une même famille ayant consommé des moules marinières vendues dans une poissonnerie de Tlemcen ont été prises de sérieuses fièvres et nausées suivies de vomissements et de diarrhées. Parmi ces victimes, une personne en état grave, souffrant de déshydrations et de symptômes gastro-intestinaux, a été admise aux urgences médico-chirurgicales de l'hôpital « Chahid Damerdjia Tidjani » de Tlemcen.

Selon la direction du commerce, le commerçant est en infraction, pour défaut de présentation de facturation de ces fruits de mer dont aucune traçabilité de ces mollusques n'a pu être relevée par les agents des services de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce, qui ont rapidement

réagi, en multipliant leurs opérations de contrôle et de constatation des infractions sur l'ensemble des points de ventes des fruits de mer de la wilaya et ce, conformément aux dispositions de la Loi n°04-02 du 23 juin 2004, afin de prévenir d'autres risques d'intoxication alimentaire pouvant toucher les consommateurs notamment les plus fragiles. « A la suite de quatre cas déclarés de toxi-infections alimentaires dues à une consommation de moules, nous avons procédé à des prélèvements des mollusques marins au niveau de la poissonnerie mise en cause dans cette affaire de toxi-infections. »

Les analyses sur les coquillages sont en cours au niveau du laboratoire vétérinaire des services agricoles et le laboratoire du CHU de Tlemcen », a précisé un responsable de la direction du commerce.

La même source a précisé que « la direction du commerce a lancé un appel en direction des citoyens pour faire preuve de vigilance et de s'éloigner de la consommation de ces moules, d'autant plus que des informations en notre possession nous indiquent que des cas de toxi-infections alimentaires ont été également enregistrés à Oran. Il est aussi de-

mandé aux personnes qui détiendraient des coquillages concernés de ne pas les consommer et de les rapporter à notre direction. Et toutes les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant ou de se diriger vers l'hôpital ».

On apprend en outre que les fruits de mer vendus au niveau des poissonneries de la wilaya vont faire l'objet de prélèvements, en vue de procéder à leur analyse. Selon un spécialiste en épidémiologie, « les fruits de mer ayant ingéré certains dinoflagellés qui produisent la neurotoxine saxitoxine pourraient être à l'origine d'une intoxication. »

Certaines algues aquatiques produisent des toxines létales. Ces toxines sont extracellulaires ou libérées en cours de la décomposition bactérienne des proliférations d'algues. Certaines algues marines tuent des animaux aquatiques avec une neurotoxine, ou poison nerveux. Ces toxines sont parmi les plus puissantes. Les mollusques bivalves (moules, huîtres) concentrent dans leurs glandes digestives des toxines de certaines de ces algues. L'ingestion de ces fruits de mer contaminés peut provoquer des paralysies graves ».

MOSTAGANEM

L'alimentation en eau perturbée



L'ensemble des communes de la wilaya de Mostaganem enregistreront aujourd'hui une perturbation dans l'alimentation en eau potable a-t-on appris hier de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette situation concerne 32 communes à cause de l'arrêt programmé de la station de dessalement de l'eau de mer de Sonacter pour effectuer la maintenance technique périodique, a-t-on indiqué.

La distribution reprendra normalement après l'arrêt technique de 12 heures de 8 à 20 heures, une fois les travaux seront achevés, ajoute le communiqué.

Parallèlement, un programme d'urgence a été mis en œuvre depuis jeudi dernier pour assurer l'approvisionnement en eau potable pour dix communes de la partie-ouest et sud de la wilaya, suite à l'arrêt soudain de la station de traitement de l'eau relevant du cou-

loir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), a-t-on fait savoir.

Les communes d'Ain Tédelès, Kheireddine, Ain Nouissy, Fornaka, Mazaghran, Hassi Mameche, Stidia, Ain Boudinar, Oued El Kheir, Sour et Sidi Belattar, ainsi que des villages seront alimentées d'une moyenne de 11h/jour une fois tous les trois jours suivant les cas, en attendant une amélioration de la situation, selon le communiqué de l'ADE.

CHLEF

Vers la généralisation de l'enseignement de tamazight

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a annoncé dimanche l'élaboration d'un plan pour la généralisation de l'enseignement de la langue Tamazight à travers la totalité des communes de la wilaya de Chlef.

Dans une déclaration en marge d'une rencontre l'ayant réunie avec des enseignants de la langue Amazighe à Beni Haoua, au 2ème jour des festivités de célébration de la Journée internationale de la langue maternelle, le SG du HCA a fait part de l'élaboration, par ses services, en coordination avec la direction de l'éducation de Chlef, d'un «plan pour la généralisation de l'enseignement de la langue Tamazight à travers la totalité des communes de la wilaya».

«Cette démarche s'inscrit en réponse à l'en-gouement croissant pour l'apprentissage de la langue Tamazight dans la région et dans le cadre de l'engagement de l'Etat à la généralisation progressive de l'enseignement de cette langue et sa promotion», a ajouté Assad, assurant que «l'enseignement de Tamazight, qui

est effectif à Chlef, depuis 2014, aspire aujourd'hui à de nouvelles perspectives».

Le directeur de l'éducation de la wilaya, Mohamed Safou a, pour sa part, souligné que la direction œuvre en collaboration avec le HCA, « à l'élargissement de l'enseignement de Tamazight, eu égard à l'existence d'un patrimoine culturel en la matière et de la demande croissante sur l'apprentissage de cette langue», a-t-il indiqué.

Selon les chiffres présentés par ce responsable, la wilaya compte près de 1.100 élèves, répartis en 48 groupes scolaires inscrits dans les classes de langue Tamazight, à travers 15 écoles, dont l'encadrement est assuré par 11 enseignants titulaires. «Le renforcement du secteur de l'éducation par l'ouverture de nouveaux postes budgétaires, à la prochaine rentrée scolaire permettra l'ouverture de nouvelles classes pour l'enseignement de Tamazight à travers toute la wilaya», a-t-il fait savoir. A noter que la wilaya de Chlef abrite, depuis samedi, les festivités officielles de célé-

bration de la Journée internationale de la langue maternelle, à travers la tenue, à la maison de la culture du chef-lieu, d'expositions mettant en exergue différentes publications en Tamazight, outre des activités artistiques et des conférences sur la langue Amazighe et les perspectives de son développement, ainsi que sur le rôle des programmes radiophoniques dans la généralisation de l'usage de cette langue et sa promotion, entre autres. Le programme des festivités s'est poursuivi dimanche dans la ville de Beni Haoua, où le siège de l'association « Tifaouine » a abrité une exposition axée sur différentes activités en relation avec le patrimoine amazigh local.

L'enseignant universitaire (université d'Alger), Mohand Zerdoumi a animé, à l'occasion, une conférence sur « la problématique de l'acquisition et de l'apprentissage chez les enfants parlant la langue Amazighe », destinée aux enseignants de Tamazight. Un lot d'ouvrages édités par le HCA, a été, également, offert au profit de l'association «Tifaouine», pour enrichir sa bibliothèque.

TIARET

Alerte au braconnage du loup doré

El-Houari Dilmi

Ils venaient à peine de faire leur réapparition dans la région de Tiaret, des loups dorés d'Afrique ont été retrouvés massacrés par des randonneurs dans la forêt de Mezguida, sur le versant sud de la forêt du « Plateau ». Menacés d'extinction, le loup doré, classé comme une variante africaine du chacal doré, est victime d'un braconnage sauvage dans son habitat naturel, comme les forêts urbaines et suburbaines. Samedi, un couple de loups dorés a été retrouvé massacré et les deux animaux pendus à des arbres, un spectacle des plus macabres qui a autant ému que scandalisé de nombreux randonneurs. Nombreux ont été les militants écologistes et autres amoureux de la nature à dénoncer ce braconnage sauvage, en interpellant les services concernés comme la Conservation des forêts, les gardes forestiers et la gendarmerie nationale.

L'Association «Essalam El Akhdar» de Tiaret avait, dernièrement, tiré la sonnette d'alarme sur le phénomène du braconnage de la gazelle de Cuvier, menacée, elle aussi, d'extinction dans la wilaya de Tiaret. En dépit des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), des prédateurs connus continuent à s'adonner à la chasse illicite de cette espèce rare et protégée par la réglementation en vigueur, avait dénoncé l'association écologiste «Essalam Al Akhdar», dans un communiqué.

SIDI BEL ABBÈS

Du nouveau au centre anti-cancer

M. Delli

Dans le cadre du développement de ses activités médicales, le centre anti-cancer de Sidi Bel Abbès s'efforce de répondre aux demandes sans cesse croissantes des malades en quête des soins pour la lutte contre le cancer dans toutes ses formes. En plus des services de chimiothérapie et de radiothérapie qui sont fonctionnelles depuis presque quatre années, l'établissement hospitalier considéré comme un joyau par son infrastructure et ses équipements sophistiqués, vient de lancer, a-t-on appris auprès du directeur de la santé et de la population M. Bouchaour, un service de médecine nucléaire. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place, a précisé notre interlocuteur qui semble satisfait par les premiers résultats concrétisés par une équipe médicale qui a lancé le défi avec l'assistance de professeurs sollicités pour le démarrage de cette activité médicale qui nécessite la maîtrise de techniques de très haut niveau. Le DSP précise que ces examens de scintigraphie consistent à soulager le malade et lui éviter des déplacements contraints vers d'autres hôpitaux et cliniques qui sont en avance dans ce type de pratique médicale. C'est dire tous les efforts consentis par l'Etat pour garantir un service public dans le secteur de la santé.

Le centre anti-cancer de Sidi Bel Abbès conçu aux normes internationales devra dans un avenir très proche répondre à tous les soins et examens administrés pour la lutte contre le cancer dans toutes ses formes et à divers stades de la maladie. Les malades de plusieurs wilayas de l'ouest et du sud ouest sont pris en charge au niveau du CAC, a souligné le directeur de la Santé.

Le staff de l'établissement projette dans ses objectifs de conjuguer les compétences humaines avec la performance des équipements médicaux disponibles pour aboutir la satisfaction des patients et de leurs familles, conclut le directeur de la santé.

Ligue des champions d'Europe Le Real et l'Atlético en danger



Adjal Lahouari

Aujourd'hui et demain, suite de la seconde partie des huitièmes de la phase aller. On rappellera que les pronostics émis pour les premières rencontres se sont avérés globalement justes, le PSG ayant pratiquement assuré sa qualification face à un Barça qui n'a rien à voir avec celui drivé par Guardiola. En outre, Liverpool, même diminué par les blessures, a dévoilé les limites du RB Leipzig. Les affiches de cette semaine s'annoncent pour le moins alléchantes, excepté le match Mönchengladbach-Manchester City promis aux Anglais, largement supérieurs à leurs adversaires allemands. Ce soir, les regards seront braqués vers Madrid et Rome. Bien qu'évoluant sur leur stade, les Colchoneros doivent cravacher pour prendre au moins une option en vue du match retour. En effet, l'Atlético a été affaibli récemment par des cas positifs au Covid-19, et notamment son stratège portugais Joao Félix. D'ailleurs, ils ont été battus par Levante en Liga. Conformément à leur style de jeu, les poulains de Diego Simeone laisseront sans doute la possession du ballon pour mieux contrer Chelsea par ses francs-tireurs Suarez, Correa et Carasco. Mais Chelsea a également des qualités à faire valoir. Et toutes ces données nous incitent à croire que l'issue de ce choc est incertaine et dépendra peut-être d'un exploit individuel ou d'une maladresse. A Rome, sur le papier, le Bayern est favori car son armada a fait lar-

gement ses preuves. Avec Man City, le team bavarois dégage une sérénité dans le jeu rarement atteinte qui est la « marque » des équipes appelées à marquer l'histoire du football. S'il y a un bémol à observer, c'est la multiplication des rencontres, et le « choc thermique » subi par les coéquipiers du gardien Neuer après la Coupe du monde des clubs au Qatar, et le retour à la Bundesliga sous la neige s'est répercute par un nul heureux et une défaite samedi en championnat. En outre, et même si elle est intrinsèquement moins forte, la Lazio est une équipe accrocheuse et difficile à manier sous la conduite de son capitaine et buteur Immobile. Les Allemands doivent donc se méfier des contres italiens. Du programme de demain, c'est le choc Atalanta-Real Madrid qui ressort du lot. On se souvient que, lors du tirage au sort, les Madrilènes s'estimaient heureux d'avoir évité une grosse pointure habituée aux joutes de la Ligue des champions. Mais, à l'instar du Barça, le Real a été sérieusement affaibli par les blessures, dont celle de Ramos, son capitaine emblématique. Même les journaux pro-Madrid sont inquiets et ont lancé des appels à la prudence. C'est parce qu'ils sont convaincus qu'Atalanta, révélation de la saison écoulée, voudra confirmer sa progression. Avec leur football collectif orienté vers l'offensive, les poulains de Gasparini risquent de faire souffrir l'équipe de Zidane, peut-être privée de Benzema, son meilleur buteur, blessé aux adducteurs. Il faudrait donc

que les Madrilènes se surpassent pour éviter une défaite qui sera ardue à effacer au stade Di Stefano. Plombé sur le plan financier par le réaménagement de son stade, le Real ne s'est pas renforcé, d'où cette baisse de régime qui inquiète ses supporters. Quant à l'équipe de l'international algérien Bensebaïni, elle n'est pas gâtée par les circonstances. Tout comme son homologue Leipzig, elle recevra son adversaire sur un terrain neutre, à Budapest (Hongrie). Les observateurs estiment que même à domicile, M'Gladbach n'aurait aucune chance face aux Mancuniens de City sur un nuage actuellement et probables champions d'Angleterre avec leur grosse avance sur Man United, Leicester, Chelsea, West Ham et Liverpool. Il est évident que ce match attirera forcément les sportifs algériens, étant donné que deux Fennecs champions d'Afrique seront face-à-face. Dans une récente déclaration, le latéral Bensebaïni a mis Mahrez au défi de « lui mettre des petits ponts et des virgules », tout en reconnaissant la grande classe de son capitaine en équipe nationale d'Algérie. C'est peut-être là la principale attraction de ce match où objectivement, les Anglais sont favoris.

Aujourd'hui à 21h00

Atlético Madrid - Chelsea
Lazio Rome - ... Bayern Munich

Demain à 21h00

Atalanta - Real Madrid
M'Gladbach - Man City

Tennis - Classement WTA

Osaka nouvelle dauphine, Williams et Brady progressent



La lauréate de l'Open d'Australie Naomi Osaka est la nouvelle dauphine de l'Australienne Ashleigh Barty au classement WTA publié lundi, dans lequel les Américaines Serena Williams (7e) et Jennifer Brady (13e) progressent significativement. Deux ans après avoir occupé la pre-

mière place mondiale, la Japonaise n'est plus qu'à une marche, et un peu plus de 1.000 points, du trône. La désormais quadruple lauréate de tournois du Grand Chelem déloge la Roumaine Simona Halep (3e) de la place de dauphine. Elle aussi ex-N.1 mondiale, l'Américaine Serena

Williams, battue par Osaka en demi-finales à Melbourne, gagne quatre places (7e) pour effectuer son retour dans le top 10.

Aryna Sabalenka (8e) et Petra Kvitova (10e) reculent respectivement d'un et deux échelons. Jennifer Brady, finaliste malheureuse de l'Open d'Australie, progresse de 11 rangs et se classe 13e, un niveau inédit pour elle dans la hiérarchie du tennis féminin. Sa victime en demi-finale, la Tchèque Karolina Muchova, se rapproche du top 20 (22e, +5). Eliminée un tour plus tôt, l'Américaine Jessica Pegula est 43e (+18). La Russe Daria Kasatkina (57e, +18) enregistre une progression de même ampleur. La Taïwanaise Su-Wei Hsieh fait elle son retour dans le top 50 (50e, +21), à la faveur de son quart de finale en Australie. Cette semaine, le tournoi d'Adélaïde est au programme, et la N.1 mondiale Ashleigh Barty y est notamment attendue.

JO de Tokyo - Handball L'EN en stage de préparation en France

L'équipe algérienne de handball effectuera, à partir de fin février un stage de préparation en France en prévision de sa participation au tournoi de qualification pour les jeux olympiques de Tokyo, prévu à Berlin à compter du 12 mars prochain, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de handball (FAH). Ce stage de préparation sera suivi aussi bien par les joueurs locaux que par ceux évoluant à l'étranger. «L'équipe algérienne se rendra fin février en France, pour un regroupement en prévision du tournoi de

CAN-U17

La sélection algérienne en stage à Alger



La sélection algérienne des moins de 17 ans est en regroupement depuis samedi au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), pour un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'à vendredi, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce stage s'inscrit dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN U17), prévue du 13 au 31 mars au Maroc et dont le tirage au sort sera effectué demain en

Besiktas

Vers le transfert définitif de Ghezzal



Les Anglais espèrent céder le joueur algérien contre un chèque de 5 millions d'euros, précise la même source. Ghezzal (28 ans) a réussi à faire l'unanimité autour de lui, occupant la tête du classement des passeurs du championnat turc avec 10 offrandes, alors qu'il vient d'ouvrir son compteur buts, lundi dernier lors de la victoire décrochée en déplacement face à Genclerbirli (3-0), dans le cadre de la 24e journée. Blessé aux adducteurs lors de cette même rencontre, Ghezzal devrait être éloigné des terrains pour une période de deux semaines. Un véritable coup d'arrêt pour l'Algérien, qui a disputé 17 matchs en tant que titulaire. Ghezzal avait rejoint le club stambouliote en octobre dernier, pour un prêt d'un an en provenance de Leicester City avec lequel il est sous contrat jusqu'en 2022.

Il avait rallié Leicester en 2018 en provenance de l'AS Monaco contre un chèque de 14 millions d'euros, mais n'a joué que 23 matchs sous le maillot des «Foxes» pour seulement 3 buts.

France

Atterrissage forcé pour le PSG !

Stratosphérique à Barcelone (4-1), Paris s'est écrasé sans réaction au Parc des Princes contre Monaco (2-0) et laisse Lille décoller en tête du Championnat de France, dimanche pour la 26e journée. Méconnaissable, le PSG a reçu une leçon, comme il en a infligé une au Barça, et retombe à la 3e place, à quatre longueurs du Losc, et voit Monaco (4e) revenir à deux points. Contrairement à Paris, l'ASM reste en altitude avec une incroyable série de neuf victoires et deux nuls qui l'a ramené dans le sillage de sa victime. Nico Kovac a trouvé la formule, quand Pochettino, arrivé début janvier, cherche encore. Un pas en avant au Camp Nou, un pas en arrière au Parc... Le club de la Principauté a largement mérité sa victoire, signée Sofiane Diop (6) et Guillermo Marí-

pan (51). Son pressing intense a totalement éteint le PSG, qui ne s'est procuré aucune occasion franche. On était loin du triplé de Kylian Mbappé à Barcelone... Si à l'aise contre les géants d'Europe, Paris a décidément de la peine contre les grands de France cette saison. Il n'a pris qu'un point contre les membres du carré de tête, un nul à Lille (0-0) et a perdu au Parc contre Lyon (1-0) et Marseille (1-0). Déjà à l'aller, Monaco s'était imposé 3-2 en remontada à Louis II, un doublé de Volland et un penalty de Fabregas avaient renversé le match, après le doublet de Mbappé. Le technicien croate a encore fait passer un sale quart d'heure à Mauricio Pochettino en lui infligeant sa deuxième défaite en France, après celle à Lorient (3-2). Avec le Bayern Munich, il avait déjà battu 7-2 le Tot-

tenham de l'entraîneur argentin en C1. Kovac n'attachera probablement pas d'importance à ce détail statistique, en revanche il se satisfera de voir que sa défense n'a pas encaissé de but pour la première fois de la phase retour.

De son côté Pochettino, toujours privé de Neymar et Angel Di Maria, blessés, avait choisi de donner un peu de repos à Marco Verratti, qui a commencé sur le banc. Mais son équipe a manqué de créativité sans son «Petit Hibou». Et comme Kylian Mbappé, transparent, était à trois fuseaux horaires de sa forme ébouriffante de mardi, le PSG n'a quasiment rien produit. Monaco a même eu une balle de 3-0, par Kevin Volland, passé le long du poteau de Keylor Navas. Mardi, Paris est magique, dimanche, Paris est léthargique.

Italie

L'Inter et Lukaku trop forts pour Milan



L'Inter Milan, emmenée par son impitoyable duo Romelu Lukaku-Lautaro Martinez (la «LuLa»), a surclassé Milan (3-0) dans le derby pour prendre quatre points d'avance en tête de la Serie A, où Naples, battu par l'Atalanta Bergame (2-4), perd du terrain. Romelu Lukaku, à l'origine du premier des deux buts de Martinez puis auteur de son 17e but pour prendre seul la tête du classement des buteurs, a gagné par KO son duel avec Zlatan Ibrahimovic. Le Suédois a été le Rossonero le plus dangereux mais est tombé sur un Samir Handanovic exceptionnel. Quelques semaines après leur «clash», tête contre tête, en quart de finale de la Coupe d'Italie, «Ibra» et «Big Rom» se sont soigneusement évités sur la pelouse.

Avec cette quatrième victoire de rang en championnat, l'Inter, malgré des incertitudes sur la solidité financière et les intentions de son propriétaire chinois, est sur orbite pour le scudetto. Avec un calendrier réduit aux quinze matches restants de

championnat, sans coupes d'Europe ni Coupe d'Italie, elle fait figure de favorite pour le titre, onze ans après son 18e et dernier sacre national. Même si Antonio Conte se gardera bien d'enterrir la Juventus, 6e à onze points et deux matches en moins. Antonio Conte a d'ailleurs immédiatement appelé à se méfier du... Genoa et de Parme, ses deux prochains adversaires. «Psychologiquement, je redoute ces deux matches, c'est là que nous devrons démontrer que nous avons passé un cap. Ces deux matches diront beaucoup sur ce qu'on peut faire», a ajouté l'entraîneur. Milan, après sa magnifique première partie de saison, concède sa quatrième défaite en 2021 - la deuxième consécutive après La Spezia (0-2) - au terme d'une «semaine difficile», a reconnu Stefano Pioli. Dans ce 228e «Derby de la Madonnina» qui a attiré plusieurs milliers de supporters devant San Siro, l'Inter n'a pas tremblé. Naples, malgré les absences nombreuses (Mertens, Lozano, Petagna,

Manolas...) s'est bien battu mais sans avoir les armes pour résister à une «Dea» en forme à trois jours de recevoir le Real Madrid en 8e de finale aller de Ligue des champions. Mauvaise nouvelle supplémentaire pour Gattuso, Victor Osimhen, à peine revenu d'une longue absence (épaule et coronavirus), a quitté le terrain sur une civière en toute fin de match après un choc à la tête. Les examens menés à l'hôpital ont été plutôt rassurants mais le Nigérian a dû rester pour la nuit à Bergame en observation. Naples (7e, 40 pts) se retrouve ainsi en queue du peloton groupé qui suit l'Inter et Milan. Un peloton mené par la Roma (3e, 44 pts), qui a gâché deux points, en supériorité numérique, en soirée sur le terrain de Benevento (0-0). Les Giallorossi comptent un point d'avance sur l'Atalanta (4e) et la Lazio (5e) et deux sur la Juve (6e) qui a néanmoins l'occasion de doubler tout ce beau monde dès lundi soir en cas de succès sur Crotone, la lanterne rouge.

Allemagne

Le Bayern en panne, Leipzig revient

Leipzig a relancé dimanche le suspense en Bundesliga en allant gagner 3-0 au Hertha Berlin. Après 22 journées, le RB recolle à deux longueurs du Bayern, en panne sèche avec cinq points abandonnés en deux matches. Il y a à peine dix jours, les champions en titre possédaient 7 longueurs d'avance et semblaient filer tout droit vers un 9e titre consécutif. En moins d'une semaine, ils ont dilapidé leur capital avec un nul lundi contre le 16e Bielefeld et une défaite samedi à Francfort. Les Munichois (49 pts), désormais à portée de tir de Leipzig (47 pts), se déplaceront chez leur rival le

qualification au retour à Anfield Road. Symbole de cette résilience, Sabitzer, coupable d'une énorme bourde qui avait provoqué l'ouverture du score des Reds, a marqué un but fabuleux pour le RB. Pour le Hertha, en pleine déconfiture depuis janvier, cette nouvelle défaite agrave encore la crise.

Le club de la capitale n'a plus gagné depuis huit matches (six défaites, deux nuls), et stagne en 15e position, à égalité de points avec le 16e et barragiste potentiel Bielefeld (18 pts). Dans le dernier match de la journée, Hoffenheim (11e) s'est imposé 4-0 à domicile contre Brême (12e).

Angleterre

City déroule, West Ham rêve d'Europe



Vainqueurs de Newcastle (3-1) et Aston Villa (2-1), dimanche, Manchester United et Leicester luttent pour la 2e place, loin derrière City qui a battu Arsenal (1-0), alors que West Ham a dominé Tottenham (2-1) et rêve à la Ligue des Champions après la 25e journée. City a enchaîné une 18e victoire toutes compétitions confondues en gagnant à Arsenal (1-0) et conserve 10 points d'avance sur ses poursuivants. Arsenal, 10e avec 34 points, voit s'éloigner un peu plus le wagon européen. Malgré le retour comme titulaire de Kevin de Bruyne, associé à Riyad Mahrez, Bernardo Silva, Raheem Sterling ou Ilkay Gündogan, City a dû se contenter d'un but en tout début de match, sur une tête décroisée de Sterling, seul au milieu de la défense des Gunners, pour faire la différence (1-0, 2e). Sterling et Gündogan auraient pu creuser l'écart dans une première demi-heure à sens unique, avant que les débats ne s'équilibrent un peu. Mais l'assise défensive des hommes de Pep Guardiola leur a permis de traverser ce match presque sans frayeur avant de retrouver mercredi la Ligue des champions avec un huitième de finale aller à Budapest - pandémie de Covid-19 oblige - contre Mönchengladbach. Temporairement dé-

possédé de sa deuxième place par Leicester en début d'après-midi, Manchester United l'a reprise à la faveur d'une différence de buts favorable en soirée. Avec 49 points, les deux clubs ont 4 longueurs d'avance sur West Ham et 6 sur Chelsea, grand perdant de la course à la C1 après son nul contre Southampton samedi (1-1). Meilleure équipe de Premier League à l'extérieur (30 points pris sur 39 possibles), Leicester a construit son succès contre Villa, privé de Jack Grealish, sur un très solide début de match. Par ailleurs, les Red Devils ont infligé une 9e défaite sur les 11 derniers matches, toutes compétitions confondues, à des Magpies qui n'ont plus que trois points d'avance sur la zone rouge. D'autre part, en battant Tottenham (2-1), West Ham s'est emparé de la 4e place qui envoie en Ligue des champions la saison prochaine avec 2 longueurs d'avance sur Chelsea et 5 sur Liverpool et Everton. Tottenham, 9e avec 36 points et qui va devoir cravacher pour accrocher un ticket européen via le championnat, a payé deux entames de période ratées. Les Spurs ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes pour ces matches joués à moitié qui pourraient leur laisser beaucoup de regrets en fin de saison.

Espagne

Malgré Messi, le Barça patine

Cinq jours après la déroute face au Paris SG en C1 (4-1), le FC Barcelone a encore patiné dimanche contre Cadix (1-1) pour la 24e journée de Liga malgré un Lionel Messi inusable, et manque l'occasion de revenir sur la tête du classement. Ultra-dominante face à un promu replié dans sa surface, le Barça a trouvé la faille à la 31e minute: Pedri a été fauché dans la surface par Iza Carcelén après avoir touché le ballon du bout du pied, et c'est l'inévitable Messi qui s'est chargé de transformer le penalty tout en douceur. Mais coupables de s'être endormis pour le reste de la rencontre, les Cata-

lans se sont fait surprendre en toute fin de match par un penalty trop facilement concédé par Clément Lenglet sur un ballon haut, et transformé par Aleix Fernandez (88e).

A cause de ce match raté et de ce résultat mitigé, quelques jours après la désillusion européenne essuyée face au PSG mardi au Camp Nou par le même Onze, les Catalans (3es, 47 pts) ont manqué l'occasion de revenir à trois points du Real Madrid (2e, 52 pts), vainqueur 1-0 à Valladolid samedi, et à six unités du leader, l'Atlético Madrid (1er, 55 pts), défait à domicile par Levante la veille (2-0).

Ligue 1

L'affiche MCA-JSK fixée au 27 février

L'affiche de la 15e journée du championnat de Ligue 1 entre le MC Alger et la JS Kabylie se jouera le samedi 27 février au stade olympique du 5-Juillet (16h00), selon le programme dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Six rencontres se joueront la veille, dont celle du co-leader l'Olympique Médéa face au CS Constantine.

Le match CA Bordj Bou Arréridj

- CR Belouizdad, programmé vendredi, devrait être reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Ligue des champions d'Afrique. «Dans le cas où la CAF programme le match CRB - Mamelodi Sundowns le 27 ou 28 février, le match CABBA-CRB sera reporté à une date ultérieure», a précisé la LFP.

Le Chabab devait recevoir mardi les Sud-africains de Mamelodi Sundowns, dans le cadre de la 2e

journée de la phase de poules (Gr. B) de la Ligue des champions, mais le match s'achemine vers une délocalisation à Dar Es-Salaam (Tanzanie) le 28 février, en attendant l'aval de la Confédération africaine (CAF). Sur demande du club algérois, la Fédération algérienne (FAF) a saisi la CAF pour reporter et délocaliser ce match, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus.

MC Oran

Demande de dérogation pour recruter un gardien de but

La direction du MC Oran va former une demande dans les prochaines heures pour bénéficier d'une dérogation afin de recruter «en urgence» un gardien de but en remplacement d'Houssam Limane, «out» pour la suite de la saison à cause d'une blessure.

Un dossier médical du portier oranaïs, qui a subi dernièrement

une opération chirurgicale suite à une méchante blessure contractée lors du match perdu à Sétif (4-1), sera transféré à la commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF), a-t-on appris de la direction du MCO. Le staff technique du Mouloudia a jugé nécessaire d'engager «dans les meilleurs délais» un nouveau portier pour

seconder l'actuel gardien titulaire et capitaine de l'équipe, Oussama Litim, précise-t-on de même source. Les «Hamraoua», qui restent sur deux victoires de suite contre l'US Biskra (6-0) à domicile et le CS Constantine (3-1) en déplacement, occupent la quatrième place au classement avec 24 points après 14 matchs joués.

ASM Oran

Un statut de favori à confirmer

L'ASM Oran est dans l'obligation de «justifier sur le terrain» son statut de favori à l'accession en Ligue 1 de football, a estimé dimanche son entraîneur Kamel Mouassa. «Certes, notre équipe est favorite pour la montée en Ligue 1, mais c'est la réalité du terrain qui tranchera les heureux lauréats en fin de saison», a déclaré le coach.

Il s'agit là, selon le même technicien, d'un «message à l'adresse des joueurs, censés redoubler d'efforts et garder leur concentration tout au long de l'exercice pour atteindre l'objectif fixé, surtout que la bataille autour des deux tickets donnant accès à l'élite sera très rude».

Les leaders des trois groupes qui composent la Ligue 2 cette saison disputeront des play-offs à l'issue du championnat pour désigner les deux formations qui accéderont en fin de saison, suivant le système de compétition appliqué cette saison dans ce palier, rappelle-t-on. L'ASMO a obtenu, samedi, sa première victoire de la saison après avoir battu en déplacement la JSM Tiaret

(2-1), se rachetant du nul concédé lors de la première journée face au RCB Oued R'hiou (0-0).

Une contre-performance que le coach Mouassa, qui a réussi l'accès en Ligue 1 avec l'ASMO en 2014, a imputé à la non qualification, lors de cette rencontre, des nouvelles recrues, l'obligeant à aligner une équipe composée essentiellement de joueurs issus de la catégorie des moins de 21 ans. La direction de la formation de hui «M'dina J'dida» n'a obtenu les licences de ses 13 nouveaux joueurs que jeudi passé, après s'être acquittée d'une somme de 13 millions de dinars, soit 50% des dettes du club envers d'anciens joueurs, pour lever l'interdiction de recrutement dont elle faisait l'objet. En revanche, l'entraîneur Mouassa, qui a rejoint le club quelques jours seulement avant le début du championnat, a dirigé pour le deuxième match de rang ses poulains à partir des tribunes.

L'enfant de Guelma devrait bén



néficiant de sa licence au cours de cette semaine, «après la signature de son contrat dans les prochaines heures», a-t-on appris de la direction des «Vert et Blanc».

Valse des entraîneurs

La plaie du football algérien

M. Zeggai

Karim Zaoui, le désormais ex-entraîneur du DRB Tadjenanet, vient de mettre la clé sous le paillasse pour des raisons financières, du moment qu'il n'a pas perçu ses salaires depuis la saison dernière, selon notre source. Du côté de Bordj Bou Arréridj, Abdennour Bousbia, qui a assuré l'intérim au CABBA après le départ de Dziri Billel, a annoncé sa démission juste après la défaite concédée à Tlemcen face au WAT. Pour pallier à cet imprévu, les dirigeants du CABBA persistent dans le bricolage pour désigner Zaoui Samir, pourtant en poste au sein du SC Ain Defla, le sociétaire de la Ligue 2 Ouest. Une question s'impose: quel sera l'apport de Zaoui Samir au Ahly qui ne compete que quatre points en quatorze matches joués avec la plus faible défense de la Ligue 1 ? Comment peut-on oser contacter un entraîneur déjà en place ? Là, Zaoui Samir, en acceptant l'offre du CABBA, a manqué de respect à son club

précédant et à la déontologie du métier d'entraîneur. Au CA Batna, Mourad Rahmouni a préféré quitter le navire juste après une journée de championnat ponctuée par un nul à domicile face à l'USMK Annaba. C'est dire que la mascarade se poursuit dans le football algérien sans que personne n'ose intervenir pour mettre fin à ces dérives qui nuisent au sport-roi algérien. La valse des entraîneurs et la gestion catastrophique des clubs continuent de porter de grands préjudices à notre football. En Ligue 1, après quatorze journées de championnat, ils sont seulement cinq clubs à avoir gardé leur staff technique, le CRB, l'OM, l'ESS, le RCR et l'ASAM. En revanche, une quinzaine d'équipes ont changé d'entraîneurs sans se soucier des effets de la stabilité, l'un des gages de réussite. Avant le départ de Karim Zaoui (DRBT) et celui de Bousbia Abdennour (CABBA), ils étaient déjà seize entraîneurs limogés par cette fameuse et nouvelle

«résiliation à l'amiable», devenue marque déposée chez les clubs algériens pour dissimuler les conséquences financières que peuvent engendrer de telles situations relatives au départ des entraîneurs. La liste est longue : Nabil Neghiz (MCA), François Ciccolini (USMA), Nadir Leknouai (NAHD), Abdelkader Amrani (CSC), Aymen Zelfanni et Youcef Bouzidi (JSK), Bernard Casoni (MCO), Ighil Meziane (JSS), Fodil Moussi (ASO), Mohamed Bacha (NCM), Hakim Malek (PAC), Moez Bouakaz (USB), Younes Iftocene (JSMS), Aziz Abbès (WAT), Lamine Bougherara (USMBA) et Dziri Billel (CABBA). En somme, on est loin, bien loin, de trouver les mécanismes nécessaires pour le développement du football algérien. Les présidents de club, soutenus par «leurs membres» d'assemblée générale, sacrifient leurs entraîneurs pour rester en poste. Les DJS, censées faire respecter la loi, approuvent ce qui ne l'est pas, notamment en matière de gestion des assemblées générales, et vogue la galère !

Paradou AC

Le revers de la médaille

Adjal Lahouari

En raison des quatre reports, le match PAC-OM était considéré comme un choc ouvert à tous les pronostics. Le PAC a gagné et amélioré son classement mais, paradoxalement, ses joueurs ont eu chaud. Et pourtant, sur le plan du jeu, il n'y a pas eu photo, les Pacistes monopolisant le ballon comme ils le font souvent grâce à leurs automatismes dont ont déjà souffert de grosses cylindrées comme le CRB, le MCA, l'ESS et l'ASAM. Cette fois, c'est l'OM qui a été contraint de laisser le contrôle de la balle aux jeunes du Paradou. Cette aisance technique ravit certes les puristes, mais l'efficacité au niveau de l'attaque ne va pas de pair. Ce constat n'est pas nouveau et, à cause de cette lacune persistante, les coéquipiers de Boucif ont laissé en route de précieux points. Sans ce défaut typique, le PAC serait dans le groupe de tête. Lorsque Djamel Belmadi a assisté à son premier match, il n'a pas hésité pour dire que c'est le PAC qui pratique le plus beau football. Par la suite, les entraîneurs Néghiz (MCA) et Zelfani (JSK) ont loué leur style académique qui cause tant de soucis aux adversaires. Il est certain que les Académiciens, comme tous les autres joueurs, ont des qualités et des défauts. Leur maîtrise technique et la transmission du ballon laissent supposer qu'ils s'offrent du plaisir face à des adversaires qui sont obligés de commettre des fautes. Jouant souvent à une touche de balle et parfois par déviations, ils s'assurent un taux de possession conséquent. Mais il existe le revers de la médaille lorsqu'ils rajoutent, soit en tombant dans l'excès d'individualisme, soit en tentant des gestes difficiles comme la «roulette» chère à Zidane. Or, cet étalage des qualités leur attire la colère d'adversaires ne désirant pas endosser le rôle de faire-valoir, surtout de la part de joueurs plus jeunes qu'eux. Certains y voient même une forme de suffisance qu'ils n'apprécient guère. En somme, il s'agit des côtés pile et face d'une équipe pas comme les autres. On dira même qu'il s'agit des défauts de leurs qualités. Samedi, les Médéens, en pleine confiance avec leur position de co-leaders avec les Sétiens, avaient la ferme intention de conserver l'incomparable dynamique depuis la victoire à Omar Hamadi face à l'USMA, soit huit succès pour deux nuls face au CRB et au MCO. Pour notre part, nous avons souligné les mérites de cet OM sans vedettes et sans moyens financiers. Et nous avons également analysé son sys-

Stade Benabdelmalek de Constantine

Bientôt une nouvelle pelouse

Les travaux de pose de la nouvelle pelouse du stade Benabdelmalek Ramdane (chef-lieu de Constantine) seront entamés «en avril prochain» après l'achèvement des procédures administratives, a déclaré le directeur de la jeunesse et des sports (DJS). S'exprimant dans une déclaration M. Kamel Kaynou, a indiqué que ce stade a été fermé au mois de décembre dernier en raison de la détérioration de sa pelouse, soulignant que la wilaya avait alloué une enveloppe financière de 25 millions de dinars pour financer les travaux de pose de la nouvelle pelouse synthétique.

La réalisation de cette opération permettra au club du CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 de football, de disputer les rencontres du championnat à domicile au stade Benabdelmalek Ramdane au lieu de

celui d'Abed Hamdani (commune d'El Khroub), a expliqué le même responsable.

A noter que les fans du CSC ont exprimé ses derniers jours, à travers les réseaux sociaux et le site officiel des supporters du club, leur mécontentement quant au retard enregistré dans le lancement des travaux de remise en état de la pelouse de ce stade. Pour rappel, l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek Ramdane a causé la blessure de plusieurs joueurs des équipes locales ou visiteuses. Aussi, la direction du CSC avait saisi la ligue de football professionnel (LFP) au début du mois de décembre dernier pour disputer ses matchs à domicile au stade Abed-Hamdani d'El-Khroub en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane.

Ligue des champions d'Afrique : MCA-ES Tunis, aujourd'hui à 20h00

Un sacré défi pour le Doyen

M. Zeggai

Le Mouloudia d'Alger parvient-il à sauter l'obstacle tunisien de l'Espérance ? C'est la question que se posent les milliers de fans du Doyen à la veille de ce match comptant pour la deuxième journée du Groupe D. Une chose est sûre, le MCA est dans l'obligation de battre l'EST pour espérer garder intactes ses chances de qualification au prochain tour. Ce ne sera pas tâche aisée puisque qu'il s'agit d'un derby avec toutes ses spécificités. La notion des duels, la gestion du match, les dispositions psychologiques et la valeur technique individuelle sont déterminantes. Mathématiquement, et compte tenu des résultats du premier round, les Algériens du Mouloudia n'ont pas droit à l'erreur face à un adversaire rompu à ce genre de confrontations continentales et ses quatre trophées africains. Pour cela, le coach du MCA, Abdelkader Amrani, est appelé à changer sa stratégie de jeu par rapport au match contre le Zamalek, en fonction de l'objectif assigné, mais sans pour autant chamb-

bouler son équipe type. Suivant une certaine logique, le MCA évoluera avec les quatre défenseurs habituels, Hachoud, Lamara, Heddad et Saaïdou, alors que l'Ivoirien Isla occupera le poste de sentinelle avec Rebiai et Harrag, qui aura la lourde mission de diriger la manœuvre puisque Bourdim n'a pas encore récupéré de sa blessure. En attaque, Abdelkader Amrani misera sur Ben-saha, Belkhir et Frioui. Les «Vert et Rouge», surtout Harrag, devront faire preuve de calme et de sang-froid face aux Tunisiens de l'EST. C'est l'une des clés de la victoire qui reste impérative avant le prochain déplacement à Dakar chez le FC Teungueth. Les joueurs du Mouloudia d'Alger sont investis d'une double responsabilité, celle de représenter dignement l'Algérie et ensuite prouver que le MCA possède la stature pour faire partie du gotha du football continental. Mais attention à cette formation de l'ES Tunis qui n'est pas facile à manier au vu de son expérience sur le continent africain, même si elle peine à trouver son vrai niveau ces dernières années. Or, cela ne nous empêche pas

de dire que l'ES Tunis est à prendre au sérieux. C'est tout de même le leader actuel du championnat de Tunisie après 13 journées, avec une seule défaite et un match nul, contre Onze victoires. Aussi, les «Sang et Or» ne viendront pas à Alger pour faire du tourisme, mais réaliser le meilleur résultat possible et se sont déplacés avec un effectif presque au complet, avec la présence des Algériens Meziane, Bedrane, Chetti et Benguit. Le coach des Tunisiens comptera également sur son contingent de joueurs étrangers composé des Ivoiriens Fousseny Coulibaly, William Togui et Cedric Gbo, le Libyen Hamdou Elhouni, le Ghanéen Khalid Basit et les deux Franco-Tunisiens Anis Badri et Fendi Benchoug. Alors, les Mouloudéens d'Alger réussiront-ils à répondre à l'attente de leurs supporters et être dignes de l'histoire du Mouloudia ? Réponse après le match.

A souligner que ce derby maghrébin sera dirigé par l'arbitre marocain Redouane Jyied qui sera assisté de ses compatriotes Lahcen Azka et Mustapha Akerkad, le quatrième arbitre étant Karim Sabri.

Cyclisme - Grand Prix de Manavgat Reguigui et Saïdi dans le top 10



Les cyclistes algériens Youcef Reguigui et Nassim Saïdi sont rentrés respectivement aux 7e et 9e places, lors du Grand Prix de Manavgat, clôturé samedi soir en Turquie. Cette course sur route, disputée sur une distance de 145,8 km, a été remportée par le Malaisien Saleh Mohd Harrif en 3h13:35, devant le Polonais Alan Banaszek (2e) et l'Ukrainien Andrii Kulyk (3e) qui ont réalisé le même temps. Reguigui et Saïdi ont été eux aussi chronométrés à 3h13:35, avec une vitesse moyenne de 45,17 km/heure, exactement comme leurs prédecesseurs au classement général de

cette course. Le Grand Prix de Manavgat s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne en vue des importantes échéances internationales à venir, dont les prochains Championnats d'Afrique sur route, prévus en mars 2021 en Egypte.

La sélection nationale est composée de dix coureurs, à savoir Youcef Reguigui, Azzedine Lagab, Yacine Hamza, Nassim Saïdi, Hamza Mansouri, Ayoub Sahiri, Aymen Merdj, Mohamed Amine N'Hari, Abderraouf Bengayou et Oussama Cheblaoui, encadrés par l'entraîneur national Hakim Hamza. Elle

a entamé son stage en Turquie le 3 février et y a déjà disputé deux courses, le Grand Prix d'Alanya puis le Grand Prix de Gazipasa. Ce stage bloqué, marqué également par un important travail sur le plan physique, se clôturera mercredi. Mais avant de rentrer en Algérie, la sélection nationale retournera à Alanya pour y disputer un autre Grand Prix cycliste.

Outre les Championnats d'Afrique en Egypte, la sélection nationale prépare également le Tour d'Algérie (en juin) et la Coupe d'Afrique des nations à Oran (en septembre).

Echecs - Championnat arabe et africain Du 25 au 27 février en ligne

Un championnat arabe et africain open des échecs individuels en ligne aura lieu du 25 au 27 février en cours, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des échecs. Le championnat de trois jours, organisé par les fédérations arabes et africaines des échecs se déroulera en quatre phases (préliminaire, intermédiaire, finale dames et finale messieurs), a-t-on indiqué. La première journée sera réservée au tour préliminaire avec la participation de joueurs des pays arabes et du continent africain qui disposent d'un «ELO Fide standard» et ceux non classés suivant

la liste «Elo Fide» de janvier 2021. Ce tour préliminaire sera disputé selon le système 9 rondes à la cadence de trois minutes avec ajout de 2 secondes pour chaque coup. La phase préliminaire et se déroulera suivant le système Aréna où les 30 premiers joueurs masculins et les 20 premières dames seront qualifiés pour la phase intermédiaire qui sera disputée en système suisse 11 rondes. A l'issue des deux phases seront qualifiés à la phase finale les 20 premières dames et les 30 premiers messieurs. Les participantes à la phase finale dames et messieurs seront surveillées via la plateforme

Zoom. Ce championnat arabe et africain online vise, selon le président de la FADE, Brahim Djelloul Azzeddine, à relever le niveau du joueur arabe et africain, en se basant sur l'intérêt que portent ces deux organisations à la continuité du travail pour développer le jeu d'échecs, permettre aux joueurs de participer à des compétitions afin d'améliorer leur niveau et compétence et créer une occasion de communication, dans le cadre de la coopération entre l'Union arabe et la Confédération africaine des échecs, dans une conjoncture marquée par la pandémie du Covid-19.

Triathlon - FATRI

L'AG élective le 5 mars à Alger

La Fédération algérienne de Triathlon (FATRI) tiendra son assemblée générale électorale (AGE) le 5 mars, alors que l'assemblée ordinaire (AGO) est prévue pour le 26 février à Alger, a-t-on appris de l'instance fédérale.

Les membres de l'AG procéderont lors de la session ordinaire (15h00) à l'élection des membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de l'AG élective, prévue au siège du Comité olympique et sportif algérien (9h00). La Fé-

dération est présidée par Salah Ounes depuis sa création le 17 novembre 2015, alors que son agrément officiel a été obtenu le 29 décembre 2019 auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Pour rappel, la sélection algérienne de triathlon avait participé aux Jeux africains organisés en 2019 au Maroc, une première sortie internationale pour les athlètes de cette discipline qui ont arraché une médaille d'argent au relais mixte, alors que Hellal Oussama a décroché le bronze en individuel.

Cross-country

Bond qualitatif pour le CSM Oran

Le club sportif amateur marathon d'Oran (CSMO) a fait un bond qualitatif en décrochant la deuxième place au classement par équipes du championnat d'Algérie de cross (seniors) qui s'est déroulé samedi à Tizi-Ouzou, et ce pour sa deuxième participation dans cette épreuve. Créée en 2019 et classée à la quatrième position lors de la précédente édition tenue à Oran, cette formation «a confirmé pour l'occasion sa progression» dans une compétition dominée depuis plusieurs années par l'équipe du Centre de préparation des équipes nationales militaires, deux athlètes du CSMO, en l'occurrence Hamza Yousfi et Abdi Okba, ont réussi à obtenir les 6e et 9e places respectivement au classement individuel, a encore signalé le patron du club oranaise. Noureddine Abaidia a, au passage, souhaité bénéficier de «plus d'égard» de la part des autorités locales afin d'aider son club à réussir de «meilleurs résultats» à l'avenir, rappelant que le CSMO n'a reçu que 200.000 dinars en guise de subvention cette saison. Cette dernière émane de la direction locale de la jeunesse et des sports.

Coupe de la CAF

L'ESS et la JSK fixées sur leurs adversaires en poules

Le tirage au sort de la phase de poules de la Coupe de la Confédération Africaine de football (CAF), qui s'est déroulé hier au Caire, n'a pas été clément pour les représentants algériens engagés dans cette compétition. Ainsi, l'ES Sétif a hérité d'un groupe A compliqué avec les nigérians d'Enyimba, les sud-africains d'Orlando Pirates et le club libyen d'Al Ahly Benghazi. De son côté, la JS Kabylie n'a pas été non plus épargnée dans un groupe B, où figure le tenant du titre, le RS Berkane (Maroc), aux côtés de Coton Sport du Cameroun et Napsa Stars de Zambie. Pour rappel, l'ES Sétif s'est qualifiée à la phase de poules, après son match nul (0-0) devant les Ghanéens d'Asante Kotoko,

pour le compte de la manche retour des 16es de finale "bis", disputée dimanche au stade 8 mai 1945 de Sétif.

Lors de la première manche disputée dimanche dernier, l'Entente avait réalisé une excellente opération en allant s'imposer à Accra (2-1). De son côté, la JS Kabylie, deuxième représentant en Coupe de la Confédération africaine de football, a également validé son billet pour la phase de poules, en battant le Stade Malien sur le score de 1 à 0 (aller 1-2). La phase de poules débutera le mercredi 10 mars, avec le déroulement de la 1re journée, alors que la 6e et dernière journée est fixée au mercredi 28 avril.

M. B.

Composition des groupes

Groupe A : Enyimba (Nigeria), ES Sétif (Algérie) Orlando Pirates (Afrique du Sud), Ahly Benghazi (Libye)

Groupe B : RS Berkane (Maroc), JS Kabylie (Algérie), Coton Sport (Cameroun), Napsa Stars (Zambie)

Groupe C : ES Sahel (Tunisie) ou Young Buffalo (Eswatini), CS Sfaxien (Tunisie), Salitas FC (Burkina Faso), ASC Jaaraf (Sénégal)

Groupe D : Raja Casablanca (Maroc), Pyramids FC (Egypte), Nkana FC (Maroc), Namungo FC (Tanzanie) ou CD Primeiro de Agosto (Angola).

Algérie : 98% de «pétrole», 99% de «chefs», 100% de «chômeurs» ?

« La liberté est le pain que les peuples doivent gagner à la sueur de leur front »
Félicite Robert de Lamennais
Document dédié aux harragas qui ont disparu en haute mer à la fleur de l'âge, je pleure leur disparition !

Par A. Boumezrag*

1ère partie

L'Algérie, « un drapeau plan té sur un puits de pétrole ». C'est le pétrole qui préside aux destinées du pays depuis sa découverte par les Français en 1956 jusqu'à son épuisement par les Algériens dans un avenir jugé très proche soit 2030 selon les prévisions officielles.

Ce sont les pétrodollars qui dirigent le pays et lui donnent sa substance et sa stabilité. La gestion des hydrocarbures échappe aux acteurs locaux tant en amont qu'en aval. « Contrôler le pétrole et vous contrôlerez les nations » aurait dit Henri Kissinger. La rente est une donnée exogène qui échappe à la compétence des acteurs locaux. Elle n'est pas un élément constitutif du prix de revient.

Le pétrole n'est pas cher parce qu'une rente est payée, mais une rente est payée parce que le pétrole est cher. La rente dont bénéficient les pays producteurs masque les défaillances de production et les perversions de gestion. Parler de rentabilité et de productivité en Algérie nous semble être une gageure. Tout échappe au calcul économique. L'économie locale est livrée « pieds et poings liés au marché mondial qui décide de la survie de la population locale.

Ce qu'elle doit produire, à quelles coûts, pour quelle période. « Le pétrole est une chose trop sérieuse pour qu'on la laisse aux Arabes » conclut Henry Kissinger.

Le prix des hydrocarbures est un instrument imparable de domestication des peuples et de corruption des élites. Il évolue entre un prix plafond et un prix plancher. Avec la pandémie du Covid-19, le tarissement de la rente énergétique, et la fermeture des frontières, l'Algérie apparaît dans toute sa nudité et l'élite dans toute sa nullité. Comment est-on arrivé là ? Evidemment, « ce n'est pas moi, c'est l'autre, et l'autre n'est rien d'autre que soi-même mais on n'ose pas l'admettre de peur de rougir en se regardant dans la glace ! ». Le pétrole permet d'affirmer sa légitimité sur la scène internationale et d'imposer son dictat à la population sur le plan interne.

Il permet une longévité plus grande à la tête de l'exécutif. Le pétrole est l'inspirateur et le fondateur du régime politique et du système économique de l'Algérie contemporaine. Il est à l'origine de l'orientation socialiste (parti unique, gratuité des soins, école obligatoire, usines clés ou produits en mains) dans les années 70. Il sera le promoteur du « programme anti-pénurie » (équipements électroménagers destinés aux ménages, allocations touristiques



ques pour tous les Algériens) au cours des années 80. Il sera le détonateur de la guerre fratricide dans les années 90 (émeutes en 1988, décennie rouge qui a fait des milliers de morts et de disparus, paix retrouvée après dix ans de guerre civile (une pluie diluvienne de dollars s'est abattue sur l'Algérie ensanglée nettoyant toute trace de sang sur son passage).

A la faveur d'une embellie financière, des milliers de logements seront importés de Chine et implantés sur des terres à vocation agricole sans équipements collectifs d'accompagnement. Il sera enfin un acteur de démocratisation et de banalisation de la corruption dans le but d'asseoir un pouvoir hédonique sur le long terme (multiplication et étouffement de nombreux scandales et de détournements de fonds publics).

Il est l'architecte de la construction d'une économie illusoire et le bâtitisseur des institutions factices. C'est grâce à lui que le pays fonctionne.

C'est un stabilisateur du régime politique, un inhibiteur de la jeunesse, un serviteur capricieux de la paix sociale. Il est responsable de la décadence morale de la société et masque l'indigence de l'économie. Les pétrodollars constituent un instrument imparable de « domestication » des peuples et de corruption « des élites ». A défaut d'être un levier de développement économique et d'émancipation sociale, les revenus pétroliers et gaziers ont débauché la société et perverti les politiques économiques. Ils ont « pollué » nos esprits, nos corps et nos institutions. Ils ont créé le droit à la paresse de la population, à la médiocrité des gestionnaires, au gain facile des monopoles importateurs privés spéculatifs et au déficit chronique des entreprises publiques productrices. Ils ont « canibalisé » une économie traditionnelle de subsistance, « perverti » une société en quête d'identité, « dénaturé » les rapports sociaux, « inversé » la pyramide des valeurs, « assis » un système suranné sur des fondations antisismiques et « détruit » un environnement postcolonial propice pourtant au développement des forces productives locales en devenir. Ils masquent l'autoritarisme des

Etats et la paresse congénitale des populations. Il abolit la propriété privée des moyens de production au profit de la propriété « publique » rendant invisibles et infaillibles les actionnaires « politiques » en socialisant les pertes et en privatisant les profits. Ils seront à l'origine de la constitution d'une classe sociale formée d'une bourgeoisie d'Etat parasitaire et d'une oligarchie hédonique, disposant d'un appareil sécuritaire puissant et de l'argent du pétrole et du gaz pour se pérenniser. Ils ont empêché quasiment le renouvellement du personnel politique atteint par la limite d'âge, la diversification de l'économie et la renaissance d'une culture ancestrale qu'elle soit ethnique ou religieuse. Ils ont donné lieu à une véritable débauche des dépenses publiques et à une grande auto-complaisance en matière de politique économique et financière qui ont déstabilisé les attentes et entraîné des tensions sociales provoquant le chaos économique, social et culturel dans lequel « baigne » le pays. Finalement, les pétrodollars, c'est la mort de l'économie locale de subsistance. Les déséquilibres de l'économie algérienne (interne et externe) sont les résultats d'une productivité insuffisante et d'une gestion laxiste. L'entreprise publique ne peut déclarer faillite puisque s'agit d'une propriété publique. L'Etat se trouve condamné à financer ses déficits et à couvrir sa mauvaise gestion.

Dans un contexte de crise financière, déclarer faillite pour une EPE, ce n'est pas rendre les clés de la société à son propriétaire, c'est recevoir les clés du Trésor public. Quel en est le mécanisme ? En période de vaches grasses, ce sont les recettes pétrolières et gazières et en période de vaches maîtres c'est l'endettement extérieur. Toutes les réformes ont tenté de remettre les comptes à zéro.

Autrement dit « on efface tout et on recommence ». En Algérie, le pouvoir n'est pas une abstraction, il est avant tout une personne, un groupe ou un clan, d'où la nécessité pour domestiquer cette puissance, d'établir des relations personnelles avec elle. Cette personnalisation n'est pas la personnalisation de l'en-

treprise publique, mais la personnalisation des ressources publiques. Chaque position hiérarchique implique généralement le contrôle de certaines ressources ; le titulaire d'une fonction publique gère les ressources d'une façon personnalisée. Mais lorsque la personnalisation des ressources s'estompe, c'est pour faire face à la logique du marché. Une logique économique anihilée par une logique politique. Une logique qui échappe à l'entendement. L'accélération des événements politiques en Algérie continue d'entretenir la confusion et l'inquiétude. Les regrettables volte-faces des uns et des autres contribuent gravement à accentuer les interrogations et à conforter l'éccœurement généralisé. La dérive dans l'expression quotidienne touche aussi bien les discours que les concepts.

Que font ceux qui se sont investis dans le génie de la plume et des idées. Est-ce le regard qui s'éteint ou la plume qui se brise ? Pourtant ni la creuse magie du pouvoir, ni les vraies chimères des nantis du régime et encore moins le pathétique réveil des héros de la révolution ne doit nous faire renoncer à élucider un peu mieux les raisons de ce désarroi. L'histoire recèle tant de leçons dans lesquelles bien de vérités ont déjà été énoncées, il suffit de se réformer dans ses attitudes et dans ses comportements. Il suffit de se regarder dans la glace sans rougir. Se remettre en cause et enquêter soi-même sur les avantages et les acquis d'une carrière artificiellement prospère que la jeunesse découvre et met à nu la mort dans l'âme puisque s'agissant de ses aînés que peuvent être ses parents ou ses grands-parents.

C'est pourquoi la réhabilitation de la dignité de l'individu ne peut être restaurée que par la personnalisation des rapports dans le travail c'est-à-dire le primat du professionnalisme sur le clientélisme voire le tribalisme.

Pour que l'esprit de la civilisation moderne s'épanouisse, il faut qu'il y soit une relation entre le travail et sa rétribution. Il faut que l'entrepreneur ou le travailleur ait le sentiment qu'une augmentation de ses efforts se traduira par une amélioration de son sort. Or dans un pays où les revenus sont distribués selon des critères de proximité du cercle du pouvoir et/ou d'adhésion à une communauté d'intérêts, il devient difficile sinon impossible à un individu quel que soit son travail ou ses aptitudes d'accéder à un minimum de confort matériel sans prêter allégeance au prince du moment et/ou sans donner des gages de compromission.

En effet, tant que les relations personnelles avec la hiérarchie sont intéressées et donc intéressantes, nombreux peuvent être les avantages, les faveurs et les privilégiés. Les techniques d'approche sont personnelles, la stratégie est commune. Le bénéfice est individuel mais le risque est collectif. « Tu me prends par le ventre, je te tiens par la barbichette ». Il y a une solidarité de groupe.

Il y a point de réussite sociale en dehors du groupe. La personnalité de chaque individu se fond et se confond avec le groupe et devient un élément d'un tout disparate, précaire et révocable. Lorsque de telles relations envahissent tous les espaces et neutralisent toutes les fonctions, le pouvoir rentier distributif devient par voie de conséquence le régulateur exclusif de la société dans son ensemble. La vie politique, économique et sociale s'organise autour de la distribution de cette rente à travers des réseaux clientélistes et de soumission au pouvoir politique. La société algérienne est fondée sur la négation de l'individu libre et elle fonctionne au commandement. Or une des défaillances de l'économie nationale réside dans l'irresponsabilité des vrais décideurs. Elle s'observe d'une manière presque caricaturale en Algérie. En effet, s'il existe un lien étroit et automatique entre autorité et responsabilité dans la logique d'un système libéral où la séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire est de rigueur. Il y a dictature, chaque fois que l'autorité est concentrée entre les mains d'un homme ou d'un groupe qui l'exerce sans responsabilité, sans contrôle, sans sanction positive ou négative.

*Dr Suite en page 18

Algérie : 98% de «pétrole», 99% de «chefs», 100% de «chômeurs» ?

Suite de la page 17

De cette dialectique autorité/ responsabilité résulte l'équation suivante : autorité sans responsabilité se nomme dictature, responsabilité sans autorité se nomme anarchie, l'idéal démocratique serait de conférer l'autorité optimum assortie d'un maximum de responsabilité compatible avec l'intensité du pouvoir exercé. Après plus de cinquante ans de gestion sans responsabilité, deux enseignements à tirer : le premier, c'est que l'absence de toute forme de responsabilité juridique de l'Etat vis-à-vis des opérateurs économiques privés ne pouvait aboutir qu'à un retrait voire une paralysie des interventions économiques privées ; le second, c'est que la recherche tous azimuts de l'engagement de la responsabilité de l'Etat débouche nécessairement sur une paralysie des opérateurs économiques publics d'où le gel en définitive par l'Etat du mouvement historique de la formation économique et sociale. L'entreprise a pour but de produire des biens et services de qualité à des prix concurrentiels.

La production de ces biens et services requiert non seulement une qualification du personnel mais aussi une motivation au travail.

Dans une économie de marché, la direction de l'entreprise capitaliste accède au niveau de production requis et atteint le profit escompté en rémunérant une hiérarchie dotée d'un pouvoir coercitif de surveillance de la production et d'encadrement de la gestion.

Pour ce qui est de l'Algérie, la hiérarchie de surveillance ne remplit pas ses fonctions coercitives pour des raisons liées à la fois à la primauté du politique sur l'économique et à la disponibilité d'une rente énergétique relayée par l'endettement. L'orientation économique de l'Etat est soumise au pouvoir politique et de façon plus précise aux rapports de forces internes qui structurent ce pouvoir politique.

Cette position de l'Etat a dispensé les entreprises publiques de renabiliser les investissements, de rembourser leurs dettes d'exploitation et/ou d'investissement ou tout simplement de couvrir leurs charges d'exploitation par des recettes d'exploitation. Mais cette position n'est possible que parce qu'elle est confortée par la rente suivie de l'endettement. La rente pétrolière a tendance aujourd'hui à baisser par l'effet conjugué de la hausse des coûts de production et la baisse des prix à l'exportation.

Elle est également appuyée par des facilités d'endettement à court terme sur le plan interne et sur le plan externe. Une bonne partie de la masse salariale du secteur public est financée soit par la rente, soit par l'endettement, soit par la planche à billets, sans oublier l'amortissement financier des investissements libellés en dinars et en devises en l'absence de cash-flow positif dégagé par l'entreprise. La masse monétaire des entreprises publiques par rapport aux biens disponibles sur le marché (production locale ou importations) crée une situation inflationniste à deux chiffres insupportables pour les titulaires de revenus fixes (salariés, retraités, pensionnés, etc.) et, ce d'autant plus que la productivité du travail du capital est faible.

Dans les faits, le personnel des entreprises publiques perçoit des salaires sans rapport avec sa contribution à la production ou à l'amélioration de la gestion. Il n'existe aucune sanction positive ou négative du travail accompli, ce qui conduit à une déresponsabilisation ou à une dilution des responsabilités. En effet, les cadres dirigeants ont la hantise des arrêts de travail ou des grèves, or la production standardisée, la production de masse implique une simultanéité d'actions, qui doivent converger vers la réalisation du produit final. Toute rupture d'un maillon de la chaîne signifie l'arrêt de la production, toute erreur de gestion, à quelque niveau que ce soit, se répercute sur l'ensemble en s'amplifiant. De plus, la promotion fonctionne dans un système clientéliste qui n'interfère que très peu avec l'efficacité du travail fourni. Bref, l'encadrement n'est donc pas la hiérarchie coercitive de surveillance des entreprises capitalistes. Sans critères d'efficacité, ni motivation au travail, les salariés sont peu productifs.



A la lumière d'une expérience vécue dans le secteur public, on peut avancer que le clanisme et ses pesanteurs sociologiques ont eu des effets pervers sur l'organisation et la gestion des entreprises publiques en Algérie. C'est une attitude qui tire son origine de l'homme. C'est avant tout un phénomène humain. De ce phénomène, on peut dégager deux aspects. Il y a d'abord un aspect primaire pour ne pas dire primitif qui correspond à cet élan irrésistible de solidarité autour d'une personne ou d'un groupe de personnes issu(s) du même terroir. Il y a ensuite ce phénomène urbain résultant de l'exode rural vers les villes. En ville, l'appartenance à une famille, à une tribu, à un clan importe peu ; l'essentiel est de répondre à un impératif immédiat : reconstituer de toutes pièces une famille qui garantisse à ses membres sécurité et épanouissement.

De ce fait, qu'il s'agisse des entreprises publiques ou privées, il est notoire de trouver des services, des chantiers, ou des usines entières, où du chef de service, de chantier, ou d'usine jusqu'à l'appariteur ou du gardien se retrouvent là parce qu'ils se connaissent ou prétendent se connaître et non en fonction de leurs aptitudes. C'est ainsi que le personnage bien placé en ville s'entoure des membres de sa famille, de son clan, de sa région sans se soucier de leur compétence ou de leur performance. D'où le spectacle affligeant d'un personnel ne sachant ni lire ni écrire prenant la place des diplômés moins favorisés sur le plan des relations.

D'où également ce gonflement excessif du nombre de personnes sans qualifications et sans rapport avec les besoins réels des entreprises. Minées d'emblée et à tous les niveaux par des comportements plus proches de la jouissance individuelle de priviléges acquis par le

réseau de cousins que de la déontologie professionnelle, protégées de toute concurrence par leur situation de monopole, les entreprises publiques devinrent rapidement des machines à distribuer des salaires plutôt que des entreprises chargées de produire des biens et services de qualité tout en dégageant un profit. Ces entreprises publiques furent donc en réalité le cadre de la redistribution de la rente pétrolière et gazière répondant ainsi aux vœux immédiats des Algériens et conférant aux entreprises publiques, malgré leur caractère autoritaire et arbitraire, une certaine légitimité qui ne devait pas survivre à l'adoption de mesures de rigueur et de discipline.

Comme on le constate, l'Algérie indépendante s'est avérée impuissante à mettre en place des institutions économiques jouissant de la légitimité nécessaire pour fonder un principe hiérarchique et le respect de l'autorité.

A tous les niveaux, ces entreprises publiques et les règles qu'elles édictaient furent incapables de s'imposer aux réseaux de solidarités fondées sur les liens de parenté. Profondément ancrés dans les esprits, ces réseaux se reconstituèrent très vite derrière le paravent des organigrammes qui demeurèrent les véritables canaux d'accès au pouvoir sur les ressources et sur les hommes c'est-à-dire au pouvoir de signature des recrutements, des commandes d'achats, des ventes, des dépenses et des licenciements. Les structures ne sont en réalité que des façades dissimulant des réseaux occultes et mouvants de relations lucratifs entre cousins. La persistance des solidarités communautaires fondées sur les liens de parenté semble bien être l'obstacle décisif à la construction d'une économie féconde et durable. En retour, cette solidarité d'occasion engendre un autre phénomène : celui du parasitisme lié à un certain contexte politique.

En effet, quiconque détient une parcelle du pouvoir, qu'il soit président de la République ou directeur d'entreprise, tombe immédiatement à la merci des siens, de tous les siens.

Par tous les moyens, celui qui détient une parcelle de la puissance

cherchera à faire intégrer les siens dans le circuit du nouvel ordre politico-économique au risque de se laisser corrompre ou compromettre pourvu qu'il soit assuré d'être maintenu à son poste. Le tribalisme est par conséquent un obstacle à l'efficience de la gestion. Il nourrit sa clientèle en lui assurant une promotion économique et sociale.

Le phénomène des interventions par lesquelles est facilitée la promotion de tous ceux qui ne répondent pas aux critères objectifs et transparents s'accorde aisément de ce réseau de relations. Ces consultations se font en privé où sont prises nombre de décisions, le bureau ne servant plus que pour formaliser ce qui a été arrêté par ailleurs. On pourra nous rétorquer que le phénomène des interventions existe partout. Tout à fait d'accord. Mais par ailleurs l'on défendra dans le cadre d'une intervention le dossier de quelqu'un possédant de solides références parce la concurrence est serrée. Tandis que chez nous, l'intervention s'exerce en faveur de personnes ne jouissant d'aucune qualification.

En outre, dans un système à circuits multiples et parallèles, il devient difficile de déterminer qui est responsable de quoi et devant qui. Il n'est pas exagéré de dire que l'entreprise publique est le lieu de l'irresponsabilité généralisée et institutionnalisée. Enfin, il nous semble que le clanisme est à la source de l'analphabétisme et de l'irresponsabilité régnant dans les entreprises publiques. La gestion

des ressources humaines dans l'entreprise publique algérienne obéit à des principes implicites issus d'un certain nombre de pratiques que l'on peut réunir autour des axes suivants : l'optique des pouvoirs publics : l'autoritarisme ; la vision des employés : le mythe de «l'entreprise mère» ; l'influence bureaucratique : le mythe du modèle unique de gestion ; la pratique du gestionnaire : la confiance avant la compétence.

La première caractéristique de la gestion de la force de travail a été la démarche autoritaire. La discipline au travail a toujours posé un problème aux gestionnaires dans les usines, mais elle a été souvent contenue par l'utilisation de la peur et de l'intimidation.

D'ailleurs les institutions étatiques (ministères, parti, syndicat, wali, police, justice, etc.) sont là pour rétablir l'ordre et étouffer les tentatives de conflits ouverts. Cependant cette pratique se retournait contre le gestionnaire lui-même puisqu'elle autorisait et légitimait l'intervention de ces institutions dans les autres domaines de la gestion quotidienne. Ce type de gestion empêchait les conflits de travail de s'exprimer normalement et paisiblement.

Cette situation si elle arrangeait le gestionnaire était coûteuse pour l'entreprise (productivité faible, absentéisme fréquent, turn-over élevé, etc.). L'action de motivation et d'animation trouvait peu de place dans la démarche autoritaire, à tel point que la gestion des hommes a cédé la place à la gestion des postes.

Ce qui explique en partie la méfiance des travailleurs à l'égard de l'encadrement.

Les gestionnaires pouvaient se permettre de telles pratiques car leur évaluation n'était pas liée au résultat de leur gestion.

A suivre
A. Boumezrag

Les Boeing 777 cloués au sol après l'incident au Colorado

Plusieurs compagnies aériennes, dont l'américaine United Airlines et les deux principales japonaises, ont décidé de clore au sol leurs avions commerciaux Boeing 777 dimanche et lundi, après le spectaculaire incendie de réacteur sur un appareil de ce type au-dessus du Colorado.

United Airlines, victime de l'incident, les deux grandes compagnies japonaises, JAL et ANA, ainsi que le transporteur aérien sud-coréen Asiana Airlines ont annoncé l'immobilisation de leurs appareils dotés d'un moteur similaire à celui qui a causé problème.

Elles suivent une demande du constructeur aéronautique américain Boeing qui avait appelé à clore au sol 128 avions commerciaux de type 777 dans le monde entier.

L'autorité fédérale américaine de régulation de l'aviation (FAA) a ordonné des inspections supplémentaires sur certains Boeing 777.

L'Office national des transports et de la sécurité des Etats-Unis enquête également sur l'incident, au cours duquel personne n'a été blessé.

«Pendant que l'enquête est en cours, nous avons recommandé de suspendre les opérations des 69 avions 777 en service et des 59 avions en stock équipés de moteurs Pratt & Whitney 4000-112», a déclaré Boeing dans un communiqué. United a déclaré qu'il avait volontairement retiré 24 Boeing 777 du service et s'attendait à ce que «seul un petit nombre de clients soit incommodé».

Japan Airlines (JAL) et All Nippon



Airways (ANA) ont annoncé avoir immobilisé au sol respectivement 13 et 19 avions équipés de moteurs PW4000, mais avoir évité les annulations de vol en utilisant d'autres appareils.

Le ministère japonais des Transports a déclaré qu'il avait ordonné des inspections plus strictes du moteur après qu'un avion JAL 777 volant de l'aéroport de Tokyo Haneda à Naha, sur l'île d'Okinawa, ait eu des problèmes avec «un moteur de la même famille» en décembre.

Le ministère sud-coréen des Transports a indiqué qu'il n'avait pour l'instant pas l'intention d'immobiliser des avions, mais qu'il surveillait la situation.

Mais Asiana Airlines, seconde compagnie sud-coréenne, a déjà pris la décision de ne pas utiliser les 7 Boeing 777 dont elle dispose.

Quant à Korean Air, premier transporteur du pays, qui avait dans un premier temps déclaré à l'AFP avoir immobilisé ses six 777 équipés de moteurs PW4000, elle a affirmé attendre les directives officielles des régulateurs sud-coréens.

Dans un communiqué publié sur twitter, le responsable de l'autorité fédérale américaine de régulation de l'aviation, Steve Dickson, a indiqué qu'après consultation de son équipe d'experts en sécurité aérienne, il leur a demandé de publier une consigne de navigabilité d'urgence qui exigerait des inspections immédiates ou approfondies des avions Boeing 777 équipés de certains moteurs Pratt & Whitney PW4000».

Limogeage de la nouvelle PDG de Tunisair



La PDG de Tunisair Olfa Hamdi, nommée le mois dernier à la tête de cette compagnie nationale en grandes difficultés, a été limogée lundi par le ministre des Transports Moez Chakchouk, en raison notamment de communications jugées déplacées.

Mme Hamdi, une ingénierie trentenaire experte en gestion de grands projets, était à couteaux tirés avec la puissante centrale syndicale UGTT, et avait publié ces derniers jours sur Facebook des documents relatifs aux cotisations syndicales.

M. Chakchouk lui a reproché d'avoir notamment «manqué à son devoir de réserve», et de ne pas avoir collaboré avec son ministère.

Olfa Hamdi a en outre lancé récemment aux Etats-Unis un Centre d'études stratégiques sur la Tunisie avec l'appui d'un cabinet de lobbying américain très présent dans le secteur de l'énergie et des matières premières. La révélation de ces liens par un site spécialisé sur les lobbies d'influence a fait polémique en Tunisie. Ce nouveau limogeage intervient alors que les comptes de Tun-

COUP DUR APRÈS LES DÉBOIRES DU 737 MAX

Un Boeing 777-220 de la compagnie United Airlines, qui venait de décoller samedi de Denver (Colorado) pour Honolulu (Hawaii) avec 231 passagers et 10 membres de l'équipage, a dû faire demi-tour en urgence après l'incendie de son réacteur droit. L'appareil a pu se poser sans encombre sur l'aéroport de Denver et aucun de ses occupants n'a été blessé.

Pendant que le Boeing regagnait l'aéroport, une pluie de débris, certains de grande taille, sont tombés sur une zone résidentielle de Broomfield, une banlieue de Denver. Personne n'a été blessé au sol, selon les autorités locales.

L'avionneur américain a connu un grave problème ces dernières années avec un autre de ses modèles, le 737 MAX. L'avion a été interdit de vol en mars 2019 après deux accidents qui avaient fait 346 morts, celui de Lion Air en Indonésie en octobre 2018 (189 morts) et celui d'Ethiopian Airlines en mars 2019 en Ethiopie (157 morts).

Après plus de 20 mois d'interdiction, une modification du logiciel de commandes de vols et la mise en place de nouveaux protocoles de formation des pilotes, l'appareil a été de nouveau autorisé à voler.

La pandémie de Covid-19 et ses conséquences catastrophiques sur le transport aérien international ont entraîné l'annulation de commandes portant sur des centaines d'appareils.

Covid: près d'un demi-million de morts aux Etats-Unis



Les Etats-Unis se rapprochent du demi-million de morts du coronavirus mais le rythme des vaccinations offre une lueur d'espoir, comme en Angleterre qui s'apprête à un déconfinement «prudent».

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres dénonce toutefois «le nationalisme vaccinal», soulignant qu'à eux seuls, dix pays se sont partagés plus de trois-quarts des doses de vaccin contre le Covid-19 administrées à ce jour».

Dans le monde, la pandémie a fait plus de 2,46 millions de morts depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP lundi à 11H00 GMT.

Aux Etats-Unis, un an après l'annonce, le 29 février 2020, du premier mort du virus dans le pays, le franchissement du seuil des 500.000 décès est imminent avec un décompte de 498.901 décès par l'université Johns Hopkins.

«Nous n'avons rien connu de tel depuis plus de 100 ans, depuis la pandémie de 1918», a déclaré dimanche l'immunologue Anthony Fauci, conseiller du président américain Joe

Biden. «C'est quelque chose qui restera dans l'histoire».

Le seuil des 400.000 décès avait été dépassé en janvier à la veille de l'investiture de Joe Biden, qui a fait de la lutte contre l'épidémie la priorité absolue de son début de mandat.

«500.000! C'est près de 70.000 de plus que tous les Américains morts pendant la Seconde Guerre mondiale», a déploré vendredi M. Biden, soulignant toutefois l'espoir lié au rythme actuel des vaccinations: «je crois que nous allons nous rapprocher de la normalité d'ici la fin de cette année».

Avec une moyenne de 1,7 million d'injections quotidiennes, qui devrait augmenter, il s'est dit confiant dans la capacité d'atteindre 600 millions de doses (de quoi vacciner l'ensemble de la population) disponibles d'ici fin juillet.

Plus de 61 millions de personnes ont déjà reçu l'un des deux vaccins autorisés aux Etats-Unis (Pfizer/BioNTech et Moderna), dont 18 millions ont eu les deux injections requises. La vague de froid a néanmoins ralenti la campagne.

Le géant des vaccins indien intimé d'accorder la priorité à l'Inde



Le plus grand fabricant de vaccins au monde Serum Institute of India a appelé les pays en attente d'approvisionnement en vaccins contre le Covid-19 à être «patients», ayant reçu l'ordre d'accorder la priorité aux «énormes besoins» de l'Inde.

«Chers pays et gouvernements, en attendant l'approvisionnement de iCOVISHIELD, je vous demande humblement d'être patients», a tweeté dimanche Adar Poonawalla, patron de Serum Institute of India (STI).

«SerumInstIndia a été sommé d'accorder la priorité aux énormes besoins de l'Inde et ainsi, de trouver un équilibre avec les besoins du reste du monde. Nous faisons de notre mieux», a-t-il précisé.

Adar Poonawalla n'a pas précisé d'où l'ordre de donner priorité à l'Inde était venu, ni si ces instructions étaient nouvelles.

L'objectif de l'Inde de vacciner 300

millions de personnes d'ici juillet a pris beaucoup de retard avec juste un peu plus de 11 millions de doses administrées jusqu'à présent.

Toutefois, le manque de candidats à la vaccination en Inde semble davantage le problème que celui de l'approvisionnement en vaccins.

STI produit des centaines de millions de doses du vaccin AstraZeneca sur son vaste site de Pune, dans l'ouest de l'Inde.

Nombre de pays, en particulier les plus pauvres, dépendent considérablement de l'entreprise indienne pour accéder aux vaccins. Et déjà, des millions de doses ont été expédiées à l'étranger.

En outre, Serum Institute prévoit de fournir 200 millions de doses dans le cadre de Covax, une initiative collaborative à destination des pays pauvres pilotée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

«La fin d'un silence» à Marseille avec l'avenue Ibrahim Ali, victime du racisme

Dans une atmosphère débordant d'émotion, Marseille a mis «fin à un silence» qui a duré plus d'un quart de siècle en baptisant dimanche une avenue de la deuxième ville de France du nom d'Ibrahim Ali, un adolescent franco-comorien tué par un militant du Front national (extrême droite).

Assise au premier rang, la mère du jeune homme abattu en 1995, venue de Nantes, lunettes et voile blanc, n'a pas pris la parole, semblant se recueillir tout au long de la cérémonie.

Sur la scène, où Ibrahim Ali Abdallah est figé sur une photo dans son sourire d'adolescent, sa cousine tente de contenir ses sanglots et raconte cette nuit où «tout à basculé».

Le 21 février 1995, en pleine campagne présidentielle, ce Franco-comorien de 17 ans courait avec des camarades pour rattraper un bus après une répétition de rap.

Il est alors abattu d'un tir dans le dos à une quarantaine de mètres de distance par un maçon d'une soixantaine d'années, qui collait des affiches pour le candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen. En 1998, Robert Lagier, décédé aujourd'hui, avait été condamné à 15 ans de prison.

Quelques semaines après, un Marocain de 29 ans mourait noyé après avoir été jeté dans la Seine en marge d'un défilé du Front national (FN) le 1er mai 1995.

«Du haut de mes 13 ans, je prenais brutalement conscience que ma couleur de peau pouvait me faire tuer sans comprendre pourquoi», explique Fatima Maoulida.

Aujourd'hui, elle a 40 ans et pour elle «les mots fascisme, racisme, haine, FN, sont toujours d'actualité».



Chaque 21 février depuis, sa famille, ses proches, des militants associatifs se réunissaient ici, réclamant qu'un geste de la ville soit fait.

Il y a bien une plaque à l'endroit où il est décédé et dans son ancien lycée. Et Jean-Claude Gaudin, maire de droite qui a régné pendant 25 ans sur Marseille, avait donné son nom à un rond-point, mais jamais à une rue. Pour le socialiste Benoît Payan qui lui a succédé à la mairie, il s'agissait d'une responsabilité politique et d'un devoir moral de le faire: «Ce 21 février 2021 marque la fin d'un silence». «Il fait désormais partie de notre patrimoine commun, de notre identité et de l'histoire de notre ville», a-t-il ajouté.

Après son discours, une Marseillaise est partie spontanément depuis le public rassemblé sous un ciel d'azur. Puis la première plaque Ibrahim Ali sur la désormais ex-avenue des Aygalades a été dévoilée.

LE COMBAT «CONTINUE»

A Marseille, terre d'accueil cosmopolite où vit une importante communauté comorienne, ce crime raciste a profondément marqué les esprits.

La preuve, raconte aujourd'hui Nas-surdine Haidari, présentant un de ses fils: Ibrahim, 7 ans, a été nommé ainsi par devoir de mémoire.

«Ibrahim Ali a été tué deux fois, une fois par les colleurs d'affiches et une fois par les quatre municipalités qui se sont succédé et qui n'ont jamais reconnu ce gamin mort honteusement et froidement», estime cet imam, qui est aussi le président du Conseil représentatif des associations noires de la région Sud-est de la France, Provence-Alpes-Côte d'Azur. A côté, Sandra M'homa s'éponge le coin des yeux, soulagée de voir que ce crime n'est enfin plus «caché».

«Le racisme est toujours ancré» et il s'insinue désormais «à porte fermée, entre communautés», s'inquiète cette vendeuse de 44 ans, d'origine algérienne et comorienne.

Pour beaucoup, le combat continue. «En 25 ans, on s'est trop divisé et on a créé des boulevards» pour l'extrême droite, alerte sur l'estraide Mohamed Mbé, dit Soly, qui dirigeait à l'époque l'association B'Vice où Ibrahim et ses amis faisaient du rap.

Et d'ajouter: «Il faut qu'on soit vigilant et qu'on les sorte de notre ville définitivement».

La famille de Malcolm X demande la réouverture de l'enquête sur son meurtre

Les filles de l'activiste afro-américain Malcolm X ont demandé la réouverture de l'enquête sur son meurtre à la lumière d'un nouveau témoignage mettant en cause la police de New York et le FBI.

Contacté dimanche par l'AFP, un porte-parole du procureur de Manhattan a indiqué que «l'examen» du dossier était «en cours».

Lors d'un point de presse a été présentée une lettre écrite par un ancien policier new-yorkais, aujourd'hui décédé, qui accuse les forces de l'ordre, police de New York et FBI, de complicité dans le meurtre.

Selon son cousin, le policier, qui était noir et opérait sous couverture, affirme s'être rapproché, à la demande de sa hiérarchie, de l'entourage de Malcolm X et avoir piégé deux de ses gardes du corps, arrêtés quelques jours seulement avant l'assassinat.

Le 21 février 1965, il y a 55 ans jour pour jour, El-Hajj Malik El-Shabazz, de son vrai nom, était donc privé de la présence ces deux hommes lorsqu'il s'est présenté pour une allocution dans l'Audubon Ballroom, une salle de spectacle du nord de Manhattan, avant de tomber sous les balles de trois tireurs.

Plus généralement, l'ancien policier, qui souhaitait que son témoignage ne devienne public qu'après sa mort,



soutient que la police de New York (NYPD) et le FBI ont tenus secrets certains aspects du dossier.

En février 2020, après la diffusion d'un documentaire sur Netflix («Who Killed Malcolm X?»), le procureur de Manhattan Cyrus Vance avait demandé à ses équipes un examen du dossier afin de déterminer si l'enquête devait être ou non rouverte.

Sollicité dimanche par l'AFP, la police de New York a indiqué avoir communiqué aux services du procureur «toutes les archives liées à cette affaire». Le NYPD «reste prêt à contribuer à cet examen de quelque manière que ce soit».

Contacté par l'AFP, le bureau du FBI à New York n'a pas donné suite. «Tout élément qui permette de mieux connaître la vérité sur cette terrible tragédie devrait être examiné avec soin», a déclaré Ilyasah Shabazz, l'une des trois filles de Malcolm X présentes lors du point de presse, sur les six qu'il a eues avec son épouse Betty.

Espagne: un migrant retrouvé dans un sac de déchets toxiques



Un migrant a été retrouvé vendredi, vivant, dans un sac contenant des déchets toxiques sur le port de Melilla, une enclave espagnole située sur la côte nord du Maroc, a annoncé lundi la Garde civile espagnole.

Cette personne se trouvait «à l'intérieur d'un sac hermétique en plastique qui contenait des cendres volantes venant d'un incinérateur, ce qui est de la matière toxique recensée sur la liste européenne des déchets» toxiques, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

L'agent qui a découvert ce migrant a d'abord aperçu «la jambe inerte d'une personne», et a pensé que celle-ci était morte. Finalement, ce migrant a été «extrait (du sac) de cendres» et a «repris connaissance», a poursuivi la Garde civile.

Au total, 41 migrants tentant d'embarquer dans des bateaux pour entrer en Espagne «de manière irrégulière», ont été retrouvés vendredi à bord de camions et d'autres véhicules présents sur le port.

Certains étaient cachés dans

des conteneurs pleins de bouteilles et d'autres objets en verre destinés au recyclage, «avec de nombreux tessons». En 2020, 41.861 migrants sont entrés illégalement en Espagne aussi bien par voie maritime que terrestre, un chiffre en hausse de 29% par rapport à 2019.

Plus de la moitié de ces migrants sont arrivés sur des embarcations de fortune aux Canaries (23.023 personnes).

Cet archipel espagnol situé au large des côtes africaines a connu une multiplication par plus de huit des arrivées de migrants illégaux l'an dernier.

Melilla, elle, a vu arriver environ 1.500 migrants en 2020. Melilla, comme l'autre enclave espagnole de Ceuta, possèdent les seules frontières terrestres de l'Union européenne avec l'Afrique.

Ces deux enclaves sont considérées comme des points d'entrée privilégiés pour ceux qui veulent entrer clandestinement en Europe, soit en escaladant la clôture frontalière soit en nageant le long de la côte.

Nouvelle nuit de protestation après l'arrestation d'un rappeur

Pour la sixième nuit consécutive, une manifestation en faveur du rappeur emprisonné Pablo Hasél s'est tenue dimanche à Barcelone, qui a à nouveau dégénéré en affrontements avec la police.

Aux cris de «Liberté pour Pablo Hasél» des centaines de personnes se sont d'abord regroupées devant la gare de Sants, fortement gardée par les troupes anti-émeutes de la police catalane, les Mossos d'Esquadra, selon des images de l'AFPTV. Les manifestants ont ensuite défilé vers le centre de la capitale catalane, où certains manifestants ont commencé à jeter des projectiles sur les policiers.

Sur la fameuse avenue de Ramblas, des manifestants ont élevé des barricades avec du mobilier urbain et ont jeté des objets sur les forces de l'ordre. Au moins cinq personnes ont été arrêtées après avoir brisé la vitrine d'un commerce, ont indiqué les Mossos.

La manifestation de dimanche a toutefois rassemblé moins de monde que celles qui ont eu lieu tous les soirs depuis que le rappeur a été emprisonné. Depuis mardi, les rues de la

deuxième ville espagnole ont été le théâtre de violents affrontements entre manifestants et policiers, avec des barricades, des poubelles incendiées et des destructions.

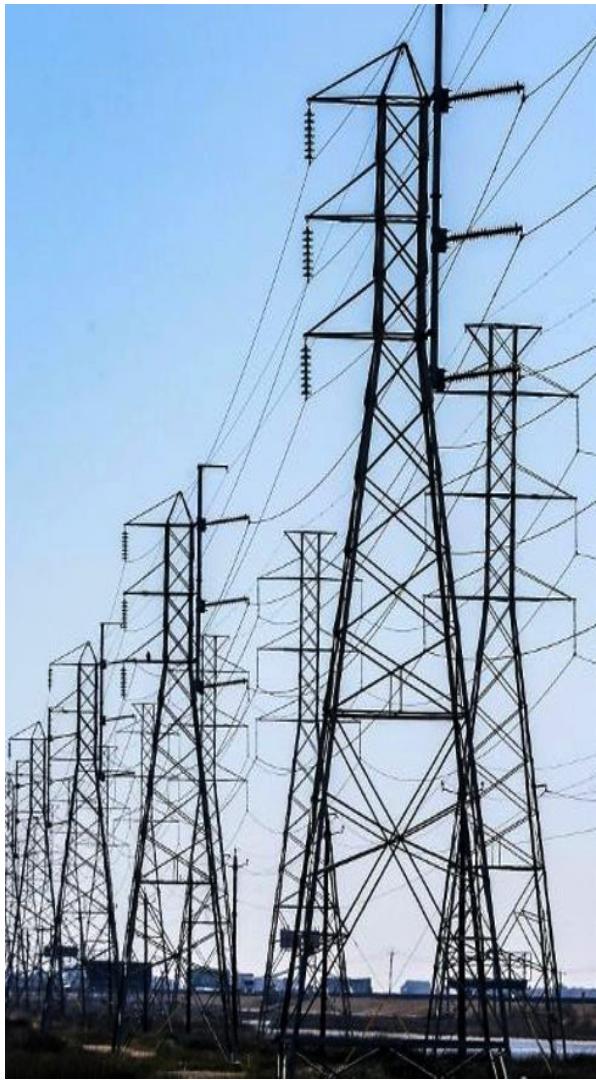
Dans la nuit de samedi à dimanche, des magasins ont été pillés et des dommages ont été causés à des bâtiments emblématiques de Barcelone, comme le Palais de la Musique.

Au total, depuis le début des manifestations mardi, 95 personnes ont été interpellées dans toute la Catalogne, selon les autorités.

Pablo Hasél, 32 ans, a été condamné à neuf mois de prison pour apologie du terrorisme, pour avoir dans un tweet traité le roi Juan Carlos Ier de «mafieux», fait l'éloge de personnes impliquées dans des attaques et accusé la police d'avoir tué et torturé des migrants et des manifestants.

Son arrestation a relancé le débat sur la liberté d'expression en Espagne et renforcé les divergences au sein de la coalition gouvernementale, entre les socialistes du président Pedro Sanchez et le parti Podemos (gauche radicale), qui soutiennent les manifestations.

Au Texas, après la vague de froid, le fléau des factures d'électricité



Des millions de personnes étaient toujours privées d'eau potable dimanche au Texas, où des élus se sont insurgés contre la hausse astronomique du coût de l'électricité liée à la vague de froid letale qui a frappé le pays.

Si 30.000 foyers étaient encore privés d'électricité dimanche, les équipes de secours n'ayant pas encore pu réparer toutes les lignes électriques abattues par les intempéries, selon le site poweroutage, de nombreux Texans sont désormais confrontés à un autre problème : des factures d'énergie exorbitantes, pouvant atteindre jusqu'à 16.000 dollars.

Le Texas est en effet le seul Etat dont le réseau de distribution énergétique fonctionne en vase clos, et son marché de l'électricité est complètement dérégulé.

Beaucoup de foyers ont ainsi des contrats dont le prix mensuel varie en fonction de la demande, et cette dernière a explosé avec la vague de froid.

« Ces factures, ces coûts prohibitifs devraient être réglés par l'Etat du Texas, et non par les consommateurs individuels qui ne sont pas responsables de cette catastrophe », a lancé dimanche Sylvester Turner, le maire de Houston - quatrième ville américaine, sur NBC.

« Tout ce qui est arrivé cette semaine était prévisible et évitable », a-t-il ajouté précisant qu'il était clair depuis longtemps que le réseau électrique indépen-

dant du Texas était vulnérable aux conditions climatiques extrêmes.

« Nous avons la responsabilité de protéger les Texans des hausses de leurs factures énergétiques qui sont le résultat de la météo hivernale très rude et des coupures de courant », avait aussi assuré samedi le gouverneur du Texas, Greg Abbott.

Le président Joe Biden a signé une nouvelle déclaration d'urgence pour le Texas, débloquant des fonds qui pourraient aider à payer les factures d'électricité des habitants, selon l'élu républicain Michael McCaul.

« C'est le plan actuel, avec l'assistance fédérale, de pouvoir aider les propriétaires », a-t-il affirmé sur CNN.

En attendant, les autorités fédérales et locales du Texas ont demandé une enquête sur cette crise énergétique.

La sénatrice démocrate Tina Smith, a de son côté appelé à l'ouverture d'une enquête fédérale sur le bond exponentiel des prix du gaz naturel pendant la vague de froid polaire à travers les Etats-Unis, au Texas mais aussi dans le Midwest.

Les villes de Houston et de Galveston ont toutefois levé dimanche leur recommandation faite aux habitants de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Cet épisode climatique extrême, qui a fait des ravages à travers le sud et le centre des Etats-Unis cette semaine, a coûté la vie à au moins 70 personnes, selon les médias américains.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Loue F3 Belgaïd 3^e (2,5 U) – F3 Miramar bureau 1^{er} (3U) – F3 + Box, bd des Lions, 4^e (6U) – F4 Plateau 3^e (3U) – F5 Ain El Turck, 4^e (2,5) – F1 centre ville (2U) – ag Abdallah 041.29.14.59/ 0770.40.87.48

■ Vends appartement F4 2^e étage à cité Jean de la Fontaine, Gambetta Oran – Tél : 0658.92.61.67

■ Privé : a vendre un très bel appart F3 de 122 m², 3^e étage + Box, ascenseur, 3 balcons, climatisateur, résidence 'Adel shop', avenue Choupot (Oran). Prix 18 nég – Tél : 0558.20.96.56

■ Vends apt F4, 1^{er} étage, 2 façades, 90 m², à Oran Plateaux près de l'hôpital, refait à neuf, chauffage, climatisation, cuisine équipée, convient profession libérale et même laboratoire. Contactez : 0554.23.18.52

■ 2 F4 à louer, grand standing, 150 m² convient pour habitation ou profession libérale, 2^e et 3^e étage, Es-Senia, Oran – 0542.71.57.25

■ A vendre appart F4, acté, toutes commodités, résidence privée, côté Hôtel Marmara, Maraval – Tél : 0558.09.14.21. Courtier, intermédiaire s'absenter (SVP).

■ A louer pour couple appartement grand standing 1^{er} étage, dans une maison de maître, porte fermée, 2 grands salons, 1 pièce, SDB, cuisine, cour. Oran Boulevard Chakib arslane – Tél : 0661.21.12.31

■ A vendre 3 apparts : F5, 174 m² avec 4 balcons + garage individuel de 26 m², 3 façades + F3, 123 m² + terrasse de 50 m², aux 1^{er} 2^e, 3^e dans un immeuble de 4 étages et F5 au 4^e – F3 cuisine équipée à Hachimia Belgaïd – 0550.96.08.41

■ A vendre apparts F2-F3-F4 et F5 promotionnel, cuisine équipée, chaudière, box de voitures...etc. situé à cité Petit, sur grand Boulevard wilaya, Miramar, Pépinière – 0772.43.37.38 -0555.89.91.04

■ A vendre appartement F4, 87 m², 3 façades, état initial, acté, bien ensoleillé, 6^e étage, avec ascenseur, situé à Seniramis, bd, rue de Mostaganem, Centre-ville d'Oran – Tel 0559.85.57.04. Prix 940 U

■ Promotion immobilière EMI TURKISH vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » ex Canastel ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

DÉCÈS

Les familles KADDAOUI et

MERZKA font part du décès de

leur beau-frère et fils

M. MERZKA

Chem's Eddine,

survenu le 04 février 2021 à

Paris. Il a été rapatrié le jeudi

18.02.2021 et inhumé le

lendemain à Mostaganem.

■ A louer F3 ,3 pces, hall, 2 balcons, 2 faç, bien aménagé au 1^{er} étage pour profession libérale + studio 2 pces, balcons, sanitaire au 3^e étage convient profession libérale dans une villa, située à Av de Canastel Gambetta / Oran 0798.85.84.28

■ A louer des chambres pour une et deux personnes, au RDC, au centre-ville d'Oran – Tél : 0793.71.32.99

■ Couple sans enfants cherche location pour habitation, à Oran ou environs – Tél : 0555.20.05.90

■ A louer F3, 6^e étage avec 2 ascenseurs, bien aménagé, bien ensoleillé, situé à Akid Lotfi, Oran – Tél : 0771.05.99.16

■ Pizzéria Monte-Carlo recrute un pizzaïolo qualifié, au centre-ville Oran – Tél : 0664.61.05.31

■ Pizzéria restaurant, à Oran, cherche plaquiste qualifié et femme de ménage, sérieuse disponible de suite – 0550.93.51.49

■ Ouverture prochaine d'un nouveau restaurant ; cherche à recruter une femme d'âge moyen, à partir de 40 ans, pour cuisiner tous types de plats maison spécialités (maghrébine, maghnia, Tlemcen), pour tous contact : 0553.86.83.36 jusqu'à 20h

■ Ouverture prochaine d'un nouveau restaurant ; cherche à recruter un jeune homme niveau Terminal, bac, spécialisé tous types de préparation (pizzéria, tacos, grillade, farce). Pour tous contacter 0553.86.83.36 jusqu'à 20h

■ Ouverture prochaine d'un nouveau restaurant ; cherche à recruter un jeune homme, niveau Terminale Bac, spécialisé tous types de (gâteaux, flan, chocolat, sorbet, cocktail, jus). Pour tous contacter : 0553.86.83.36 jusqu'à 20h.

■ Institut de beauté cherche coiffeur ou coiffeuse esthéticienne styliste angulaire. Contact : 0561.93.89.49

■ Agence Assurance Trust cherche un chef d'agence retraité ayant plus de 20 ans d'expérience – Maîtrisant l'outil informatique – Contacter : le 041.33.00.52

■ Société privée à Oran recrute : une Assistante commerciale diplômée ayant déjà travaillé dans ce domaine avec exp. 3 ans minimum. Envoyer Cv : recrutementdz@yahoo.com

EMPLOIS

■ Recrutement ouvert : le Centre d'appel BUSINESS CALL CASTORS recherche téléopérateurs (trices) parfaitement francophone. Expérience exigée, min 6 mois Envoyez vos CV : call.business.rh@gmail.com

■ Homme 59 ans, bonne santé, cherche emploi chauffeur poids lourd remorque et porte-chars, expérience 29 ans, même au Sud – Tél : 0662.64.36.50

■ Pizzéria Monte-Carlo recrute un pizzaïolo qualifié, au centre-ville Oran – Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37 / 0658.36.06.14/ 0796.00.07.89

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en conducteurs engins, rétro-chargeur, chariot élévateur (clark), grue mobile, stakar – Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37/ 0658.36.06.14/ 0796.00.07.89

■ Charpente métallique, installation réseaux gaz, incendie, maintenance, décoration, rénovation, entretiens tous métaux inoxydables, balcon – Tél : 0674.34.62.49/ 0775.26.41.08-0673.00.38.96

■ A vendre matériel d'imprimerie : 1 offset Heidelberg (KORA) + 1 cylindre Heidelberg (grand format), TBE + 1 massicot HTP (95 cm) TBE + 1 balancier en TBE + 2 machines pour la fabrication de boîtes rondes de fromage Calvi (2 têtes + 4 têtes) + compresseur machine en état d'arrêt. Prix après visite – Contacter Nadir par Viber ou whatapp 0034.663.393.560

■ A louer numéro de taxi, W. d'Oran – Contacter 0797.97.55.27

■ UniBeauté Ecole de formation professionnelle, lance des formations modulaires en coiffure hommes ; techniques de coiffage, visagisme, coupe, coloration, traitement capillaire, taille et rasage – Tél : 041.83.41.41/42 / 0770.00.53.43. Adss 04 rue Ezzaoui Mustapha, Gambetta, Oran

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43 Adresse : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

VEHICULES

■ Achat véhicules accidentés ou en panne légers et lourds Tél : 023 24 33 83 / 0550 59 03 60 0771 39 49 82

DIVERS

■ Etablissement privé de Formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en conducteurs engins, rétro-chargeur, chariot élévateur (clark), grue mobile, stakar – Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37 / 0658.36.06.14/ 0796.00.07.89

PENSÉES

23.02.2010
23.02.2021
Déjà 11 ans que disparaissait pour un monde meilleur notre cher et regretté AZZOZ Nour Eddine rejoint par sa belle mère AMRANE Halima, le 27.01.2021 qui le considérait comme son propre fils. La plaie que nous avons essayée de panser s'est approfondie en ce jour. Nous demandons à tous ceux qui les ont connus d'avoir une pieuse pensée en leurs mémoires. Vos enfants qui ne vous oublieront jamais



Société privée sise à Sidi Bel-Abbès

Recrute dans l'immédiat :

1) Ingénieur en Hydraulique

-Expérience dans le poste souhaitée
-Libre de tout engagement
Salaire à débattre

Adresse :

Lettre de motivation + CV
A zone industrielle, lot n° 100 B,
Sidi Bel-Abbès

Ou Mail : tabet.plast@gmail.com

• 2

11.15 Les Z'amours
11.45 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.50 La p'tite librairie
13.55 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00

21.05 Nous paysans



À travers leurs témoignages, de nombreuses images d'archives et la voix de Guillaume Canet, l'histoire d'une incroyable épopee, celle des paysans français qui, en à peine un siècle, ont vu leur monde être profondément bouleversé. Alors qu'ils constituaient autrefois la grande majorité du pays, ils ne sont plus aujourd'hui qu'une infime minorité mais se retrouvent confrontés à un défi phénoménal : comment continuer à nourrir la France ? C'est l'histoire de l'agriculture au travers de son évolution, ses révolutions, sa grandeur, ses misères et ses combats.

21.05 Crimes parfaits



Série policière - France - 2019 Saison 3 - Episode 1/6

- Comme un froid entre nous
Avec Isabelle Gélinas, Arthur Mazet, Bruno Salomone, François Cottrelle Daniel Marlin, propriétaire d'un restaurant de montagne, enferme l'un de ses employés saisonniers dans une chambre froide. Le lendemain, il déplace le cadavre de son salarié, mort de froid, dans une crevasse en montagne pour faire croire à un accident. L'expertise du légiste confirme cette thèse.

21.05 Fort Boyard



Présenté par Olivier Minne Flora Coquerel, Miss France 2014, Elodie Gossuin, animatrice, Clémence, aventurière, Malika Ménard, Miss France 2010, Benoît Dubois, chroniqueur et animateur TV, ainsi que Valérie Maurice, comédienne et journaliste, jouent pour l'association Kelina. Créeée en 2014, elle se démène pour les populations du Bénin, via des actions socio-éducatives et sanitaires auprès des femmes et des enfants. L'équipe peut compter sur un certain Mégagaf.

arte

TF1

11.45 La quotidienne
13.05 Passage des arts
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Des trains pas comme les autres
15.04 Imprévus
15.05 La moutarde nous monte au nez
16.00 J'irai dormir chez vous
16.55 C Jamy
17.25 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.20 Passage des arts
20.50 Enquête de santé
22.35 C ce soir, le débat
23.35 C dans l'air

11.10 Le mystère de la matière noire

12.20 À la rencontre des peuples des mers

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 Roméo et Juliette

16.00 À la rencontre des peuples des mers

16.30 Invitation au voyage

17.15 Xénius

17.45 Des monuments et des hommes

18.15 Un billet de train pour...

18.55 Le Portugal sauvage : Entre terre et océan

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.50 La fabrique de l'ignorance

12.15 Crimes et faits divers

15.10 Si près de chez vous

17.35 Héritages

19.35 Crimes et faits divers

21.05 Le choc des titans

23.00 Blacklist

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP

21.15 Imitation Game

23.30 Premier contact

C 8



CANAL+ CINEMA 20.53

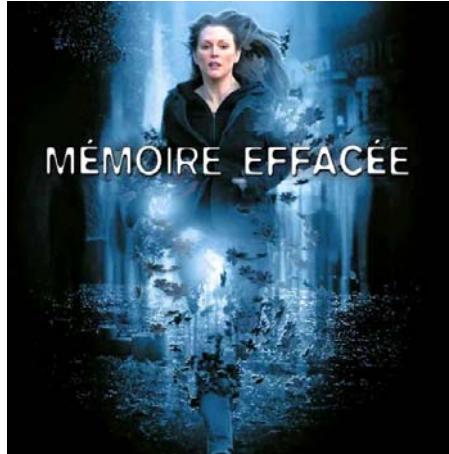
DESTRUCTION FINALE

Film d'action - Corée du Sud - 2019
Avec Lee Byung-hun, Ha Jung-woo, Jeon Hye-jin, Ma Dong-seok

Alors que la Corée du Nord est en train de procéder à une mission de dénucléarisation avec l'armée américaine, la péninsule coréenne est frappée par un séisme de magnitude 7,8, quand le volcan du mont Baekdu, à la frontière de la péninsule et de la Chine, se réveille. Les conséquences sont désastreuses à la fois pour la Corée du Nord et du Sud. Jeon Yoo-Kyung, première secrétaire du Président de Corée du Sud, se rend immédiatement chez le professeur Kang Bong-Rae, dont les travaux anticipaient depuis longtemps ce type de menace.

RTL 9 20.50

MÉMOIRE EFFACÉE

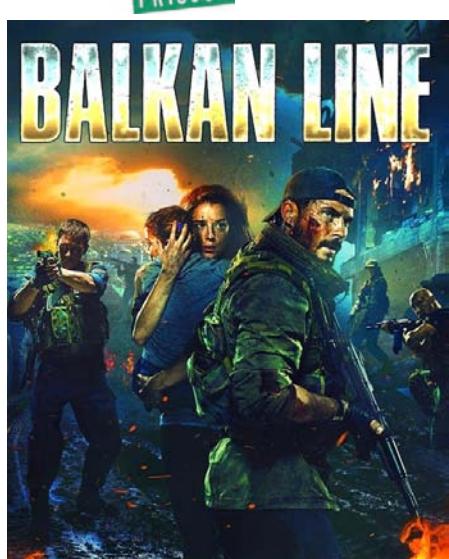


Thriller - Etats-Unis - 2004

Avec Julianne Moore, Gary Sinise, Anthony Edwards, Dominic West

Telly, qui a perdu son fils Sam dans un accident d'avion, n'arrive pas à faire son deuil et se replie chaque jour sur elle-même, dans le souvenir de son enfant, malgré la désapprobation de Jim, son époux. Elle regarde les photos, visionne les enregistrements de naguère. Mais, un matin, tout a disparu. Telly exige des explications et entend, horrifiée, Jim lui expliquer qu'ils n'ont en fait jamais eu d'enfant.

CINE + FRISSTON 20.50



Film d'action - Russie - 2019

Avec Anton Pampushny, Milos Bikovic, Emir Kusturica, Ravshana Kurkova

En 1995, en Bosnie-Herzégovine, Andrej Salatov et ses hommes sont pris sous le feu ennemi lors d'une mission périlleuse menée à bien en pleine forêt. Après avoir désobéi à un soldat représentant l'OTAN, Andrej et ses hommes sont bannis de l'armée et du territoire russe. Quatre ans plus tard, à Belgrade, l'armée Yougoslave a quitté la région, laissant les civils sans défense. Andrej et ses frères d'armes, qui vivent dans la région, sont devenus des mercenaires.

TÉLÉVISION

TF1

21.05 S.W.A.T.



Série policière - Etats-Unis - 2020

Saison 3 - Episode 17/21

- La paix des gangs

Avec James Achille, Mariel de la Mora, Nakoa Decoite, Lou Ferrigno Jr

Le SWAT et la police de Los Angeles mènent une action conjointe pour rassembler des preuves sur les chefs des gangs les plus dangereux de la ville, rassemblés dans un hôtel pour une réunion. Mais l'opération tourne mal et l'équipe doit maintenant protéger les civils de l'établissement.

M6

21.05 Pékin Express : sur les pistes de la terre rouge



Saison 14 - Episode 1

Présenté par Stéphane Rotenberg

Pour cette quatorzième saison, huit binômes se lancent dans une course à pied et en auto-stop pour décrocher 100 000 euros lors de la grande finale à Dubaï. Lors de cette première étape, les duos découvrent l'Ouganda, pays surnommé la perle de l'Afrique. A peine débarqués de l'avion, les concurrents sont immédiatement mis dans le bain.

CANAL+

21.07 Judy



Biographie - Grande-Bretagne - 2019

Avec Renée Zellweger, Rufus Sewell, Finn Wittrock, Michael Gambon

En 1939, sur le plateau du film Le Magicien d'Oz, Judy Garland, encore adolescente se confie au puissant producteur Louis B. Mayer : elle rêve parfois d'avoir la vie normale des autres jeunes filles. Mais Mayer parvient à la convaincre de son destin de star, qui la place au-dessus du commun des mortels. En 1968, Judy, désormais mère de deux enfants, Lorna et Joey, est loin de sa gloire hollywoodienne.

PLANÈTE +

TFX

09.17

Les grandes batailles de la 2e Guerre mondiale

11.06

Les chevaliers Templiers et le Saint-Graal

12.37

The Nest

17.59

Linfo du vrai, le mag

18.35

Linfo du vrai

20.13

Linfo du vrai, le mag

20.51

La boîte à questions

09.00

TFX infos

09.15

Mamans & célébres

12.20

Les frères Scott

16.00

Mamans & célébres

18.00

La villa des coeurs brisés

20.00

Friends

21.05

Hôtel Transylvanie 2

16.40

Un dîner presque parfait

18.50

Les Marseillais à Dubaï

21.00

Football : Match amical international féminin

W9

10.30 W9 Hits Gold

11.35 W9 Hits

12.50 NCIS : enquêtes spéciales

13.00 NCIS : enquêtes spéciales

14.00 NCIS : enquêtes spéciales

15.00 NCIS : enquêtes spéciales

16.00 NCIS : enquêtes spéciales

17.00 NCIS : enquêtes spéciales

18.00 NCIS : enquêtes spéciales

19.00 NCIS : enquêtes spéciales

20.00 NCIS : enquêtes spéciales

21.00 NCIS : enquêtes spéciales

22.00 NCIS : enquêtes spéciales

23.00 NCIS : enquêtes spéciales

24.00 NCIS : enquêtes spéciales

25.00 NCIS : enquêtes spéciales

26.00 NCIS : enquêtes spéciales

27.00 NCIS : enquêtes spéciales

28.00 NCIS : enquêtes spéciales

29.00 NCIS : enquêtes spéciales

30.00 NCIS : enquêtes spéciales

31.00 NCIS : enquêtes spéciales

32.00 NCIS : enquêtes spéciales

33.00 NCIS : enquêtes spéciales

Les cours du pétrole stimulés par le froid aux USA



Les cours du pétrole ont entamé la semaine en hausse lundi, stimulés par une offre américaine toujours perturbée par le passage d'une vague de froid la semaine dernière et tandis que l'attente du prochain sommet de l'Opep+ le 4 mars monte chez les investisseurs.

Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait 0,76% à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 63,39 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de mars, dont c'est le dernier jour de cotation, grimpait dans le même temps de 0,69% à 59,65 dollars. Les cours des deux barils de référence restent proches de leurs records en plus d'un an atteints jeudi dernier, à respectivement 65,52 dollars et 62,26 dollars, des prix plus vus depuis janvier 2020.

L'Etat du Texas, poumon énergétique américain, a été touché la semaine dernière par une masse d'air froid venue de l'Arctique.

Cet épisode climatique extrême, qui a fait des ravages à travers le Sud et le centre des Etats-Unis, a entraîné l'arrêt de 40% de la production pétrolière du pays, selon des analystes, un resserrement de l'offre qui pousse les prix à la hausse.

La pandémie ne doit pas servir à réprimer les critiques



Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a déploré lundi que la pandémie soit utilisée par certains pays, qu'il n'a pas cités, pour réprimer les "voix dissonantes" et faire taire les médias.

"Brandissant la pandémie comme prétexte, les autorités de certains pays ont pris des mesures de sécurité sévères et adopté des mesures d'urgence pour réprimer les voix dissonantes, abolir les libertés les plus fondamentales, faire taire les médias indépendants et entraver le travail des organisations non gouvernementales", a déploré le chef de l'ONU, devant le Conseil des droits de l'homme dans un message vidéo pré-enregistré.

"Les restrictions liées à la pandémie servent d'excuse pour miner les processus électoraux, affaiblir les voix des opposants et réprimer les critiques", a-t-il ajouté.

Ainsi, a-t-il ajouté, "des défenseurs des droits humains, des journalistes, des avocats, des militants, et même des professionnels de la santé, ont fait l'objet d'arrestations, de poursuites et de mesures d'intimidation et de surveillance pour avoir critiqué les mesures - ou le manque de mesures - prises pour faire face à la pandémie".

Le Quotidien D'ORAN

RDC : l'ambassadeur d'Italie tué dans une attaque armée



L'ambassadeur d'Italie à Kinshasa a été tué lundi par balles lors d'une attaque armée qui a visé un convoi du Programme alimentaire mondial (PAM) pendant une visite près de Goma dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on appris de source diplomatique.

L'ambassadeur Luca Attanasio "est décédé de suite de ses blessures", a déclaré à l'AFP une source diplomatique de haut rang à Kinshasa. Deux autres personnes ont également été tuées pendant l'attaque, a indi-

qué de son côté à l'AFP le major Guillaume Djike, porte-parole de l'armée dans la région du Nord-Kivu, sans préciser l'identité des victimes.

Les deux autres victimes seraient le chauffeur et le garde du corps de l'ambassadeur, d'après plusieurs sources. Luca Attanasio était en poste depuis début 2018.

Gravement "blessé par balles à l'abdomen", l'ambassadeur avait été évacué vers un hôpital à Goma "dans un état critique", a précisé la source diplomatique à l'AFP.

"Les Forces armées congolaises ratissent pour savoir qui sont les assaillants", a indiqué l'armée congolaise. L'attaque contre ce convoi du PAM a eu lieu au nord de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu en proie à la violence des groupes armés depuis plus de 25 ans.

Cette région abrite le Parc national des Virunga, joyau naturel, touristique et menacé, qui est aussi le théâtre des conflits de cette région du Nord-Kivu, où des dizaines de groupes armés se disputent le contrôle des richesses du sol et du sous-sol.

Libération de 53 otages kidnappés dans un bus au Nigeria

Un groupe de 53 otages - dont 20 femmes et neuf enfants - récemment kidnappés dans le centre du Nigeria ont été libérés dimanche par leurs ravisseurs, tandis qu'on restait sans nouvelles des 42 personnes enlevées mercredi dernier dans un lycée de Kagara, dans la même région.

"J'ai été ravi de recevoir les 53 passagers de bus qui avaient été enlevés par des bandits armés il y a une semaine", a déclaré dimanche soir dans un tweet le gouverneur de l'Etat du Niger, Abubakar Sani Bello.

Aucune précision sur les conditions de ces libérations n'a été apportée par

les autorités, qui ont toujours affirmé qu'elles ne paieraient pas de rançon pour libérer les otages des "bandits".

Les 53 ex-otages, enlevés près du village de Kundu dans un bus d'une compagnie d'Etat, ont subi un examen médical avant de retrouver leurs familles.

En revanche, les 42 personnes, dont 27 écoliers, enlevés mercredi au lycée de Kagara, dans le même Etat du Niger, sont toujours portées disparues.

Généralement décrits comme des "bandits", les ravisseurs vivent dans la forêt de Rugu, aux confins des Etats de Zamfara, Katsina, Kaduna et du Niger.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

ABOUTISSEMENT ET STRATÉGIE

En prenant connaissance de la liste du dernier gouvernement, ceux qui s'attendaient à un grand chamboulement devront prendre leur mal en patience, car le chambardement attendu n'a pas eu lieu. Le Premier ministre que l'on disait partant garde son poste et la structure gouvernementale n'a connu qu'un léger lifting imparablement perçu comme une retouche plutôt qu'un large remaniement.

Il ne pouvait en être autrement à quelques mois des élections législatives censées préfigurer la venue d'une assise institutionnelle d'où sera puisée une équipe ministérielle telle que prévue par la récente Constitution. Le chef de l'Etat ne pouvait désavouer sa démarche et se mettre en porte-à-faux contre ses engagements en nommant

des personnalités qui inscriraient leurs missions dans la pérennité, car il demeure entendu que des responsables gouvernementaux, aujourd'hui en poste, il ne leur est exigé qu'une bonne application dans la gestion des affaires courantes et de parer au plus urgent. La pénibilité de la tâche n'est pas commode pour affronter une demande sociale démesurée dans une phase multiforme de crises, à la limite du supportable.

Les ministres remerciés, dimanche, pensaient peut-être à tort qu'un long temps leur avait été impartie et qu'il leur offrait une relative aisance pour assumer leurs responsabilités. Pour l'opposition et une partie de l'opinion publique, cette

thèse ne tient pas la route et ne serait qu'une couche de vernis politique pour tempérer la mauvaise humeur de la rue, à la veille de l'anniversaire du Hirak.

Mais au demeurant, l'essentiel n'est ni dans les constats réduits ni dans l'étalement de précoce aprioris quand différents volcans dans un demi-sommeil menacent en permanence de lâcher leurs laves fatidiques. S'il est heureux, il est dans l'aboutissement futur de la stratégie présidentielle pour relever le pays et lui offrir une place dans le concert des nations. Résoudre l'ampleur du problème n'est certainement pas du seul ressort de quelques hommes quelles que soient leurs statures et leurs compétences. De même qu'il est évident qu'à trop se focaliser sur les profils sans une réactualisation positive et à bon escient de tout un peuple serait puéril.

Maroc: la normalisation avec l'entité sioniste s'accélère

La normalisation entre le régime marocain et l'entité sioniste s'accélère, des députés marocains ayant proposé à un membre de la Knesset israélienne la création d'un groupe d'amitié parlementaire au moment où le Parti authenticité et modernité a fait part de sa volonté de présenter la candidature du président de l'Association d'amitié Maroc-Israël aux prochaines élections locales.

Les députés marocains Mohamed Bakkouri du parti du Rassemblement national des indépendants (gouvernement) et Karim Elhamss du Parti authenticité et modernité (opposition) ont tenu récemment une réunion par visioconférence avec le député israélien, ancien vice-président du Mossad, Ram Ben Barak, ont rapporté dimanche des sources médiatiques, précisant que la partie marocaine avait proposé lors de cette réunion la création d'un groupe d'amitié entre les deux Parlements.

Parallèlement, le secrétaire général du Parti Authenticité et modernité (deuxième plus grand parti représenté au Parlement marocain), Abdellatif Ouahbi, a fait part récemment de la volonté de son parti de présenter aux prochaines élections locales la candidature du juif marocain Simon Skira, qui préside l'Association d'amitié Maroc-Israël et la Fédération française du judaïsme marocain.

Une annonce qui a suscité un tollé dans les rangs des Marocains opposés à la normalisation entre le régime marocain et l'entité sioniste.